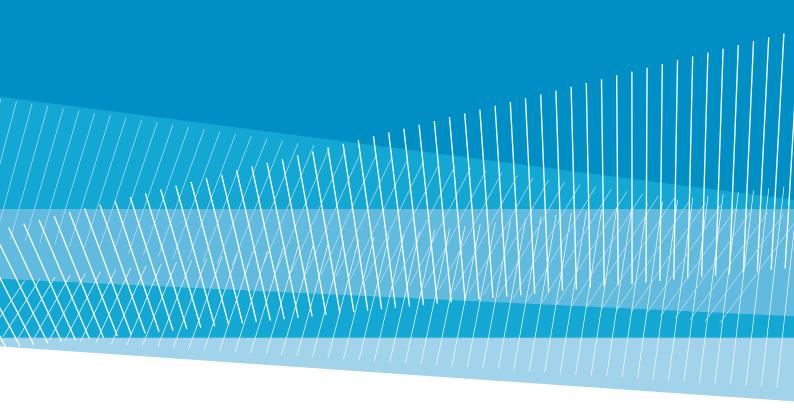
JANVIER 2015 | LA DÉFINITION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE NATIONALE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE



Rapport du groupe de réflexion présidé par M. Emmanuel Constans dans le cadre du Comité consultatif du secteur financier (CCSF)



« Aucune représentation ou reproduction, même partielle, autre que celles prévues à l'article L. 122-5 2° et 3° a) du Code de la propriété intellectuelle ne peut être faite de la présente publication sans l'autorisation expresse du Secrétariat général du Comité consultatif du secteur financier ou, le cas échéant, sans le respect des modalités prévues à l'article L. 122.10 dudit code. »

© Secrétariat général du Comité consultatif du secteur financier – 2015





LA DÉFINITION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE NATIONALE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE

Rapport du groupe de réflexion présidé par M. Emmanuel Constans dans le cadre du Comité consultatif du secteur financier (CCSF)

Rapporteurs:

Daphné Salon-Michel Catherine Le Rudulier Jean-Marc Lherm

Je tiens à adresser tous mes remerciements aux membres du groupe de réflexion pour leur participation active à l'ensemble de nos travaux sur l'éducation financière et leur contribution décisive à la préparation de ce rapport.

Emmanuel CONSTANS
Président du CCSF

SOMMAIRE

| INTRODUCTION | 7 |
|---|--------|
| 1. L'ÉTAT DES LIEUX SUR LE NIVEAU D'ÉDUCATION FINANCIÈRE DES FRANÇAIS | 11 |
| 1.1. L'enquête lancée en 2014 par le CCSF sur la base du questionnaire de l'OCDE | 11 |
| 1.1.1. La mesure de l'éducation financière | |
| méthodologie arrêtée avec l'OCDE | 12 |
| 1.1.2.3. Le comportement financier | 15 |
| 1.1.2.4. Les attitudes et préférences dans le domaine financier 1.1.3. Les résultats de l'étude complémentaire d'IPSOS sur l'évaluation des compétences et des comportements des Français, classés en fonctio des étapes de la vie | s n |
| 1.2. L'évaluation « PISA 2012 » du niveau de culture financière des élèves de 15 ans | 19 |
| 2. LES ACTIONS ENGAGÉES EN FRANCE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE ET LEURS LIMITES | 21 |
| 2.1. Le rôle de l'Éducation nationale | 22 |
| 2.1.1. Le socle commun | |
| 2.1.2. Les parcours différenciés | |
| 2.1.2.2. Dans les séries générales | |
| 2.1.2.3. Au lycée professionnel | |
| 2.2. La prise en charge de l'éducation financière par d'autres intervenants | 24 |
| 2.2.1. Les actions menées en lien avec l'Éducation nationale | 24 |
| 2.2.1.1. Les partenariats | 24 |
| 2.2.1.2. Les autres actions destinées aux enseignants et aux élèves 2.2.2. Les actions de terrain menées par les secteurs public, associatif et professionnel | |
| 2.2.2.1. Les actions tournées vers le grand public | |
| 2.2.2.2. Les actions tournées vers un public ciblé | |
| 2.3. La place des media en matière d'éducation financière | 28 |
| 2.4. Les limites des actions actuelles | 29 |
| 2.4.1. Les actions entrant dans le cadre scolaire ont presque toujours un caractère optionnel | 29 |
| 2.4.2. Aucun événement national à forte visibilité n'est organisé | 30 |

| 2.4.3. Les actions menées par les secteurs associatif et professionnel sont souvent dispersées | |
|--|----------|
| 2.4.4. L'information de référence est difficile à trouver | |
| 2.4.5. L'absence d'outils de mesure de l'efficacité des actions existantes | |
| 2.4.6. Des <i>a priori</i> culturels sur la finance et l'argent | |
| 2.4.7. Le risque de conflit d'intérêts | |
| 2.4.7. Le risque de corinit d'interets | 31 |
| 3. PROPOSITIONS POUR UNE STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION | |
| FINANCIÈRE | 33 |
| 3.1. Les orientations stratégiques | 33 |
| 3.1.1. Premier axe : développer un enseignement d'éducation budgétaire e financière pour tous les élèves | et 22 |
| · | |
| 3.1.1.1. Une nouvelle étape nécessaire | |
| de compétences et de culture | |
| 3.1.2. Deuxième axe : soutenir les compétences budgétaires et financières | |
| Français tout au long de la vie | |
| 3.1.2.1. Proposer des offres d'education financière au bon moment | |
| 3.1.3. Troisième axe : accompagner les publics en situation de fragilité | 33 |
| financière | 36 |
| 3.1.3.1. Le rôle de l'éducation budgétaire et financière | |
| 3.1.3.2. Une systématisation souhaitable | |
| 3.2. Le rôle central d'un portail Internet dédié | |
| 3.3. La mise en place d'une gouvernance et des moyens nécessaires | |
| 3.3.1. Une gouvernance mobilisant toutes les parties concernées | |
| 3.3.1.1. Ce que dit l'OCDE | |
| 3.3.1.2. Ce que font les différents pays | |
| 3.3.1.3. La gouvernance proposée pour la France | |
| 3.3.2. Favoriser la mutualisation de ressources existantes | |
| 3.4. La nécessité d'évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre | 42 |
| 3.4.1. En matière d'évaluation, tirer parti des échanges internationaux auxonnantes participe la France | |
| 3.4.2. Arrêter des critères simples et pertinents pour évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre | 6 |
| 3.4.3. Évaluer à échéance régulière l'état d'avancement de la stratégie nationale | |
| 3.4.4. Rendre compte par un rapport annuel | |
| · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | |
| ANNEXES | 45 |
| TABLE DES ANNEXES | 47 |
| | |

Introduction

Par lettre du 3 octobre 2013, le ministre de l'Économie et des Finances, M. Pierre Moscovici, a confié au Président du Comité consultatif du secteur financier (CCSF) (voir Annexe 1), M. Emmanuel Constans, la mission d'élaborer une proposition de stratégie nationale en matière d'éducation financière, sur la base des principes de haut niveau élaborés en la matière par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et adoptés par le G20 en 2012.

Conformément aux objectifs poursuivis par le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale du 21 janvier 2013, le Ministre a demandé qu'une attention particulière soit apportée au développement de l'éducation budgétaire et à l'apprentissage des outils bancaires qui favorisent l'inclusion financière et contribuent à prévenir le surendettement ¹.

Le présent rapport, issu des travaux d'un groupe de réflexion constitué dans le cadre du CCSF, fait suite à un rapport d'étape remis au Ministre en mai 2014 et vise à répondre à cette demande ministérielle sur un sujet qui constitue une préoccupation croissante aux niveaux national et international.

La définition et le périmètre de l'éducation financière

Depuis plusieurs années, le développement de l'éducation financière dans les États membres constitue l'une des priorités de l'OCDE dans le secteur financier et l'un des trois piliers de la protection des consommateurs, les deux autres étant la régulation et l'inclusion financière. L'OCDE souligne que l'éducation financière est considérée comme une compétence essentielle de la vie courante dans la majorité des économies ².

En 2012, l'OCDE a défini l'éducation financière comme une « <u>combinaison de conscience financière, de connaissance, d'habileté, des attitudes et comportements nécessaires pour prendre les bonnes décisions financières et finalement arriver à un bienêtre financier individuel ³ ».</u>

Le périmètre de l'éducation financière est très vaste. Elle inclut l'éducation budgétaire dont la lettre de mission du 3 octobre 2013 fait également une priorité et qui porte sur les questions de gestion du budget personnel ou familial. Elle recouvre également la banque au quotidien, le crédit, l'épargne et l'assurance.

S'agissant du vocable, « éducation financière », on peut s'interroger pour savoir s'il est approprié pour couvrir tous les objectifs et publics concernés. Ces termes semblent, en effet, plutôt renvoyer au cursus scolaire et universitaire et les termes de « culture financière » ou de « compétences financières » pourraient paraître plus adaptés à l'objectif d'une stratégie couvrant l'ensemble des citoyens (et futurs citoyens). De surcroît, pour certains, les

¹ Le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale du 21 janvier 2013 prévoit un ensemble de 61 mesures au titre desquelles la promotion de l'éducation budgétaire et l'apprentissage des outils bancaires à l'échelle nationale.

² À ce jour, 45 pays ont lancé une stratégie nationale sur l'éducation financière, souvent intégrée dans une approche plus globale, incluant la protection des consommateurs et l'inclusion financière.

³ Source : OCDE - Atkinson et Messy (2012). NB : Le bien-être financier individuel est apprécié par la personne elle-même.

termes d'éducation financière semblent peu adaptés à certains publics d'adultes ou de jeunes adultes en raison de l'idée de « retour à l'école » qu'ils paraissent induire. Certains pays francophones, engagés dans le même type de démarche auprès de l'OCDE ont choisi de parler de « littératie financière » ⁴.

Toutefois, l'expression d'éducation financière, incluant l'éducation budgétaire, apparaît pleinement justifiée si l'on veut vraiment intégrer la formation budgétaire et financière dans une démarche éducative essentielle. De plus, au plan international, dans le cadre de l'OCDE comme dans celui de l'Union européenne, c'est l'expression la plus usitée.

C'est pourquoi, dans la suite de ce rapport, il ne sera question que d'éducation financière, dans son acception la plus large.

Les enjeux de l'éducation financière

Ces enjeux sont de différents ordres, individuels et collectifs.

Il s'agit tout d'abord, par une démarche éducative, de permettre à l'ensemble des citoyens de faire des choix éclairés en matière d'argent, domaine qui concerne chaque Français dans sa vie quotidienne et qui, au cours des trente dernières années, a connu (et connaît toujours) de profondes mutations.

L'éducation financière constitue ainsi l'un des trois piliers de la protection des consommateurs, les deux autres étant l'inclusion financière et la régulation.

En effet, dans le domaine financier, les politiques publiques ne se résument pas à l'éducation financière. Elles intègrent également la recherche d'un meilleur accès aux outils bancaires de base (inclusion financière) et la mise en place d'un cadre juridique suffisamment protecteur des consommateurs et investisseurs en services financiers (régulation). Par son caractère préventif, l'éducation financière constitue pour tous les utilisateurs des services financiers une « ligne de défense » essentielle contre les risques de décisions individuelles erronées.

L'OCDE cite, à cet égard, l'exemple d'un certain nombre de pays qui ont pris conscience de ces enjeux en définissant et en mettant en œuvre une stratégie d'éducation financière, au-delà de la seule régulation financière.

Comme le note l'OCDE, la régulation ne peut suffire, à elle seule, à protéger les consommateurs de services financiers. Les raisons en sont multiples : une plus grande difficulté du régulateur à suivre et à anticiper les évolutions du secteur financier, une accélération de l'innovation dans ce domaine, une plus grande complexité des produits disponibles sur le marché et un nombre croissant de transactions transfrontalières sur Internet.

Si l'innovation et les nouvelles technologies offrent de nombreuses potentialités, elles permettent aussi à des acteurs non régulés d'accéder plus facilement à des consommateurs inexpérimentés et de proposer à ces derniers des produits hautement risqués, voire interdits de démarchage. Lorsque le site est situé hors de France, le caractère transfrontière de la transaction rend plus difficiles la constatation des infractions et leur sanction⁵.

Au-delà des enjeux individuels, l'OCDE souligne également qu'un bas niveau d'éducation financière présente un coût potentiellement élevé pour toutes les parties

⁴ C'est le cas du Gouvernement du Canada, étant précisé que les autorités québécoises préfèrent, quant à elles, parler d'éducation financière

⁵ À titre d'illustration, les nombreuses mises en garde des deux autorités de contrôle du secteur, l'Autorité des marchés financiers (AMF) et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), sur les opérations proposées sur le marché des changes non régulé (FOREX) par des plateformes opérant sur Internet, souvent sans aucune autorisation. Les autorités de contrôle privilégient le recours aux alertes qui, avant toute procédure de sanctions, permettent d'intervenir préventivement auprès des particuliers qui constituent une cible privilégiée pour ces opérateurs, afin qu'ils n'en deviennent pas les victimes.

prenantes du secteur financier et pour la société dans son ensemble. On peut mentionner à ce titre le coût social du surendettement et du malendettement ⁶, les risques liés à une mauvaise allocation de l'épargne, un sentiment général de défiance des citoyens envers la finance ⁷ ou encore la difficile compréhension des politiques publiques et de tous leurs enjeux.

La mise en place d'un groupe de réflexion sous l'égide du CCSF

Conformément à la lettre de mission du 3 octobre 2013, le Président du CCSF a mis en place un groupe de réflexion *ad hoc* et celui-ci a été composé d'acteurs de terrain, membres ou non du CCSF, engagés dans des actions concrètes d'éducation financière et représentant des établissements de crédit ou des professionnels du secteur financier, certains spécialistes de l'éducation financière, ainsi que des associations de consommateurs et d'insertion (voir Annexe 2). En outre, ont participé au groupe de réflexion un représentant de la Banque de France ainsi que des représentants de la direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale et de la direction générale du Trésor. De novembre 2013 à septembre 2014, le groupe s'est réuni toutes les deux semaines sous la présidence de M. Emmanuel Constans, Président du CCSF. Son secrétariat a été assuré par le Secrétariat Général du CCSF.

Le groupe de réflexion a souhaité s'inscrire dans une démarche cohérente avec les travaux de l'OCDE. Ceux-ci constituent un cadre structurant, qui laisse néanmoins des marges de manœuvre aux États membres. Les experts de l'OCDE, chargés du dossier de l'éducation financière, ont été invités à plusieurs reprises à participer au groupe de réflexion, notamment pour présenter la stratégie de l'OCDE en la matière et adapter le questionnaire de mesure de la compétence financière des adultes ⁹.

Pour préparer la définition d'une stratégie française d'éducation financière, le groupe de réflexion a décidé de faire réaliser, sur le modèle recommandé par l'OCDE, une vaste enquête évaluant le niveau de compétence financière de la population française.

Le groupe de réflexion a également procédé à une série d'auditions qui lui ont permis d'inventorier nombre d'initiatives émanant d'acteurs très différents. Il a invité des experts étrangers à présenter leur stratégie nationale, afin de prendre connaissance des meilleures pratiques.

Enfin, le groupe de réflexion a souhaité ancrer sa réflexion dans le concret et formuler des propositions permettant à l'ensemble de la population de mieux répondre aux besoins de la vie quotidienne en matière financière, tout en renforçant sa culture économique. Il a insisté à toutes les étapes de ses travaux sur le rôle central de l'Éducation nationale, à plusieurs niveaux, dans le domaine étudié, mais aussi sur le rôle de tous les autres acteurs déjà engagés dans le développement de l'éducation budgétaire et financière.

⁶ Suivant la définition proposée par le Cabinet Athling pour le CCSF et reprise par le rapport Soulage sur l'inclusion bancaire et la lutte contre le surendettement de novembre 2012, le malendettement est la situation dans laquelle le niveau de charges d'une personne ou d'un ménage endetté n'est pas adapté à son niveau de revenus soit parce qu'il est structurellement mal engagé (trop de crédits ou crédits avec une durée mal adaptée et des échéances trop importantes) soit parce qu'il devient trop important à la suite d'une baisse des revenus, d'une hausse des charges ou les deux ou d'une insuffisance durable des ressources (définition proposée par le cabinet Athling).

⁷ L'enquête du CRÉDOC sur la culture financière des Français, réalisée en 2011 pour le compte de l'AMF et de l'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP), montre que si 7 français sur 10 s'appuient sur leur banquier ou leur conseiller financier quand ils doivent prendre une décision financière, les Français ont en revanche une vision générale négative du milieu financier dans son ensemble.

⁸ Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, ministère des Finances et des Comptes publics.

^{9 «} OCDE/INFE Toolkit to measure financial literacy and financial inclusion : guidance, core questionnaire and supplementary questions » OCDE - Septembre 2013.

1. L'état des lieux sur le niveau d'éducation financière des Français

La culture financière des Français a fait l'objet de plusieurs enquêtes au cours des dernières années. En 2011, une enquête du CRÉDOC, réalisée pour le compte de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et de l'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP) avait abouti à la conclusion que la culture financière des Français laissait à désirer et que nos concitoyens peinaient à en maîtriser les concepts 10. Le CRÉDOC s'était inspiré du questionnaire de l'OCDE, sans toutefois reprendre l'ensemble des questions et en s'éloignant parfois de leur formulation initiale.

Lorsqu'à la fin de l'année 2013 le CCSF s'est vu confier la mission de proposer une stratégie nationale en matière d'éducation financière, le groupe de réflexion a décidé de lancer une étude complète respectant strictement la méthode arrêtée par l'OCDE. L'étude du CCSF a repris l'intégralité et l'ordre des questions posées par l'OCDE tout en les adaptant, dans la mesure du possible, au contexte français. Il était en effet essentiel que les résultats de l'étude puissent être utilisés à des fins de comparaison internationale.

Dans le même temps, au mois de juillet 2014, l'évaluation « PISA 2012 » du niveau de culture financière des élèves de 15 ans, a été rendue publique 11.

Il faut préciser que le questionnaire de l'OCDE portant sur des personnes âgées d'au moins 18 ans et l'évaluation PISA sur des jeunes de 15 ans, il manque des données sur le niveau d'éducation financière des jeunes de 15 à 18 ans. Aussi cette question ne sera-t-elle pas traitée par ce rapport.

1.1. L'enquête lancée en 2014 par le CCSF sur la base du questionnaire de l'OCDE

Cette enquête se présente comme un ensemble de 24 questions (Annexe 4) qui, audelà des données sociodémographiques, portent sur les connaissances, les compétences et les comportements des ménages en matière budgétaire et financière.

¹⁰ Source : CRÉDOC « La culture financière des Français » - Octobre 2011

[«] La culture financière des Français n'est pas brillante. Nos concitoyens peinent à maîtriser des concepts pourtant élémentaires en la matière. Ils ont également des difficultés à faire des calculs financiers simples : par exemple, seule une personne sur deux sait que 100 € placés à 2% par an conduisent à un capital de 102 € au bout de un an. Une personne sur quatre parvient à trouver, dans une liste de trois réponses possibles, la définition d'une obligation, seulement 45% savent ce qu'est un fonds commun de placement et 52% connaissent les principes d'un dividende. Ces lacunes nourrissent un sentiment d'incompétence : 80% de la population reconnaissent qu'ils sont un peu perdus en matière de placements financiers. Nombreux sont ceux qui, d'ailleurs, aimeraient être mieux formés : 79% souhaiteraient en apprendre davantage en matière de finance au cours de leur scolarité et 77% sont réceptifs à la possibilité de suivre une formation dans leur entreprise. Ces attentes sont sans doute amplifiées par les inquiétudes que génèrent actuellement les menaces autour de la zone euro et la dette des États. »

¹¹ L'enquête « PISA 2012 » (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) est la première grande étude internationale à évaluer la culture financière acquise à l'école et en dehors par les jeunes de 15 ans qui arrivent au terme de leur scolarité obligatoire. (Voir infra point I − 2).

1.1.1. La mesure de l'éducation financière

Le groupe de réflexion du CCSF a sollicité les spécialistes du réseau international sur l'éducation financière (INFE) de l'OCDE, Mmes Anne-Flore Messy et Adele Atkinson, pour une présentation détaillée des objectifs poursuivis et des outils proposés par l'OCDE pour développer une stratégie nationale. Puis, il a procédé à un examen approfondi du questionnaire, outil clé créé par l'INFE pour aider les autorités publiques à mesurer le niveau d'éducation financière de leur population, à identifier les besoins et à comparer les niveaux d'éducation financière entre différents pays.

Après avoir précisé en réunion la formulation de certaines questions pour les adapter au contexte français et, à la demande des membres du groupe de réflexion, enrichi le questionnaire, le Secrétariat général du CCSF a confié la réalisation de l'enquête à l'institut IPSOS. Pendant cette période, le dialogue est resté constant avec l'équipe de l'OCDE-INFE.

L'institut IPSOS a réalisé l'enquête du 6 au 26 juin 2014 auprès de 1 506 personnes, soit un échantillon national représentatif de 1 202 Français âgés de 18 à 79 ans, constitué sur une base INSEE, et deux sur-échantillons de 152 entretiens chacun, ciblés selon l'âge : 18-22 ans et 55-59 ans. Hormis la question de l'âge, les deux sur-échantillons ont été constitués pour rester représentatifs en termes de sexe, profession et région d'habitation.

Les réponses ont été recueillies par téléphone. La durée moyenne de l'entretien était de 18 minutes.

Les résultats de l'enquête ont été présentés au groupe de réflexion du CCSF du 10 juillet 2014, puis lors de la réunion conclusive de ce groupe de réflexion, le 9 décembre 2014.

Par ailleurs, l'institut IPSOS a réalisé un complément d'étude pour reclasser les compétences et les comportements en matière budgétaire et financière des Français, en fonction de leur appartenance à sept grands groupes reflétant les étapes de la vie. Il s'agit d'un volet complémentaire à l'étude de l'OCDE, qui apporte un éclairage supplémentaire sur les relations entre les Français et le domaine financier.

1.1.2. Les résultats de l'enquête du CCSF de juin 2014 réalisée selon la méthodologie arrêtée avec l'OCDE

Au-delà des questions permettant de connaître le profil sociodémographiques des personnes interrogées, le questionnaire de l'OCDE porte sur trois types de questions : des questions de connaissance visant à cerner ce que sait le répondant, des questions de comportement visant à définir ce qu'il fait et des questions d'attitude visant à connaître son opinion sur les sujets d'argent. Ces trois types de questions doivent permettre de mieux appréhender le niveau de culture financière de nos concitoyens.

1.1.2.1. Les caractéristiques sociodémographiques

Qui sont ces Français interrogés ? Ils étaient 52% de femmes et 48% d'hommes, classés en cinq tranches d'âge, la moyenne d'âge étant de 45,9 ans. Quant à leur statut, 63% vivaient en couple, 23% étaient célibataires, 10% étaient séparés ou divorcés et 5% veufs ou veuves. Dans 41% des cas, il y avait un enfant mineur au foyer.

Ces Français étaient répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain. 31% d'entre eux vivaient dans une commune rurale (moins de 3 000 habitants), 27% dans une petite ville (moins de 15 000 habitants, 27% dans une ville moyenne (moins de 100 000 habitants) et 15% dans une grande ville (plus de 100 000 habitants).

Parmi les personnes interrogées, 41% avaient un niveau d'études inférieur ou égal au secondaire, 24% avaient suivi une formation technique ou professionnelle et 35% avaient un niveau d'étude universitaire ; 64% étaient des actifs, c'est-à-dire des personnes soit en activité (55%) soit en recherche d'emploi (9%) et 35% étaient sans activité professionnelle, qu'il s'agisse d'étudiants, de retraités ou de personnes dans d'autres situations (parent au foyer par exemple).

Enfin, 86% d'entre eux avaient des revenus stables et réguliers. Avant impôt, 30% disposaient par mois de moins de 1 800 euros, 34% d'un revenu compris entre 1 800 et 3 000 euros par mois et 33% de plus de 3 000 euros.

1.1.2.2. Le niveau des connaissances budgétaires et financières

Le postulat est qu'une personne disposant d'une éducation financière suffisante devrait maîtriser quelques concepts clés de la finance, tels que la division, les taux d'intérêt, le couple rendement/risque, etc. Huit questions de connaissance couvrant divers domaines financiers et présentant un niveau de difficulté variable ont été posées aux 1 202 personnes interrogées. Il est précisé qu'aucune question ne requérait une compétence d'expert 12.

- La première question requiert de savoir effectuer une division simple : « Imaginez que 5 frères reçoivent un don de 1 000 euros. S'ils partagent équitablement cette somme combien chaque frère recevra-t-il ? » (La réponse est : 200 euros).

Parmi les personnes interrogées, 77% répondent correctement, 19% répondent de manière erronée, 3% ne savent pas. Le nombre de personnes répondant correctement monte à 84% si on cible les catégories socio-professionnelles les plus favorisées (PCS+), 83% si on cible les personnes ayant atteint un niveau universitaire et 88% un niveau Bac+4 et plus. Sans surprise, le taux de bonnes réponses est fortement corrélé au niveau d'étude des répondants.

Si on compare ce taux de 77% de bonnes réponses à celui obtenu dans des pays dont les réponses au questionnaire ont été transmises à l'OCDE, c'est l'une des questions pour lesquelles la France a le moins bon classement (13ème sur 15).

- La deuxième question, plus complexe que la première, porte sur les effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat : « Maintenant, imaginez que ces frères doivent attendre un an pour toucher leur part des 1 000 € et que le taux d'inflation se situe à 2 %. Dans un an, seront-ils en mesure d'acheter : (1) davantage qu'ils ne le pourraient aujourd'hui, (2) autant, (3) moins qu'ils ne le pourraient aujourd'hui, (4) cela dépend de ce qu'ils veulent acheter, (5) ne sait pas. ». Parmi les personnes interrogées, 60% donnent une réponse correcte 33% donnent une réponse erronée, 7% ne savent pas ¹³ .

La comparaison avec les autres États dont les réponses ont été traitées par l'OCDE place de nouveau la France au 13ème rang sur 15. Seules l'Irlande et l'Afrique du Sud font moins bien.

- La troisième question porte sur la notion d'intérêt (sur un prêt). Elle est ainsi formulée : « Vous prêtez 25 € à un ami un soir et il vous rend 25 € le lendemain. Quel taux d'intérêt a-t-il payé pour ce prêt ? » (Réponse : 0%).

L'énoncé de la question avait posé problème à certains membres du groupe, comme ne permettant pas de distinguer l'absence d'intérêt d'un taux d'intérêt particulièrement faible, proche de zéro, d'autant que les prêts à intérêt sont rarement pratiqués en famille ou entre amis.

¹³ Parmi les 60% de bonnes réponses, 59% ont porté sur la réponse 53° et 1% sur la réponse (4), qui est acceptée également.

¹² « Measuring financial literacy » Adele Atkinson et Anne-Flore Messy-OCDE-INFE – 2012.

Toutefois, l'intérêt de cette question est de savoir si le principe de l'intérêt est maitrisé, non d'en faire une application concrète. Le taux de réponses correctes atteint 94% pour cette question. Ce taux de 94% est le même que celui obtenu pour la même question dans le cadre d'une autre étude, menée au début de l'année 2014 par la chaire Banques populaires à Audencia et réalisée en collaboration avec l'IFOP 14.

Ce taux de 94% de réponses exactes met la France au 2ème rang parmi les États dont les résultats au questionnaire ont été publiés par l'OCDE. Seule la Hongrie fait mieux avec 95% de réponses exactes.

Les 4ème et 5ème questions portent également sur la notion d'intérêt mais, au-delà de l'aspect théorique, requièrent du répondant qu'il effectue un calcul, fût-il simple :

- La 4ème question peut maintenant être considérée comme classique. Sa formulation a été reprise dans de nombreux questionnaires, quizz ou tests et largement diffusée. Elle s'énonce ainsi : « Supposons que vous déposiez 100 € sur un compte d'épargne sans frais offrant un taux d'intérêt garanti de 2 % par an. Vous n'effectuez aucun versement ni aucun retrait sur ce compte. Combien y aura-t-il dessus à la fin de la première année, une fois les intérêts crédités ? » (Réponse : 102 €).

Le taux de réponses exactes recueillies par IPSOS est de 58%, contre 51% en 2011 dans le cadre d'une enquête du CRÉDOC, précédemment mentionnée. Pour aller plus loin dans l'analyse des réponses, on note que les professions et catégories socio-professionnelles les plus favorisées ont un taux de réponses exactes de 79% et que les répondants ayant atteint un niveau Bac+4 et plus un taux de 88%. On retrouve une corrélation étroite entre le taux de réponses exactes et le niveau socio-professionnel et/ou d'études. Toutefois, s'agissant d'un calcul très simple, ces résultats apparaissent, en comparaison du taux de 94% à la question précédente, peu satisfaisants et perfectibles.

Le taux de réponses correctes de 58% est inférieur à celui obtenu dans la majorité des pays dont les résultats au questionnaire de l'OCDE ont été publiés. Il met la France au 10ème rang sur 15 États.

- La 5ème question consiste en un calcul d'intérêts composés, étant précisé que la réponse attendue n'est pas un nombre déterminé mais une estimation du résultat, permettant d'apprécier si le principe du calcul a été compris. Elle s'énonce ainsi : « Et quelle somme y aurait-il sur le compte au bout de cinq ans, sachant qu'il n'y a pas de frais ? Y aurait-il : (1) Plus de 110 €, (2) 110€ exactement, (3) moins de 110 €, (4) il est impossible de répondre à partir des informations fournies, (5) Ne sait pas ». (La réponse correcte est : plus de 110 €).

Le taux de réponses exactes est de 54%. Si on compare ces résultats avec ceux obtenus en 2011, on observe que le taux de réponses correctes reste stable à 54%. Par rapport à l'ensemble des résultats publiés par l'OCDE, la France se situe au 1er rang, exaequo avec la Norvège. Les résultats français sont atypiques car, contrairement aux résultats constatés dans les autres États, le résultat en France pour le calcul d'intérêt composé est très proche de celui observé pour le calcul d'intérêt simple. Dans les autres États, on observe un taux de chute très notable entre les deux réponses, au détriment du calcul d'intérêt composé. Le très bon résultat français pourrait peut-être s'expliquer en partie par la large diffusion des livrets d'épargne réglementée, et particulièrement du Livret A qui fonctionne suivant un principe d'intérêts composés et qui ont familiarisé les Français avec cette notion.

- Enfin les trois dernières questions consistent en des affirmations dont le répondant doit dire si elles sont vraies ou fausses.

¹⁴ « enquête sur la vulnérabilité financière des Français » - Chaire Banques populaires à Audencia – IFOP.

Elles commencent par ces mots : « J'aimerais savoir si vous pensez que les déclarations suivantes sont vraies ou fausses » :

 « Un investissement offrant un rendement élevé s'accompagne probablement d'un risque élevé. Ou exprimé autrement, la possibilité de gagner beaucoup d'argent s'accompagne aussi de l'éventualité de perdre beaucoup d'argent » (Réponse : vrai).

À cette question, les Français ont donné un taux de réponses exact de 87%. Ce résultat place la France au 1^{er} rang des pays dont les résultats ont été publiés par l'OCDE.

 « Une inflation élevée signifie que le coût de la vie augmente rapidement » (Réponse : vrai).

À 86%, les Français interrogés ont donné une réponse exacte à cette question. Les comparaisons internationales montrent que ce résultat situe la France dans la moyenne des États dont les résultats ont été publiés par l'OCDE.

 « Il est généralement possible de réduire le risque que présente un investissement sur le marché d'actions en achetant des titres très diversifiés. Ou, exprimé autrement, on risque moins de perdre tout son argent quand on diversifie ses placements » (Réponse : Vrai).

Cette dernière question a emporté un taux de réponses exactes de 75%, contre 70% en 2011. Même si ce taux est sans doute encore améliorable, il représente le meilleur score obtenu parmi les États dont les résultats ont été publiés.

1.1.2.3. Le comportement financier

La culture financière ne se mesure pas seulement à l'aune des connaissances acquises dans ce domaine. Le bien-être financier découle également du comportement face aux choix personnels à effectuer en matière de gestion budgétaire et financière ou face aux difficultés à surmonter. Au fil des questions, on constate parfois de grandes différences entre les connaissances et leur concrétisation dans la vie quotidienne.

Si d'après leurs propres déclarations, on devait qualifier le comportement financier des Français, le terme « prudent » reflèterait bien les résultats de l'enquête IPSOS lancée par le CCSF. Cette prudence se décèle aussi bien dans les réponses aux questions relatives à la gestion du budget personnel que dans celles relatives aux décisions d'épargne et au choix des produits. Enfin, trait plusieurs fois souligné, les Français manifestent une forte aversion au risque dans leurs choix d'investissement.

Neuf personnes interrogées sur dix sont décideurs ou codécideurs des questions d'argent dans le ménage et 85% d'entre elles disent tenir leur budget, c'est-à-dire suivre régulièrement les revenus et les dépenses du ménage (chez les retraités ce chiffre est de 90%). 95% des personnes interrogées disent régler leurs factures en temps et en heure. De même, la très grande majorité, 93% d'entre elles, indiquent qu'avant de procéder à un achat, elles se demandent si elles en ont bien les moyens.

Quatre personnes interrogées sur dix (39%) indiquent avoir rencontré, au cours de l'année passée, une situation où leurs revenus ne couvraient pas en totalité leurs dépenses. Ce taux est plus élevé chez les femmes (45%), chez les jeunes de 25 à 34 ans (50%) et chez les personnes en recherche d'emploi (60%).

Lorsqu'elles « n'arrivent pas à joindre les deux bouts », 69% des personnes interrogées disent revoir leur budget ou utiliser des ressources existantes. Dans presque la moitié des cas, il s'agit alors de réduire les dépenses ou de se passer de certains biens ou services. 26% d'entre elles sollicitent une aide financière, le plus souvent auprès de la famille

ou d'amis (18%). Elles sont 12% à solliciter un crédit ¹⁵. 12% à créer de la ressource en faisant des heures supplémentaires ou en reprenant une activité, et 8% à ne pas honorer les échéances, prendre du retard ou différer les paiements.

Au-delà des simples questions de gestion du budget, 89% des sondés disent qu'en matière financière ils surveillent étroitement et personnellement leurs affaires ; cela représente un score élevé au regard des résultats publiés par l'OCDE.

Ils sont moins nombreux (60%) à indiquer qu'ils se fixent des objectifs d'épargne à long terme et s'efforcent de les atteindre. Sans être parmi les plus élevés, il s'agit d'un score important pour un pays qui dispose d'un filet social étendu, notamment pour le financement de la retraite ; les Français interrogés ne se sentent pas dispensés d'épargner pour faire face aux échéances de moyen et long termes ¹⁶.

Quand on s'enquiert du comportement d'épargne, 87% des répondants indiquent qu'ils ont épargné au cours des douze derniers mois ; ce chiffre est encore plus élevé chez les 18-34 ans (93%). Quant aux supports d'épargne privilégiés, 73% ont versé de l'argent sur un compte ou un livret d'épargne (80% chez les 25-34 ans), 37% ont augmenté le solde créditeur du compte bancaire, 29% ont conservé de l'argent liquide chez eux. Enfin, seuls 12% (17% chez les 45-54 ans) ont acheté des instruments financiers. Quand il s'agit d'épargner, les Français privilégient les placements sécurisés.

En moyenne, les Français sont détenteurs de six produits financiers. Dans le domaine des produits du quotidien, il s'agit du compte bancaire ou postal (99%) et de la carte bancaire (97%). Dans le domaine des produits d'épargne, il s'agit principalement du livret d'épargne réglementée (76%), du contrat d'assurance vie (53%), du plan ou compte d'épargne logement (41%), des actions, obligations ou parts sociales (28%), d'un produit d'épargne retraite (20%).

Avant de souscrire un produit financier, 44% des Français interrogés indiquent avoir comparé les produits ou les offres mais 50% n'ont procédé à aucune comparaison. Parmi ceux qui ont cherché à comparer 27% ont comparé différents organismes avant d'arrêter leur décision, 13% ont comparé différents produits au sein d'un même organisme bancaire ou financier et 4% ont regardé sur le marché mais n'ont pas trouvé d'autres offres ou produits à comparer.

Dans leur choix de produits financiers, les Français interrogés ont été sensibles à des informations fournies principalement par des professionnels, par l'entourage ou recueillies en agence bancaire ou via Internet. Pour 34% d'entre eux, l'information ayant motivé leur choix a été fournie par les conseillers de l'organisme proposant ces produits. 25% ont été sensibles à des conseils provenant de parents ou d'amis. Les médias ont joué également un rôle important pour 43% des personnes interrogées, mais il s'agit principalement des informations disponibles en agence bancaire (20%) et d'Internet (16%). La presse écrite et audiovisuelle semble jouer un rôle beaucoup plus limité, y compris quand on y intègre la publicité (12%).

Enfin, les réponses au questionnaire permettent de souligner l'aversion au risque des Français qui ne sont que 20% à être prêts à risquer une partie de leur argent lorsqu'ils achètent un produit d'épargne ou de placement. Ces déclarations sont corroborées par les choix de placement des Français, essentiellement des produits d'épargne à capital et rendement garantis.

¹⁵ Ce taux est assez représentatif de l'ensemble des 14 réponses publiées en 2012 par l'OCDE.

¹⁶ Ce résultat est cohérent avec les nombreuses études de l'INSEE et de la Banque de France montrant que les ménages français ont un taux d'épargne élevé (15,9% du revenu disponible brut au 1^{er} trimestre 2014).

1.1.2.4. Les attitudes et préférences dans le domaine financier

Les attitudes face à l'argent constituent également un élément important de la culture financière. Elles révèlent un ensemble de croyances, de préférences et de rejets qui sont à prendre en considération pour bâtir une stratégie nationale. À cet égard, l'enquête du CCSF fournit plusieurs indicateurs intéressants parce que paradoxaux.

Ainsi, 58% des Français interrogés pensent que l'argent est fait pour être dépensé (22% sont en désaccord avec cette affirmation et 20% sont sans avis). Toutefois, seuls 32% tirent plus de satisfaction à dépenser l'argent qu'à l'épargner, 48% des personnes interrogées étant en désaccord avec cette assertion. Enfin, 69% sont en désaccord avec une attitude consistant à vivre au jour le jour sans se faire de souci pour le lendemain, attitude qui ne recueille que 24% d'opinions favorables.

En résumé, l'enquête du CCSF permet de dresser un tableau assez contrasté sur la culture financière des Français, qui ont des lacunes en termes de connaissances mais font preuve de bon sens en termes de comportement.

Les questions de connaissance donnent lieu à des résultats divergents. Les Français maîtrisent mieux les concepts théoriques que leur mise en pratique. Ainsi, ils comprennent ce qu'est un taux d'intérêt (94% de réponses correctes) mais ont plus de difficultés à faire un calcul d'intérêt simple de type 100 + 2% de 100 (58% de réponses correctes). Ils savent qu'un taux d'inflation élevé signifie que le coût de la vie augmente rapidement (86% de réponses correctes) mais sont moins nombreux à savoir qu'avec une inflation annuelle de 2%, ils pourront acheter moins qu'aujourd'hui dans un an (59%).

L'analyse des réponses aux questions de comportement financier montre que les Français se sentent concernés et impliqués dans la gestion de leur argent. Ils sont 89% à décider ou prendre part aux décisions relatives à l'argent et 85% à tenir un budget. En cas de difficulté pour « joindre les deux bouts », situation qui a concerné quatre Français sur dix au cours des douze derniers mois, ils cherchent prioritairement à rééquilibrer leur budget ou utiliser les ressources existantes plutôt qu'à recourir au crédit ou rééchelonner leurs paiements.

Lorsqu'ils choisissent un produit bancaire ou financier, 84% des Français sont influencés par un ou plusieurs prescripteurs, principalement par les professionnels du secteur et par leur entourage (53%). Internet et la communication en agence bancaire constituent des facteurs influents (respectivement 16% et 20%). En revanche, la presse spécialisée est peu mentionnée (6%). Avant la souscription effective du produit, 44% comparent les différents produits et/ou les différents établissements.

Les Français sont également prudents. Ils règlent leurs factures en temps et en heure (95%) et avant d'acheter quelque chose, ils se demandent s'ils en ont bien les moyens (93%). Dans leurs investissements, ils sont également (trop) prudents et privilégient l'épargne règlementée et l'assurance-vie ¹⁷.

Les questions portant sur l'attitude face à l'argent suscitent des réponses contrastées. Ainsi, une majorité de Français pensent que l'argent est fait pour être dépensé (58%) Toutefois, seuls 32% tirent plus de satisfaction à dépenser l'argent qu'à l'épargner et 69% sont en désaccord avec une attitude consistant à vivre au jour le jour sans se faire de souci pour le lendemain.

¹⁷ Quoique la question n'ait pas été posée, les contrats d'assurance-vie souscrits en France en 2013 sont très majoritairement des contrats en euros, dont le capital est garanti.

La comparaison avec les données publiées de l'OCDE montre que les besoins et les lacunes constatés en France sont assez partagés par des pays au niveau de vie comparable ¹⁸. Aussi, apparaît-il que plus que remédier à un défaut général d'éducation financière, l'enjeu principal est d'augmenter le niveau de compétence financière de chaque citoyen, pour permettre à chaque personne de faire face aux nouveaux défis que constituent la rapidité des échanges, la montée en force des nouvelles technologies, la complexité des produits financiers et le caractère transfrontalier des flux financiers.

1.1.3. Les résultats de l'étude complémentaire d'IPSOS sur l'évaluation des compétences et des comportements des Français, classés en fonction des étapes de la vie

L'Institut IPSOS a réalisé, sous sa responsabilité, un volet complémentaire à l'étude demandée par le CCSF, en segmentant les répondants en fonction de leur appartenance à sept grands groupes reflétant les étapes de la vie : les étudiants, les célibataires actifs sans enfants, les couples sans enfants, les parents avec enfant(s) mineur(s) à domicile, les parents avec enfant(s) majeur(s) à domicile, les retraités non seuls et les retraités seuls.

Sur le plan de la stabilité financière, ce sont les retraités non seuls qui affichent le meilleur taux de stabilité et de régularité des revenus (94%). Parmi les Français qui ont eu du mal à « joindre les deux bouts » au cours des 12 derniers mois, les plus concernés par ces difficultés sont les jeunes parents (50%) puis les célibataires actifs (41%) et les couples sans enfants (37%); seuls 19% des retraités non seuls ont eu des difficultés à joindre les deux bouts. Enfin, à la question de savoir combien de temps ils pourraient tenir sans emprunter ni déménager en cas de perte de leur principale source de revenus, ce sont les étudiants qui semblent être les plus fragiles (61% ne pourraient pas tenir trois mois), suivis par les célibataires actifs (44%) et les jeunes parents (43%).

La connaissance de la terminologie financière se développe au fur et à mesure des étapes de la vie. Quand on leur cite 16 produits bancaires ou financiers, les étudiants en connaissent en moyenne 9,3 contre 12 pour les parents avec enfant(s) mineur(s) et 13,5 pour les retraités non seuls. En revanche, les mécanismes financiers sont mieux compris par les étudiants que par les jeunes parents, les retraités non seuls obtenant le meilleur score à ces questions de compréhension.

Assez logiquement, la détention des produits bancaires et financiers progresse au fur et à mesure des étapes de la vie : si les étudiants détiennent en moyenne 3,5 produits (un compte bancaire ou postal, une carte bancaire et un livret A), les célibataires actifs en détiennent en moyenne 5,5 et les plus dotés sont les parents avec enfant(s) majeur(s) avec un nombre moyen de 6,8. Les retraités seuls n'en détiennent plus que 5,4 en moyenne.

En termes de comportements financiers, les réflexes de comparaison des offres sont moins répandus chez les étudiants et les retraités seuls (57% ne font aucune comparaison). Les plus regardants sont les parents avec enfant(s) majeur(s) (seuls 40% ne font aucune comparaison). L'influence de l'entourage diminue au fur et à mesure des étapes de la vie. Ainsi, le bouche à oreille et les conseils de l'entourage constituent, pour les étudiants, la première source à l'origine de l'achat du produit (49%), alors que cette source ne représente plus que 24% pour les célibataires actifs. Ce chiffre se stabilise ensuite pour tomber à 13% des retraités non seuls et 18% des retraités seuls. Les informations fournies par les professionnels du secteur, tels que les conseillers financiers, restent une source importante de décisions à tous les âges de la vie.

^{18 «} Measuring financial literacy » Adele Atkinson & Anne-Flore Messy - OCDE-INFE - 2012

1.2. L'évaluation « PISA 2012 » du niveau de culture financière des élèves de 15 ans

Le programme international pour le suivi de l'acquis des élèves (PISA) est une enquête triennale qui vise à montrer dans quelle mesure les élèves arrivant au terme de leur scolarité obligatoire possèdent certaines des connaissances et des compétences essentielles pour participer pleinement à la vie de nos sociétés modernes ¹⁹.

En 2012, pour la première fois, PISA s'est donné pour objectif d'évaluer la culture acquise - à l'école et en dehors – dans le domaine financier par des jeunes de 15 ans arrivant au terme de leur scolarité obligatoire. La France participait à cette enquête en même temps que 12 autres pays et économies membres de l'OCDE ²⁰ ainsi que 5 pays et économies partenaires ²¹. En France, 1 068 élèves de 225 établissements scolaires ont effectué le test de culture financière.

Les résultats de l'enquête « PISA 2012 » ont été rendus publics le 9 juillet 2014. L'OCDE met en exergue les conclusions suivantes :

- Les résultats des élèves français en culture financière sont inférieurs à la moyenne des 13 pays et économies de l'OCDE ayant participé à l'évaluation. Avec un score moyen de 486 points (contre 500 points pour la moyenne des 13 pays et économies de l'OCDE), la France se situe entre le 9^{ème} et le 14^{ème} rang parmi les 18 pays et économies participantes. Pour autant les résultats moyens de la France ne sont pas sensiblement différents de ceux de l'Espagne, des États-Unis, de la Fédération de Russie, d'Israël et de la Slovénie.
- Dans l'ensemble les résultats des élèves français en culture financière sont inférieurs à ce que leurs résultats en mathématiques et en compréhension de l'écrit auraient pu laisser penser.
- L'écart de performance entre les différents groupes socio-économiques est plus large que la moyenne de l'OCDE, de même que l'écart lié à l'origine entre élèves autochtones et élèves issus de l'immigration.
- En France, plus de 80% des élèves possèdent un compte bancaire ou une carte de paiement prépayée (72% des élèves de milieu défavorisé contre 90% des élèves de milieu aisé). Avant contrôle du milieu socio-économique, les élèves qui possèdent un compte bancaire atteignent un meilleur score que ceux qui n'en ont pas. Toutefois, l'écart disparaît après contrôle du milieu socio-économique.

L'enquête PISA a été diversement accueillie et interprétée en France. Elle a le mérite de présenter une dimension internationale qui permet aux autorités françaises de situer le niveau d'éducation financière des élèves de 15 ans , avec ses points forts et ses points faibles, parmi d'autres États, et de prendre connaissance des meilleures pratiques existantes.

¹⁹ Source : OCDE – Résultats du PISA 2012 en culture financière – Note par pays - France

²⁰ Pays et économies membres de l'OCDE : Australie, Communauté flamande de Belgique, Espagne, Estonie, États-Unis, France, Israël, Italie, Nouvelle-Zélande, Pologne, République Tchèque, Slovaquie et Slovénie.

²¹ Pays et économies partenaires : Colombie, Croatie, Fédération de Russie, Lettonie et Shanghai-Chine.

2. Les actions engagées en France en matière d'éducation financière et leurs limites

Quand on parle d'éducation financière, on pense de prime abord à l'Éducation nationale qui s'adresse à la totalité des jeunes de 6 à 16 ans et forme ainsi les futurs adultes.

Pour autant, l'éducation financière ne s'arrête pas une fois franchie la porte de l'école. Elle est largement relayée par d'autres intervenants qui tentent de combler, à leur mesure, les lacunes qu'ils constatent.

Ces acteurs sont nombreux en France. Institutionnels ou non, leur poids est très variable et leur implication dans le domaine de l'éducation financière n'est pas toujours identifiée en tant que telle. Leurs réalisations au niveau local sont souvent très remarquables, grâce au dynamisme des intervenants, à leur mobilisation auprès de publics très variés -et parfois très démunis- et à leur proximité avec le terrain. Ils constituent pour les pouvoirs publics de précieux relais tant pour faire remonter auprès d'eux les difficultés rencontrées sur le terrain que pour diffuser l'information auprès des publics cibles

Parmi les principaux acteurs associés au groupe de réflexion du CCSF il convient de citer, outre le ministère de l'Éducation nationale, l'Association française des intermédiaires bancaires (AFIB), l'Association française des sociétés financières (ASF), l'Association française des usagers des banques (AFUB), la Banque de France, les Clés de la banque, la Croix-Rouge française, Familles rurales, Finance & Pédagogie, l'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP) et l'Union nationale des associations familiales (UNAF).

Par ailleurs, d'autres organismes disposant d'une expérience reconnue dans ce domaine ont été auditionnés par le groupe de réflexion, notamment l'association Crésus, l'Institut national de la consommation (INC), l'Association « Entreprendre pour apprendre », la fondation Cétélem ou encore Aflatoun, association d'origine néerlandaise qui, même si elle n'est pas encore active en France, œuvre pour l'éducation financière des jeunes dans le monde.

Enfin, d'autres actions mériteraient d'être étudiées, telles celles conduites par l'Autorité des marchés financiers (AMF) pour l'information des épargnants et des investisseurs, mais le présent rapport ne pouvait pas être exhaustif ²².

Les démarches entreprises par ces différents acteurs se déploient dans des cadres très différents, cadre scolaire, cadre de l'aide aux familles ou aux personnes en difficulté, cadre de l'entreprise...

Le groupe de réflexion s'est aussi penché sur le rôle que la presse pouvait jouer en matière d'éducation financière.

Enfin, les limites actuelles de ces différentes actions ont été mises en exergue au fil des discussions.

Développer la culture financière des épargnants à travers des actions de pédagogie fait partie des axes forts de la politique de l'AMF, déclinés dans ses deux derniers plans stratégiques. Aussi conduit-elle de nombreuses actions d'éducation financière, considérées comme un préalable nécessaire à une bonne décision d'investissement (création de contenus pédagogiques tous médias, formations en présentiel, interventions dans les journaux télévisés à forte audience, créations d'outils tels que vidéos pédagogiques, calculateurs ou quizz). Elle met en place plusieurs partenariats avec des acteurs impliqués dans ce domaine (INC, IEFP).

2.1. Le rôle de l'Éducation nationale

Dès le commencement de ses travaux, le groupe de réflexion du CCSF a fait le point de la situation des programmes de l'Éducation nationale en matière d'éducation financière, notamment à la suite de la réforme de 2010 et en s'attachant aux perspectives ouvertes par la réforme des programmes lancée en 2013.

Il en ressort que l'Éducation nationale participe de façon croissante à l'éducation budgétaire et financière notamment par l'élaboration des programmes qui intègrent certains éléments de l'éducation financière dans le parcours scolaire.

2.1.1. Le socle commun

Actuellement, les textes concernant la scolarité obligatoire, du cours préparatoire jusqu'en fin de troisième, définissent un « socle commun » qui représente ce que nul ne peut ignorer en fin de scolarité obligatoire.

Les éléments concernant l'éducation budgétaire et financière se trouvent dans l'un des sept piliers de ce socle, celui des « compétences sociales et civiques » qui vise à mettre en place un parcours civique de l'élève, constitué de savoirs, de valeurs, de pratiques et de comportements dans le but de favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle.

Les connaissances portent principalement sur deux domaines : le droit (par exemple, la responsabilité contractuelle) ainsi que la gestion (par exemple, établir un budget, contracter un emprunt). Les capacités à acquérir (apprendre à identifier, classer et hiérarchiser l'information) visent à éviter les conduites à risque, y compris dans le rapport à l'argent. Comme il n'existe pas d'enseignement dédié à l'éducation financière, ces connaissances et compétences se déclinent dans plusieurs enseignements, tels que les mathématiques, l'histoire, la géographie, l'éducation civique et la technologie jusqu'à la fin de la troisième.

Ainsi le socle commun détaille jusqu'à la classe de troisième, notamment en mathématiques, un certain nombre de notions et de capacités que l'élève doit maîtriser à l'issue du cycle au collège.

2.1.2. Les parcours différenciés

2.1.2.1. Au lycée

La réforme de 2010 a permis la création « d'enseignements d'exploration » dont un enseignement d'économie obligatoire, choisi entre les « principes fondamentaux de l'économie et de la gestion » (PFEG) et les « sciences économiques et sociales » (SES). Ces deux enseignements sont dispensés au rythme d'une heure trente par semaine, en classe de seconde, à tous les élèves de lycée. Environ 25% des lycéens choisissent PFEG et 75% SES. Si l'enseignement PFEG permet d'aborder certains sujets d'éducation financière, tels que « à quoi sert une banque ? », ou encore les risques liés au crédit, aucun de ces sujets n'est obligatoire. L'enseignement SES aborde les agrégats de l'économie, revenu, pouvoir d'achat, prix, consommation, etc.

Les « enseignements d'exploration » laissent une place à des intervenants extérieurs et à des matériels pédagogiques variés. La production des élèves est évaluée selon des modalités particulières.

Après la seconde, en cycle terminal des lycées technologiques et généraux, deux filières sont concernées : l'une en lycée technologique, avec la filière « sciences et technologies du management et de la gestion » (STMG), l'autre dans les lycées d'enseignement général avec la filière « économique et sociale » (ES). Les autres filières n'offrent pas d'enseignement d'éducation financière.

Pendant les cours d'économie de la filière STMG, trois sujets peuvent se rapprocher de l'éducation financière :

- Les modes de financement de l'activité économique (situation financière des agents économiques, financement direct, indirect etc.);
- Les grandes questions économiques et les enjeux actuels (échanges économiques, interrelations entre agents, les fonctions de la monnaie);
- L'affectation des revenus des ménages (déterminants de la consommation et de l'épargne, pouvoir d'achat).

Le programme précise que les agents économiques peuvent cumuler plusieurs fonctions (ménage, entrepreneurs individuels, etc.). Leur étude doit permettre de mesurer l'impact réel de la vie économique sur les individus, à l'aide de fréquents allers-retours entre théorie et pratique.

2.1.2.2. Dans les séries générales

Les thèmes abordés en série ES sont plus macro-économiques (monnaie, financement de l'économie, taux d'intérêt). Néanmoins, des aménagements récents permettent d'aller vers plus de concret. Ainsi, des calculs simples de taux accompagnent la théorie du financement de l'économie. Dans les travaux personnels encadrés, le thème de l'argent est souvent choisi.

Les programmes précisent que l'enseignement doit faire une large part aux exercices pratiques, projets, expériences. Il ne doit pas s'agir de cours magistraux.

2.1.2.3. Au lycée professionnel

C'est au lycée professionnel, sans distinction de série, que sont abordées le plus concrètement possible les questions liées à l'éducation budgétaire et financière, à travers un enseignement hebdomadaire d'une heure intitulé « prévention, santé, environnement ». Cet enseignement comprend un module « environnement économique et protection du consommateur » qui vise à apprendre à gérer son budget, acheter un bien, définir un contrat, connaître les différents modes de crédit, l'endettement et le surendettement pour environ 6 à 10 heures par an. Cet enseignement n'est pas théorique, mais basé sur des exercices pratiques, des projets, des études de cas.

Bien que pouvant faire partie des programmes, l'éducation financière souffre d'un certain éclatement dans son enseignement. D'une part certaines filières lui laissent plus de place que d'autres, d'autre part, la liberté de choix laissée aux enseignants de retenir certains thèmes financiers ne permet pas de s'assurer que tous les élèves ont reçu la même base d'éducation financière, et que cet enseignement a porté sur les finances personnelles.

2.2. La prise en charge de l'éducation financière par d'autres intervenants

2.2.1. Les actions menées en lien avec l'Éducation nationale

2.2.1.1. Les partenariats

L'Éducation nationale a mis en place des partenariats avec diverses associations ou organismes, nationaux ou locaux, visant à améliorer la diffusion de l'éducation financière auprès des populations en âge scolaire.

On peut notamment citer quatre exemples de partenariat ayant fait l'objet d'une audition par le groupe de réflexion :

- a) <u>avec la Banque de France</u> une convention de partenariat a été signée en 2013 entre le ministre de l'Éducation nationale et le gouverneur de la Banque de France concernant le projet de Cité de l'économie et de la monnaie. La convention formalise, renforce et élargit la coopération entre ces deux institutions (participation au conseil scientifique et à la préparation des contenus, test des ressources pédagogiques). Cette convention s'inscrit dans le contexte plus large des actions menées par la Banque de France dans le cadre de sa contribution à l'éducation des jeunes en matière d'économie, de monnaie et de finance avec le ministère de l'Éducation nationale : ateliers pédagogiques, réalisation et distribution de vidéos, et de documents pédagogiques, coopération avec un nombre croissant d'académies.
- b) <u>avec « l'Institut pour l'éducation financière du public » (IEFP)</u>, créé en 2006 à l'initiative de l'Autorité des marchés financiers (AMF), dont la promotion est faite sur le site EDUSCOL et qui propose sur son vecteur de communication principal le site internet www.lafinancepourtous.com, des pages spécifiques à destination des enseignants qui souhaiteraient introduire dans le cadre de leur enseignement des sujets ayant trait à la compréhension et à la maîtrise des mécanismes monétaires et financiers de base. Les enseignants peuvent trouver sur le site des outils pédagogiques allant du primaire au supérieur. L'IEFP s'appuie sur diverses conventions avec l'éducation nationale, au plan national mais aussi directement avec les académies.
- c) <u>avec « Entreprendre pour apprendre » (EPA)</u>, association nationale agréée qui fonctionne avec des associations régionales plus particulièrement concentrées sur l'école primaire. Le ministère de l'Éducation nationale et les académies sont aussi parties prenantes. Le concept consiste en la création et la mise en place dans les établissements scolaires de mini entreprises. Un prix régional annuel est attribué au meilleur projet, suivi d'un concours national. Ces projets de mini entreprises s'étalant sur une durée d'activité de 70 heures par année scolaire, ont déjà concerné de 2010 à 2013 plus de 2100 classes et semblent monter en puissance au fur à mesure que leur notoriété croît.
- d) avec « Économie sociale partenaire de l'école de la République » (ESPER), partenariat récent, signé en juin 2013. Il s'agit pour cette association de mener des actions communes aux différentes associations membres au nom des valeurs de l'économie sociale et solidaire.

2.2.1.2. Les autres actions destinées aux enseignants et aux élèves

À côté des organismes engagés dans des actions de partenariat, des associations entrent également en contact avec l'Éducation nationale pour mener localement des actions vis-à-vis des élèves.

- Le groupe de réflexion a auditionné <u>l'association Crésus</u> ²³ qui a développé un jeu éducatif « Dilemme » permettant à l'enseignant, le cas échéant formé et accompagné d'un bénévole de l'association, d'aborder de façon ludique en quelques heures des éléments d'éducation financière et de sensibiliser les écoliers à la gestion d'un budget. Il vise principalement les classes de collège où les enseignants volontaires peuvent consacrer deux heures à ce jeu mais également les adultes lorsque le jeu est mis en œuvre par certains organismes sociaux dans le cadre de leur action. Lors de leur audition, les promoteurs de ce jeu ont fait part de retours d'expérience particulièrement positifs de la part de toutes les parties prenantes, bénévoles de l'association et surtout enseignants et élèves.
- <u>Les Clés de la banque</u> ²⁴, programme d'éducation financière de la Fédération bancaire française (FBF), indépendant de toute logique commerciale ou publicitaire, a aussi présenté son action en cours à destination des enseignants. Il met à leur disposition des diaporamas prêts l'emploi lewebpédagogique, sur son via www.lesclesdelabangue.com et également sur site de la communauté européenne « consumer class room ». En 2014, 50 000 élèves ont été sensibilisés sur les sujets suivants : la banque et l'économie des ménages, la banque au cœur du financement de l'économie, consommation et épargne domestique, formes et fonctions de la monnaie. En mars 2015, le programme des Clés de la banque participera à la semaine européenne de l'argent (European Money Week), à destination des élèves, lancée par la Fédération bancaire européenne et à laquelle participeront 32 pays européens. L'opération en France consistera, sous le nom « j'invite un banquier dans ma classe », à proposer aux classes de CM1et CM2, un atelier ludo-pédagogique autour d'un jeu sur l'argent et la banque (achat, paiement, budget).

- Finances & Pédagogie, qui a été créée par les Caisses d'épargne en 1957, a reçu l'agrément du ministère en tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement public. L'association développe des programmes d'éducation financière auprès des élèves et des étudiants, notamment le programme européen « Apprendre la bourse », dans lequel plus de 2 500 jeunes sont associés chaque année, depuis plus de 10 ans.

2.2.2. Les actions de terrain menées par les secteurs public, associatif et professionnel

Aujourd'hui, les actions d'éducation financière se déploient principalement en dehors de l'institution scolaire. Souvent liées au secteur associatif, familial, d'insertion, de défense des consommateurs ou aux organisations professionnelles, elles s'adressent à tout public et/ou à un public déterminé ou encore aux aidants des publics en difficulté, en particulier aux travailleurs sociaux.

Au fil de ses différentes réunions, le groupe de réflexion a dressé un bilan approfondi (mais non exhaustif) des initiatives publiques ou privées menées en matière d'éducation financière et abouti à un constat soulignant la grande qualité de ces initiatives. Il a en particulier remarqué l'énergie considérable déployée par nombre d'intervenants pour faire progresser l'éducation financière notamment chez les jeunes mais aussi dans tous les secteurs de la société, y compris parmi des publics très défavorisés.

²³ Crésus est un réseau associatif reconnu d'utilité publique dédié à l'accompagnement et à la prévention du risque d'exclusion financière depuis 1992. C'est pour répondre à cette mission que le réseau comprenant 600 bénévoles experts souvent retraités du monde de la banque, de l'assurance et de l'enseignement, et faisant 24 000 heures de formation par an a développé un pôle d'expertise en matière d'éducation budgétaire. L'association est surtout particulièrement active vis-à-vis des populations surendettées qui constituent son cœur de cible.

²⁴ Les « Clés de la Banque » est un service mis à la disposition du public par la Fédération Bancaire Française et destiné à lui apporter les informations dont il peut avoir besoin pour comprendre les mécanismes bancaires et les utiliser au mieux. « Les Clés de la Banque » est un service gratuit et indépendant de toute enseigne commerciale. Aucun nom de banque ou de produit propre à une seule banque n'y est cité.

Le groupe de réflexion a mené plus d'une vingtaine d'auditions d'organismes publics ou privés, français ou étrangers, œuvrant à différents titres dans le domaine de l'éducation financière, chacun ayant son public cible.

2.2.2.1. Les actions tournées vers le grand public

- « L'Institut pour l'éducation financière du public » (IEFP) ne se limite pas au champ scolaire. Il œuvre pour une information de qualité accessible au plus grand nombre. Son objectif est de donner aux Français les bases de connaissance nécessaires pour leur permettre de mieux gérer leur argent, de mieux appréhender et choisir les produits financiers, de se sentir plus à l'aise dans leur environnement quotidien et de comprendre l'actualité économique et financière. Le site Internet de l'IEFP « www.lafinancepourtous.com » a reçu près de 2 millions de visiteurs en 2013.
- « Les Clés de la banque » informe, depuis plus de douze ans, le grand public sur tous les sujets liés à l'argent et à la banque au quotidien. En 2014, le site « www.lesclesdelabanque.com » a accueilli près de 4 millions de visiteurs. Près de 500 000 publications (mini-guides bancaires) ont été diffusés gratuitement. Ce programme aide également les accompagnants, formateurs, éducateurs, enseignants et acteurs sociaux à acquérir les compétences suffisantes pour aider tous ceux qui en ont besoin et particulièrement les personnes fragiles : 16 partenariats actifs avec les grands centres communaux d'action sociale (CCAS) partout en France, des partenariats avec les Écoles de la deuxième chance qui ont permis de former à la gestion du budget personnel 450 jeunes en 2014 et plusieurs milliers prévus en 2015. Pour cela, il s'appuie sur le réseau des 105 comités de la Fédération bancaire française (FBF) en région et des milliers de banquiers volontaires qui œuvrent bénévolement et localement sur le terrain, indépendamment de toute logique commerciale ou publicitaire. Ce programme informe aussi les personnes désireuses d'entreprendre pour faciliter leurs démarches bancaires ainsi que ceux qui ont déjà une très petite entreprise, entre autres.
- L'association <u>«Finance & Pédagogie »</u>, acteur historique de l'éducation financière, vise à intervenir auprès d'un très large panel d'acteurs (associations, entreprises privées et publiques, services sociaux, établissements scolaires...) pour parler d'argent et permettre la vulgarisation et la démythification des principaux mécanismes bancaires et financiers. Au cours de leurs interventions, souvent en face à face, les formateurs de Finance et Pédagogie privilégient une approche pédagogique et ludique, reposant sur la participation de tous, au moyen de jeux quizz, modules PowerPoint animés, démonstrations par des spécimens (moyens de paiement), cas pratiques et mise en situation par jeux de rôle.
- L'Association française des usagers des banques (AFUB) met en place des programmes d'éducation financière sous forme d'ateliers interactifs, principalement au niveau régional, pour permettre aux participants de faire face aux nécessités de la vie quotidienne et d'acquérir de bons réflexes pour gérer les différentes situations rencontrées, notamment vis-à-vis de sa banque. Elle prépare pour des personnes relais (avocats, assistantes sociales,...) des ateliers portant sur l'actualité législative et jurisprudentielle du crédit et du surendettement. L'AFUB intervient aussi régulièrement dans les médias (radio, télévision).
- « <u>Familles rurales</u> » intervient notamment dans le domaine de l'accompagnement budgétaire des familles, dans un contexte de dépenses de plus en plus contraintes. Parmi les actions innovantes présentées au groupe de réflexion, il convient de citer la création du jeu « Budgetissimo » qui vise à sensibiliser le plus grand nombre, les jeunes à partir de 10 ans, les familles et les adultes, à la notion de budget familial, à lutter contre le mal endettement et à accompagner les familles dans leur fonction d'éducation. Des animations collectives d'information et de prévention sont organisées pour une durée de 2 à 3 heures ainsi que des animations individuelles.

- « L'Union nationale des associations familiales » (UNAF), ainsi que les UDAF au niveau départemental, conduisent un certain nombre d'actions d'éducation budgétaire et financière en s'appuyant sur différents supports tels que des fiches thématiques, des livrets, des cd-rom qui détaillent, par exemple, des budgets types. Les actions sont menées à travers des « maisons familiales rurales » ou directement dans des écoles avec l'accord des enseignants. Les UDAF interviennent également par des émissions sur des radios locales. Enfin, les UDAF mènent des missions d'accompagnement vis-à-vis des personnes surendettées.

2.2.2.2. Les actions tournées vers un public ciblé

L'éducation financière du plus grand nombre n'exclut pas la conduite d'actions ciblées destinées un public déterminé, en fonction de critères socio-économiques ou de situations de vie. Ainsi, le groupe de réflexion a pris connaissance des actions menées en entreprise dans le cadre de la promotion de l'épargne salariale ou de la préparation à la retraite, cet événement de la vie ayant d'ailleurs souvent été cité au cours des auditions comme un moment de fragilité financière nécessitant une action d'éducation préventive.

Le groupe de réflexion a ainsi identifié différents axes d'intervention :

- des actions à destination des familles, principalement centrées sur la gestion budgétaire préventive, parfois avec un accompagnement en cas de difficultés financières avérées ;
- des actions à destination des jeunes en échec scolaire ;
- des actions à destination des populations en grande difficulté sociale, par exemple les personnes sans domicile fixe ou les populations carcérales ;
- des actions visant des populations en difficulté financière, voire surendettées ;
- des actions visant les salariés des entreprises à différents moments de leur parcours professionnel.

a) Les actions à destination des familles

Les actions à destination des familles, sont menées souvent au niveau local à l'occasion d'autres contacts comme dans le cas de mise en œuvre de mesures de tutelle pour les associations habilitées, ou à l'occasion d'actions sociales mettant en lumière un besoin particulier. Certaines actions d'éducation financière peuvent viser en particulier les jeunes via un axe de formation budgétaire. Il s'agit en général d'actions menées par des organismes à vocation familiale qui ont l'occasion d'avoir des contacts avec les familles et/ou les jeunes lors d'activités extra scolaires. Il s'agit du cœur de compétence d'associations telles que l'UNAF ou Familles rurales.

b) Les actions à destination des jeunes en échec scolaire

Les « écoles de la deuxième chance » ²⁵ s'adressent à des jeunes de 18 à 25 ans (dans certains cas on peut aller au-delà de 25 ans) sortis du système scolaire sans diplôme, c'est-à-dire pour qui l'école n'a pas été un succès. Elles proposent des modules d'éducation financière souvent en partenariat avec des associations spécialisées ou des professionnels du secteur financier.

²⁵ L'École de la Deuxième Chance offre une formation de 9 mois à 1 an. Il s'agit de parvenir à la maîtrise des savoirs de base : lire, écrire, compter, notions d'informatique, notions d'une langue étrangère. Pendant cette période, les jeunes sont amenés à faire deux ou trois stages dans des entreprises de la région pour découvrir le monde du travail, ses contraintes, ses possibilités. La formation est très personnalisée, c'est-à-dire que chaque jeune est suivi à l'intérieur de l'école par un « référent » avec qui il peut s'entretenir de ses problèmes tant pédagogiques que personnels. Dans l'entreprise, il est suivi par un tuteur. Pendant sa scolarité, il est rémunéré au titre de la formation professionnelle.

c) Les actions à destination des personnes en grande difficulté sociale

Pour les personnes exclues du système social, en précarité sociale et économique, voire les personnes sans domicile fixe et les populations carcérales, le groupe a pris connaissance d'actions remarquables mais difficiles, menées principalement par des associations caritatives en partenariat avec des professionnels du secteur financier.

d) Les actions à destination des personnes en situation de fragilité financière

Pour les populations en grande difficulté financière, malendettées, surendettées ou en passe de l'être, les actions d'éducation financière sont menées par les relais sociaux ou associations qui à différents titres aident les populations en question dans leurs démarches de constitution des dossiers de surendettement. Dans ce cadre, les actions d'éducation financière sont souvent indispensables pour donner au plan de remboursement toutes ses chances de succès, pour traiter les problèmes et surtout pour prévenir leur réapparition. Leur objectif est de favoriser l'acquisition de compétences permettant de prévenir ou limiter les comportements financiers à risques. Pour autant, le groupe de réflexion a souligné que pauvreté n'est pas synonyme de mauvaise gestion budgétaire.

e) Les actions à destination des salariés et des futurs retraités

Il faut également souligner le rôle des organisations syndicales qui peuvent mener une action directe ou indirecte dans la promotion de l'éducation budgétaire et financière à différents moments de la vie active du salarié. À cet égard, les organisations syndicales ont souvent veillé à ce que l'éducation financière soit intégrée dans les différents modules du Droit individuel à la formation (qui est devenu depuis le 1^{er} janvier 2015 le Compte personnel de formation). De même, la réforme de la formation professionnelle sera sans doute une occasion pour intégrer davantage l'éducation financière dans les offres faites aux salariés au cours de leur vie professionnelle et d'impliquer sur le sujet de nouveaux partenaires, parties prenantes à cette réforme de la formation professionnelle.

f) L'épargne salariale

L'entreprise peut également être un vecteur d'éducation financière à travers l'information, voire la formation sur les dispositifs d'épargne salariale. L'intérêt de cette formation est qu'elle constitue une véritable pédagogie du risque en matière de placements financiers destinée à un large public. Les limites en sont que les dispositifs d'épargne salariale sont essentiellement développés dans les entreprises de taille intermédiaire et dans les grandes entreprises ²⁶.

Les auditions du groupe de réflexion ne visaient pas seulement à connaître l'existant mais aussi à permettre de mutualiser des expériences éparses. Le Secrétariat général du CCSF a défini une fiche-type destinée à recenser les programmes d'éducation financière que chaque organisme était appelé à remplir, sur un modèle normé. Ces fiches complétées par un certain nombre d'associations et organismes parties prenantes à l'éducation financière, membres du groupe ou auditionnées par lui, figurent en annexe au présent rapport.

2.3. La place des media en matière d'éducation financière

Le groupe de réflexion s'est interrogé sur le rôle de la presse écrite et audio-visuelle, généraliste et spécialisée, en matière d'éducation financière.

²⁶ La participation aux résultats de l'entreprise est obligatoire dans les entreprises de 50 salariés et plus, facultative en deçà.

Le journaliste n'est pas un pédagogue et l'information qu'il diffuse et commente ne constitue pas à proprement parler une action d'éducation financière. Pour autant il doit partager avec l'enseignant certaines qualités, en particulier l'aptitude à décrypter pour son auditoire des questions plus ou moins complexes, à accrocher son attention et à s'adresser à lui en des termes compréhensibles. Toutefois, contrairement à l'enseignant, le journaliste exerce son activité dans des délais très contraints; souvent tenu par un sentiment d'urgence, il dispose d'un temps (ou d'un espace) limité pour s'exprimer; cela suppose de sa part une forte réactivité et un savoir-faire pour mettre en scène l'information.

Les journalistes auditionnés par le groupe de réflexion ont fait part d'une désaffection croissante du public à l'égard des sujets financiers, dont la presse traitait quotidiennement autrefois. Ainsi, seuls 28% des Français considèrent qu'ils ont un niveau suffisant pour lire la presse financière.

Quant aux moyens de capter l'attention du public, deux pistes ont été évoquées :

- Distiller des éléments d'éducation financière en traitant de sujets d'actualité, ce qui répond bien à la demande d'immédiateté de la société contemporaine, au risque cependant de donner une image déformée de la matière ;
- Partir de situations concrètes traitant de questions d'argent qui intéressent la vie quotidienne des Français. Cette seconde piste paraît être la plus intéressante.

Compte tenu de l'immédiateté de la réaction à l'événement, des contraintes économiques du secteur, et de la faible appétence du public pour les émissions pédagogiques, le rôle de la presse est bien spécifique. Il ne peut s'agir d'enseignement à proprement parler mais d'éclairages particuliers permettant d'accrocher l'attention de public. Cela n'exclut pas que l'emploi d'un mot technique (exemple : titrisation) implique, selon les journalistes auditionnés, son explication dès son énoncé, au besoin avec un exemple concret.

2.4. Les limites des actions actuelles

À l'issue de ses auditions, le groupe de réflexion a relevé la grande diversité et l'intérêt des actions d'éducation financière menées actuellement en France mais aussi le manque flagrant de coordination et de visibilité.

2.4.1. Les actions entrant dans le cadre scolaire ont presque toujours un caractère optionnel

Bien que désormais incluse dans les programmes scolaires, l'éducation financière repose beaucoup sur l'appétence des enseignants sur le sujet. Leur action en la matière s'appuie en partie sur les instruments fournis par diverses associations, souvent agréées par le ministère de l'Éducation nationale ou par les rectorats au plan local.

Faute de matière bien identifiée (il n'existe pas, à la connaissance du groupe, de manuel consacré à l'éducation financière) son enseignement au long du parcours scolaire est réparti entre différentes matières selon les éléments concernés (mathématiques, instruction civique, géographie etc.)

On constate ainsi le défaut de récurrence, les éléments d'éducation financière faisant l'objet d'un enseignement ponctuel où à des intervalles aléatoires au cours de parcours scolaire. Non seulement les enseignements d'éducation financière ne sont pas dispensés à un rythme régulier mais encore leur contenu reste largement optionnel.

2.4.2. Aucun événement national à forte visibilité n'est organisé

Contrairement à ce qui tend à se développer dans les pays plus fortement impliqués dans l'éducation financière, il n'y a pas en France, jusqu'à présent, d'événement d'ampleur nationale à forte visibilité telle que la « money week » qui existe aux Pays-Bas ou le mois de la littératie financière qui existe au Canada ²⁷.

De tels événements, outre qu'ils permettent de toucher et sensibiliser un large public sans distinction de cible, constituent un signal fort de l'engagement du pays en faveur de meilleures connaissances et compétences financières, pour que les citoyens aient une approche facilitée et responsabilisée des questions d'argent et que leurs décisions quotidiennes en la matière soient plus éclairées.

2.4.3. Les actions menées par les secteurs associatif et professionnel sont souvent dispersées

Tout d'abord, le groupe a constaté qu'il n'existait pas de vue d'ensemble des actions d'éducation financière en France et des moyens mis en œuvre. Aucun organisme n'est chargé de recenser les actions menées ou de centraliser les bonnes pratiques et ainsi donner une impulsion. Les membres du groupe ont ainsi eux-mêmes été amenés, au fur et à mesure des auditions, à découvrir de nouvelles actions intéressantes et de nouveaux organismes actifs sur le terrain.

Il n'existe pas non plus de coordination d'ensemble entre les différents acteurs de l'éducation financière, même si, de facto, grâce à la personnalité propre à certains acteurs très impliqués, les chevauchements peuvent être évités et des collaborations organisées.

En effet, le groupe de réflexion a constaté que l'effectivité de l'éducation financière repose sur des actions de terrain où la personnalité des intervenants et des animateurs des entités organisatrices ont un poids capital. Il est apparu au cours des auditions que la formation même des bénévoles et autres intervenants était hétérogène et que là encore beaucoup de choses reposaient sur la bonne volonté des parties prenantes.

Au-delà des limites liées à l'organisation des actions elles-mêmes, le groupe a également identifié des limites relatives à la disponibilité de l'information, au manque d'évaluation et aux éventuels conflits d'intérêts.

2.4.4. L'information de référence est difficile à trouver

Le groupe a constaté que la richesse pourtant manifeste de l'offre en matière d'éducation financière souffrait d'un manque de communication autour de ces offres. Du fait de l'absence notamment d'un site national dédié ou d'un événement national fédérateur donnant une visibilité au sujet, le citoyen non averti aura du mal à trouver les sites internet, pourtant de qualité, qui existent sur le sujet, à faire la part entre ceux qui ont une visée commerciale et ceux qui sont purement pédagogiques etc. Il pourra aussi rencontrer des difficultés de compréhension face à certaines informations trop techniques et faute d'accompagnement pour les décrypter. En effet, les sites ou parties de sites identifiés sont parfois très riches, trop riches, pour que l'internaute puisse convenablement appréhender l'information, et sélectionner le site qui délivre l'information objective adaptée dont il a besoin.

²⁷ Une première initiative de ce genre est prévue en France en mars 2015 (voir point 2.2.1.2).

2.4.5. L'absence d'outils de mesure de l'efficacité des actions existantes

Il manque presque toujours des outils de mesure pour connaître les types de publics touchés et évaluer l'importance des actions menées (effectifs concernés...), le coût de ces actions, leurs résultats et leur impact à court terme et à plus long terme.

Le groupe a tenté, à titre de sondage non représentatif, de quantifier les actions menées par les organismes avec lesquels il a été en contact. C'est l'objet des fiches de profil annexées à ce rapport.

2.4.6. Des a priori culturels sur la finance et l'argent

Plusieurs membres du groupe de réflexion ou intervenants l'ont souligné : il faut démythifier les finances.

Il existe d'abord une appréhension, largement partagée en France, des mathématiques, auxquelles les questions financières sont souvent assimilées. Certains parlent même d'«innumérisme ».

Un deuxième obstacle est constitué par la technicité du langage financier, qui est susceptible de dérouter le non-professionnel ou la personne non avertie.

Un troisième obstacle, que d'aucuns diront culturel, relève d'une véritable difficulté pour les gens à parler sereinement des questions d'argent et de finances les concernant.

Enfin, s'agissant d'éducation financière et du tabou de l'argent, il n'est pas évident en France de convaincre qu'un discours neutre qui ne soit ni idéologique, ni moralisateur soit possible pour parler de ce sujet qui a parfois tendance à être diabolisé. Au cours des auditions, il est ainsi apparu que l'intervention en milieu scolaire de professionnels issus du secteur financier, toute approche commerciale pourtant exclue, se heurtait à certains *a priori* négatifs. Dans d'autres pays, au contraire, les pouvoirs publics encouragent ce type de rencontres avec, par exemple, l'organisation déjà évoquée de « *Money weeks* » qui permettent aux élèves de se familiariser avec les questions d'argent.

Il semble ainsi à bien des égards que pour engager des actions efficaces à destination du grand public, il est nécessaire de faire un effort particulier d'explication destiné aux relais que constituent les bénévoles engagés pour de telles actions et aux enseignants qui délivrent le premier message.

2.4.7. Le risque de conflit d'intérêts

La question de la neutralité des acteurs du monde professionnel financier est souvent évoquée dans les instances internationales. L'OCDE a en particulier recommandé de veiller à éviter de tels conflits en supprimant toute approche ou référence commerciale. L'enjeu est important : il s'agit de susciter la confiance des publics concernés dans la neutralité et l'objectivité des intervenants. Le groupe de réflexion du CCSF a constaté que les acteurs de l'éducation financière en France étaient tout à fait sensibilisés à cet égard et agissaient en conséquence de façon appropriée.

3. Propositions pour une stratégie nationale d'éducation financière

Proposer une stratégie nationale suppose de travailler à un plan d'ensemble cohérent et ambitieux, couvrant l'ensemble du territoire national et tous les publics concernés. La définition et la mise en place de cette stratégie nécessiteront une forte volonté politique, pérenne dans le temps.

Les propositions du présent rapport ne constituent pas une stratégie détaillée. Celle-ci devra être définie dans le cadre de la gouvernance proposée ci-après. Les présentes propositions portent sur les principaux axes stratégiques dont le groupe de réflexion du CCSF a débattu, en ce qui concerne tant les orientations proposées sur le fond que l'organisation et les moyens à mettre en œuvre.

3.1. Les orientations stratégiques

3.1.1. Premier axe : développer un enseignement d'éducation budgétaire et financière pour tous les élèves

3.1.1.1. Une nouvelle étape nécessaire

L'ensemble des interlocuteurs rencontrés par le groupe de réflexion ont mis l'accent sur l'intérêt de l'éducation financière dès le plus jeune âge (vers 7 ans). L'éducation financière peut alors jouer pleinement son rôle, y compris préventif.

Le groupe de réflexion insiste sur le rôle clé de l'Éducation nationale dans cet apprentissage, car tous les jeunes jusqu'à 16 ans au moins sont en contact étroit avec l'univers scolaire.

C'est en intégrant l'éducation budgétaire et financière dans les programmes en cours de réforme qu'il apparaît le plus approprié de procéder pour la généraliser à tous les élèves de France pendant la période de scolarité obligatoire.

Les travaux conduits actuellement au ministère de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur sur la mise en place d'un « Socle commun de connaissances, de compétences et de culture » constituent une opportunité. Il s'agit de passer de programmes optionnels ou au choix des enseignants en matière d'éducation financière, comme prévu notamment depuis la réforme de 2010, à une obligation d'éducation budgétaire et financière au titre du Socle commun.

L'éducation financière étant un élément essentiel de l'intégration sociale, il est, en effet, apparu indispensable au groupe de réflexion que chaque élève bénéficie d'enseignements adaptés lui permettant d'aborder sereinement, le moment venu, les différentes décisions financières qu'il aura à prendre en tant que citoyen et consommateur. Tel est le cas pour des sujets tels que le budget du ménage, la banque au quotidien, le crédit, l'assurance, l'épargne etc.

C'est ainsi que le groupe de réflexion a totalement partagé l'objectif cité dans le projet de Socle commun de « donner aux élèves la culture commune, fondée sur les connaissances et compétences indispensables, qui leur permettra de s'épanouir personnellement, de développer leur sociabilité, de poursuivre leur formation tout au long de leur vie, quelle que soit la voie choisie, de s'insérer dans la société où ils vivront, et de participer, comme citoyens à son évolution. »

Sans attendre la rédaction finale du présent rapport pour ne pas être en dehors des délais annoncés pour la réforme des programmes, le groupe de réflexion a décidé, après que son président eut consulté le président du Conseil supérieur des programmes, de présenter des amendements au Socle commun de connaissances, de compétence et de culture, pour y intégrer expressément, au bénéfice de tous les élèves, des enseignements d'éducation financière.

3.1.1.2. Les amendements proposés au Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Le groupe de réflexion propose ainsi l'insertion dans le texte du Socle commun de deux compléments synthétiques, le premier dans le domaine 3 « la formation de la personne et du citoyen » et le second dans le domaine 5 « les représentations du monde et l'activité humaine ».

- a) On lirait ainsi, page 13, au deuxième paragraphe de l'objectif « développer le sens de l'engagement et de l'initiative » :
- « Les compétences acquises par l'élève lui permettent de s'engager aux côtés des autres, mais aussi de préparer sa vie future. En mettant en œuvre des projets individuels ou collectifs, l'élève développe son esprit d'initiative et le goût d'entreprendre. Pour cela, il comprend que des choix éclairés sont nécessaires : investir, se financer, mesurer les risques, s'assurer. Il commence à faire des projets pour son orientation future : connaissance de l'environnement économique, des métiers et des parcours de formation. »
- b) En outre, page 18, le 2ème paragraphe de l'objectif «comprendre les organisations du monde » du domaine 5 serait ainsi complété :
- « II (l'élève) a découvert une première approche des formes d'organisation économique et sociale et des grands principes de la production et de l'échange. Il comprend les liens entre consommation, investissement, crédit et épargne. Il possède quelques savoirs pratiques qui lui permettent de comprendre les règles et le droit de l'économie sociale et familiale, du travail, de la santé et de la protection sociale. Il comprend les usages de l'argent tant au niveau individuel que collectif. Il maîtrise les notions de base délivrées par l'éducation budgétaire et financière et a conscience des avantages et des risques liés aux différents comportements financiers. »
 - c) Élaborer les contenus détaillés complémentaires

En complément de cette proposition synthétique pour le Socle commun, les éléments pratiques utiles à la définition, niveau par niveau, des programmes d'éducation financière devront être élaborés dans le cadre de la stratégie nationale.

3.1.2. Deuxième axe : soutenir les compétences budgétaires et financières des Français tout au long de la vie

D'une manière générale, tous les publics sont concernés par l'éducation financière. En effet, si l'éducation financière doit aboutir à une confiance en soi et une aptitude de

chacun à gérer sa vie quotidienne dans le domaine budgétaire et financier, alors elle concerne chaque citoyen à tous les moments de la vie.

L'offre d'éducation financière s'adresse à tous et, pour plus d'efficacité, doit s'appuyer sur les dispositifs existants à développer en cohérence les uns avec les autres.

Le groupe de réflexion rejette l'idée selon laquelle l'éducation budgétaire et financière concernerait uniquement les populations en difficulté financière ou disposant de faibles ressources, même s'il est souhaitable de développer des actions spécifiques envers ces publics (voir point 3.1.3.).

3.1.2.1. Proposer des offres d'éducation financière au bon moment

Le groupe de réflexion a identifié que tout au long de la vie, il existe des moments ou des situations de la vie familiale ou professionnelle qui peuvent justifier la mise en place d'actions d'éducation financière spécifiques, tels que les débuts dans la vie active, l'achat d'une voiture, l'installation en couple, l'achat d'une résidence, la naissance des enfants, la perte d'emploi, la préparation de la retraite, l'organisation de la dépendance etc.

Ces moments sont déjà clairement identifiés sur le plan administratif et il a semblé au groupe qu'il serait plus facile d'accéder au bénéficiaire potentiel en intégrant l'offre d'éducation financière dans les démarches et parcours existants.

Par exemple, il pourrait être judicieux d'ajouter aux différents messages transmis par les caisses d'allocations familiales en maternités aux jeunes parents, les coordonnées d'organismes ou de sites d'information en matière d'éducation financière, l'arrivée d'un enfant ayant un impact fort sur les finances d'un ménage.

De même, au moment de la préparation du passage à la retraite les différentes actions d'information et de formation dispensées par les entreprises pourraient comprendre un volet éducation financière, la baisse de revenu, parfois forte pour les retraités de certaines professions, ayant un impact sensible sur les finances des ménages.

Le même processus pourrait avoir lieu au moment de l'inscription à Pôle emploi.

Le groupe estime qu'en généralisant progressivement, et avec tous les acteurs concernés, une action d'éducation financière à chacun de ces moments, il serait possible de toucher utilement une grande partie de la population adulte.

3.1.2.2. Développer l'information sur l'offre existante

Le groupe de réflexion a remarqué que les offres sont abondantes mais qu'il n'existe aucune structure en dressant la liste et la cartographie et faisant largement connaître ces offres.

Il convient à la fois de développer une offre diversifiée et gratuite d'éducation financière et de stimuler la demande des bénéficiaires potentiels.

Le groupe a souligné l'indispensable rôle de relais que peuvent davantage jouer, en matière d'éducation financière, les associations de terrain (associations familiales, de consommateurs, d'insertion), même quand leur action se situe davantage en termes de «réparation» qu'en termes de «prévention».

3.1.3. Troisième axe : accompagner les publics en situation de fragilité financière

3.1.3.1. Le rôle de l'éducation budgétaire et financière

Pour le groupe de réflexion, l'éducation financière concerne tous les publics tout au long de la vie. Mais aux deux axes prioritaires déjà proposés des jeunes et de certains moments de la vie (naissance du premier enfant, départ en retraite...) s'en ajoute un troisième, celui de l'éducation budgétaire et financière pour accompagner les publics en situation de fragilité financière.

En effet, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, de la prévention du surendettement, de l'accompagnement des personnes surendettées ou en voie de désendettement et des multiples actions dont l'objectif est l'inclusion bancaire et financière, des éléments d'éducation financière apparaissent déterminants pour favoriser le redressement progressif des situations de fragilité financière et prévenir les difficultés. De telles situations de fragilité financière concernent tous les âges et toutes les catégories socio-professionnelles.

L'expérience de la Banque de France et celle d'associations telles que Crésus ou les UDAF qui accompagnent des personnes surendettées ou en risque de surendettement confirment pleinement le rôle positif de l'éducation financière orientée vers la gestion du budget du ménage pour accompagner efficacement les personnes concernées.

La récente étude de la Banque de France sur les parcours menant au surendettement va dans le même sens. Des éléments d'éducation budgétaire et financière apparaissent essentiels pour contribuer au rétablissement de situations financières difficiles ou éviter la détérioration irrémédiable de telles situations aboutissant au surendettement.

3.1.3.2. Une systématisation souhaitable

Pour répondre au besoin d'éducation budgétaire et financière des personnes accompagnées dans un objectif de prévention du surendettement et d'inclusion financière, il conviendrait de retenir un principe de systématisation de l'offre d'éducation budgétaire et financière dès lors qu'il y a accompagnement de personnes en situation de fragilité financière.

Toutes les formes d'accompagnement seraient concernées, qu'il s'agisse d'associations familiales, humanitaires ou de consommateurs. Le rôle des travailleurs sociaux, des centres d'action sociale, des futurs « points conseils budget » et d'autres relais est à considérer. La formation de tous ces acteurs et relais, auxquels des outils adaptés d'éducation budgétaire et financière devront être fournis, apparaît bien entendu décisive.

3.2. Le rôle central d'un portail Internet dédié

Tous les exemples étrangers de stratégie d'éducation financière formalisée reposent sur le rôle pivot d'un portail Internet dédié à l'éducation financière.

C'est d'abord un outil indispensable pour diffuser très largement les produits conçus en matière d'éducation financière. Produits destinés à tous ceux que cela intéresse mais produits peut-être d'abord destinés aux enseignants et à tous les relais chargés d'éducation financière vis-à-vis des publics les plus diversifiés. Un portail Internet dédié doit pouvoir mettre à la disposition des utilisateurs les éléments qui leur sont le plus adaptés et répondre ainsi à des demandes et à des besoins multiples. La plupart des pays qui développent une

stratégie d'éducation financière insistent sur la nécessaire gratuité des services proposés par tout site d'éducation financière pour en garantir l'impact maximum.

Un site dédié officiellement à l'éducation budgétaire et financière en France apparaît ainsi fondamental au groupe de réflexion. Il est essentiel qu'un tel site :

- se présente de façon claire et lisible pour le grand public,
- utilise des termes compréhensibles par tous,
- possède un graphisme et une navigation adaptés à un public large de non-spécialistes, même s'il jouera un rôle central vis-à-vis des formateurs et des relais en matière d'éducation financière.
- fasse le lien avec les sites Internet des différents acteurs de l'éducation financière existants ou à venir,
- fasse le lien avec la plate-forme ou le site Internet des futurs points conseils budget.

3.3. La mise en place d'une gouvernance et des moyens nécessaires

Pour que l'éducation financière soit identifiée comme un des piliers majeurs de la protection des consommateurs, il est nécessaire de susciter une dynamique qui assure plus de coordination et de visibilité, qui permette la mutualisation des compétences, des savoirfaire et des bonnes pratiques. La mise en place d'une gouvernance adaptée et des moyens nécessaires doit répondre à ce défi.

3.3.1. Une gouvernance mobilisant toutes les parties concernées

La définition et la mise en œuvre d'une bonne gouvernance apparaissent cruciales pour assurer l'efficacité et la pérennité d'une stratégie d'éducation financière au plan national. Aussi le groupe de réflexion propose-t-il de s'inspirer du cadre de gouvernance recommandé par l'OCDE et des meilleures pratiques constatées à l'étranger.

3.3.1.1. Ce que dit l'OCDE

Le cadre de gouvernance doit être adapté aux circonstances nationales et être flexible.

- Il doit s'appuyer sur une coordination transparente et des mécanismes de gouvernance avec une autorité de direction identifiée ou un organisme dirigeant et des rôles partagés mais clairement définis et des responsabilités pour les parties prenantes concernées. L'OCDE identifie deux niveaux de responsabilité :
- l'autorité de direction (ou l'organisme dirigeant): la stratégie nationale devrait de préférence être initiée, développée et contrôlée par un organisme dirigeant, crédible et impartial, reconnu et promu au plus haut niveau politique. Il devrait posséder l'expertise et, idéalement, un mandat pour l'éducation financière, les ressources nécessaires et les pouvoirs pour lui permettre d'effectuer sa mission
- la coordination, le rôle et les responsabilités des différentes parties prenantes :
- 1. **Toutes les autorités publiques** potentiellement concernées (ministères, Banque centrale...) qui devraient intervenir sans reproduire ou se substituer aux initiatives efficaces prises par les autres parties prenantes. Il s'agit plutôt de coordonner, faciliter, renforcer et garantir la qualité des actions de toutes les parties prenantes;

- 2. Pour ce qui concerne le secteur privé, l'éducation financière devrait être promue comme un composant de la responsabilité sociale et de la bonne gouvernance des établissements financiers. La contribution du secteur privé doit être encadrée et guidée afin de gérer de potentiels conflits d'intérêt : le développement des programmes d'éducation financière par le secteur privé ne doit pas impliquer la promotion ou la commercialisation de produits ou de services financiers. Il faut encourager les normes de qualité, les chartes et les codes de bonne conduite pour développer l'éducation financière ;
- 3. L'ensemble des autres partenaires (syndicats, associations de consommateurs, médias) doit être impliqué dans le développement et la mise en place de la stratégie nationale.

3.3.1.2. Ce que font les différents pays

a) Le Royaume-Uni

En avril 2010 a été créé un service statutaire indépendant, chargé de l'éducation financière : le *Money Advice Service* (MAS). Ses missions sont d'améliorer la compréhension et la connaissance du public sur les questions financières et de renforcer les aptitudes des britanniques à gérer leurs finances personnelles. Le MAS publie des documents éducatifs et finance également d'autres activités éducatives. Le MAS est leader de la stratégie financière au Royaume-Uni et coordonne les activités des organisations qui interviennent en matière d'éducation financière dans le cadre du programme « Personal Finance Education Group »(PFEG).

b) Les Pays-Bas

La stratégie nationale est conduite par un comité de pilotage (*steering group*) présidé par le Ministre des finances et composé de l'Association des banques, l'Association des assureurs, la Banque centrale et l'Institut national pour l'éducation financière des familles.

Un programme board prodigue au Comité de pilotage des conseils stratégiques. Il est composé du Ministre des affaires sociales, du Ministre de l'éducation, du Ministre des Finances, de l'autorité des marchés financiers néerlandaise, d'une association de conseillers financiers, de la Fédération des pensions et de l'université de Tilburg.

Un *programme office* est chargé de mettre en œuvre la stratégie nationale. Il s'agit d'un service du ministère des finances.

Il existe également un groupe d'experts. Une haute personnalité (la Reine Maxima des Pays-Bas) est fortement impliquée dans la stratégie nationale.

c) L'Espagne

La stratégie nationale a été lancée en 2008 Elle se décline en périodes quinquennales 2008-2012 puis 2013-2017. La gouvernance de la stratégie nationale est assurée par un groupe de travail intégrant trois personnes de la Banque d'Espagne, trois personnes de l'autorité de contrôle des marchés financiers, un représentant du Trésor et le directeur général des assurances du ministère des finances (direction qui assure le contrôle des activités d'assurance). Le groupe est coprésidé par la Banque d'Espagne et l'autorité de contrôle. Il se réunit tous les deux ou trois mois pour approuver toutes les activités du plan et ses aspects budgétaires. Le premier quinquennat a été consacré au développement d'un site Internet, *Finanzas para todos*, organisé autour de cinq profils d'internautes (enfants, jeunes entrant dans la vie active, adultes en constitution d'une famille, acquisition de la résidence principale, préparation de la retraite...).

d) Le Canada

Un chef du développement de la « littératie financière » a été nommé, Mrs Jane Rooney, le 15 avril 2014. Sa mission est de collaborer avec les intervenants et d'assurer la coordination des activités qui visent à renforcer la littératie financière des Canadiens.

Un Comité national directeur a été installé en 2014 et ses membres nommés dans l'ensemble des secteurs concernés (public, associatif, lucratif). Son rôle est de faire la promotion de la stratégie nationale, d'assurer le leadership au sein de chacun des secteurs et de mobiliser l'ensemble des intervenants. Il doit fournir des rapports au chef du développement sur les progrès constatés. Il se réunit environ trois fois par an.

3.3.1.3. La gouvernance proposée pour la France

La mise en œuvre et l'efficacité d'une stratégie nationale en matière d'éducation financière dépendent du type et de la qualité de la gouvernance qui sera adoptée.

Compte tenu des enjeux évoqués aux chapitres précédents, une telle stratégie doit s'appuyer sur une volonté politique forte des pouvoirs publics, laquelle doit être lisible et visible.

Il s'agit également de mettre en place un pilotage fin, regroupant toutes les parties prenantes et de pouvoir s'appuyer sur une structure opérationnelle ayant une dimension de place.

Dans les propositions qui suivent, le groupe de réflexion s'est attaché autant que possible à fédérer et s'appuyer sur l'existant afin notamment de limiter l'impact budgétaire au strict minimum. La gouvernance proposée s'articule en 3 niveaux.

<u>a) L'impulsion politique au plus haut niveau : le Comité national de l'éducation financière</u>

C'est au plus haut niveau que doit être impulsée et évaluée la stratégie nationale en matière d'éducation financière : une fois par an au moins, le ministre des Finances pourrait réunir le Comité national de l'éducation financière avec le ministre de l'Éducation nationale et le ministre des Affaires sociales. Participeraient à ce Comité national créé à l'instar du Comité national de l'euro, le gouverneur de la Banque de France, le président de l'Autorité des marchés financiers, des représentants de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi que des représentants des établissements financiers (banques, assurances...) et des associations de consommateurs et associations d'insertion. D'autres personnalités, représentant notamment l'Université, pourraient également être membres du Comité national.

Le Comité national de l'éducation financière pourrait être institué par la loi, à l'instar de ce que plusieurs pays à la démarche volontariste ont fait pour leur dispositif de gouvernance en la matière (Royaume-Uni, Espagne, Canada...).

Le rôle du Comité national serait de fixer les objectifs prioritaires et de faire périodiquement le bilan des actions menées, sur proposition de la structure de pilotage constituant le deuxième niveau du dispositif de gouvernance proposé.

b) Pilotage et coordination impliquant les différentes parties prenantes : le Conseil d'orientation

Le groupe ayant fait le constat d'une très grande diversité et richesse des offres d'éducation financière à développer, il paraît indispensable de mettre en place au niveau national une structure **de pilotage et de coordination** des actions menées, regroupant les différentes parties prenantes. Ce choix répond d'ailleurs aux recommandations de l'OCDE,

qui considère que le choix du coordonnateur ou de l'instance de coordination est une donnée essentielle pour la réussite d'une stratégie nationale.

Cette instance, à l'image du groupe de réflexion ayant conduit aux présentes propositions, serait composée de tous les institutionnels et contributeurs concernés, d'une part les professionnels et associations de consommateurs impliqués sur le terrain, d'autre part les ministères concernés et les autorités de contrôle du secteur financier (Banque de France, ACPR, AMF). Des experts nommés *intuitu personae* pourraient également faire partie du conseil d'orientation.

Les membres du groupe de réflexion ont estimé souhaitable que cette instance soit <u>adossée au Comité consultatif du secteur financier</u> tout en disposant d'un degré élevé d'autonomie. Si ce choix était retenu, le législateur pourrait modifier en ce sens l'article L.614-1 du Code monétaire et financier qui fixe le rôle du Comité.

Quatre ou cinq réunions par an devraient permettre à cette instance de remplir ses principales fonctions, qui seraient de proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques arrêtées par le Comité national de l'éducation financière, hiérarchiser les actions à mener pour atteindre ces objectifs, définir leurs contenus et outils, préparer des bilans périodiques des actions menées, assurer la concertation et le dialogue entre toutes les parties prenantes impliquées dans l'éducation financière.

Le conseil d'orientation sera particulièrement vigilant quant aux objectifs qui devront être mesurables et distingués entre les objectifs généraux attendus en matière d'« éducation financière » et des objectifs concrets, plus spécifiques, en fonction des publics et des moments concernés. Il devra garantir l'objectivité des messages d'éducation financière.

Les actions entreprises devront faire l'objet d'une évaluation tant de leur coût que de leur impact. Le Conseil d'orientation définira les outils de mesure de l'efficacité des actions et suivra l'évolution des résultats.

Pour la mise en œuvre concrète des orientations et programmes d'action décidés, le Conseil s'appuiera sur un opérateur à désigner et avec lequel il travaillera étroitement.

c) Un « opérateur » pour la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie nationale d'éducation financière

« L'opérateur » désigné pour la mise en œuvre de la stratégie française d'éducation financière aura la responsabilité complète de la conduite de cette stratégie conformément aux orientations définies par le Conseil d'orientation et approuvées par le Comité national de l'éducation financière. Il disposera des moyens budgétaires et humains lui permettant de développer et de gérer le site Internet national d'éducation financière, les différents programmes d'éducation financière mis en œuvre ainsi que les actions d'information conduites en la matière.

L'une de ses premières tâches consistera à élaborer, avec le conseil d'orientation, <u>un plan global d'action à trois ans</u>, qui pourrait être soumis à l'accord du Comité national dès avant la fin de l'année 2015.

Le groupe de réflexion propose, pour le choix de l'opérateur, de s'appuyer sur une structure de place existante, reconnue par l'ensemble des acteurs, capable de mobiliser les synergies et disposant notamment d'une solide expérience des actions pédagogiques dans le secteur financier ainsi que de la création et de la gestion d'un site Internet.

À ce jour, deux opérateurs potentiels ont retenu l'attention du groupe de réflexion. Il s'agit d'abord de <u>la Banque de France</u> avec ses actions en matière pédagogique, en particulier le projet « Cité de l'économie et de la monnaie », dont la qualité du site <u>www.citedeleconomie.fr</u> et sa gestion dynamique, en particulier au travers de l'animation des réseaux sociaux, ont été unanimement soulignées. La neutralité incontestée de la Banque de France, notamment en termes commerciaux, constitue en outre un précieux gage

d'impartialité. La Banque de France a confirmé son intérêt pour assumer cette responsabilité nouvelle de mise en œuvre de la stratégie française d'éducation financière sous réserve que soient précisés la gouvernance et les moyens prévus.

L'autre offre étudiée est celle de <u>l'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP)</u>, qui gère le site <u>www.lafinancepourtous.com</u>, entièrement consacré à l'éducation financière du grand public et du corps enseignant, et dont l'expérience en la matière est avérée. Créé sous l'impulsion de l'Autorité des marchés financiers et conçu dès l'origine comme une institution « de place », l'IEFP rassemble au sein de son conseil des représentants du secteur public et du secteur financier et bénéficie de collaborateurs en provenance notamment de l'Éducation nationale, de la Banque de France et du secteur bancaire. Ses actions sont financées par des subventions ou cotisations des acteurs de la place financière, complétées par des ressources tirées de son activité éditoriale.

Le choix de l'opérateur de la stratégie d'éducation financière relève des pouvoirs publics et le groupe de réflexion n'est pas en mesure, au stade actuel, de présenter une proposition qui devra en tout état de cause faire l'objet d'un consensus aussi large que possible.

Aussi le groupe de réflexion se propose-t-il, si le Ministre en est d'accord, en complément du présent rapport, de poursuivre ses travaux sur ce point afin d'être en mesure, d'ici au 30 avril 2015, de lui soumettre une proposition précise.

Celle-ci pourrait être fondée sur la rédaction par le groupe de réflexion d'un <u>cahier des charges</u>. Sur cette base les candidats répondraient à un appel à proposition. L'opérateur serait choisi par les Pouvoirs publics après avis du groupe de réflexion du CCSF et sur la base du consensus le plus large possible.

3.3.2. Favoriser la mutualisation de ressources existantes

Si la mise en œuvre d'une stratégie nationale d'éducation financière suppose nécessairement des moyens budgétaires et humains appropriés, le contexte actuel ne permet pas d'envisager d'affecter, même à une stratégie prioritaire comme l'éducation financière, des ressources supplémentaires importantes, comme cela a pu être fait dans certains pays au cours des dernières années.

Aussi le groupe de réflexion propose-t-il de procéder par étapes dans le cadre <u>d'un plan d'action à trois ans couvrant les années 2016 à 2018</u> en donnant la priorité à la mise en place d'un portail Internet et à la coordination des actions existantes et l'échange sur les bonnes pratiques. La priorité serait donnée à l'étude des ressources existantes pouvant être mutualisées et des moyens permettant de dégager un budget dédié à l'éducation financière.

Ces ressources sont à la fois humaines et financières. Les ressources humaines concernent des personnes qui se consacrent actuellement à l'éducation budgétaire et financière et qui pourraient être mises à la disposition, sous réserve des accords respectifs, des parties prenantes à ce projet collectif. Il s'agirait ainsi de réunir au service de la même structure, le futur opérateur, suivant des modalités à définir, des personnes ou des postes en charge d'éducation financière dans différents établissements ou différentes instances du secteur financier.

La même réflexion serait initiée en matière de ressources financières en rassemblant d'un commun accord entre les parties prenantes au moins une partie des financements actuels.

Là aussi, comme pour le choix du futur opérateur de la stratégie nationale d'éducation financière, il est proposé que le groupe de réflexion prolonge ses travaux jusqu'au 30 avril 2015 afin de proposer une évaluation des besoins du futur opérateur et des moyens qui pourraient lui être alloués, au moins dans un premier temps.

3.4. La nécessité d'évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre

L'évaluation des actions mises en œuvre pour développer l'éducation financière fait partie intégrante de la feuille de route de la stratégie nationale. Elle doit permettre de mesurer à échéance régulière l'état d'avancement des objectifs définis par le Comité national et le Conseil d'orientation, de connaître les difficultés rencontrées par les intervenants sur le terrain et, le cas échéant, d'apporter les correctifs nécessaires.

Pour évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre, le groupe de réflexion émet quatre types de recommandations : tirer parti des projets internationaux d'évaluation issus des échanges intervenant dans le cadre de l'OCDE ou d'autres instances, choisir des indicateurs simples et pertinents pour évaluer chaque type d'actions, évaluer à intervalles réguliers l'état d'avancement de la stratégie nationale, établir un rapport annuel.

3.4.1. En matière d'évaluation, tirer parti des échanges internationaux auxquels participe la France

Le groupe de réflexion reconnaît l'intérêt des échanges entre États, intervenant dans les enceintes internationales tels que les travaux développés par l'OCDE ou par l'Union européenne en matière d'éducation financière.

Il estime que l'opérateur chargé de la stratégie française d'éducation financière devra nouer des relations étroites avec l'OCDE.

Il recommande également en particulier que les évaluations en matière d'éducation financière à l'école (enquête PISA 2012), soient poursuivies.

3.4.2. Arrêter des critères simples et pertinents pour évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre

Chaque action coordonnée d'éducation financière en France devra faire l'objet d'une évaluation, en fonction de critères prédéterminés. Le groupe de réflexion recommande que ces critères soient simples, pertinents et en nombre limité de façon à mesurer les progrès (ou l'absence de progrès) de la population cible ou de l'ensemble de la population en matière d'éducation financière.

3.4.3. Évaluer à échéance régulière l'état d'avancement de la stratégie nationale

Certains sujets requièrent une intervention de court terme (de quelques mois à un an); il peut s'agit de sujets d'actualités, tels que faire connaître une nouvelle législation, d'alertes à diffuser auprès de la population générale sur des produits financiers dangereux, telles que les alertes de l'ACPR et de l'AMF sur le FOREX ou encore de nouveaux moyens technologiques (exemple : l'usage des nouveaux moyens de paiement peut nécessiter un investissement massif prioritaire auprès des populations les moins à l'aise avec les nouvelles technologies).

D'autres actions, en fait la plupart, doivent être déployées sur un moyen ou long terme. Il faut alors procéder à une évaluation régulière, de préférence annuelle, pour s'assurer que tout est mis en œuvre pour atteindre les objectifs. Ainsi, l'éducation financière des jeunes requiert une série d'actions s'étalant sur plusieurs années. Il faut s'assurer régulièrement de l'adéquation des résultats aux objectifs définis et non pas attendre que les jeunes soient arrivés à l'âge adulte pour apporter les correctifs nécessaires.

Le groupe de réflexion recommande que les actions fassent l'objet d'une évaluation au moins annuelle. Cette recommandation s'applique à l'ensemble des intervenants, aussi bien aux organisations bénévoles, qu'aux professionnels et aux organes de gouvernance mis en place en matière d'éducation financière.

3.4.4. Rendre compte par un rapport annuel

Le groupe de réflexion recommande que l'opérateur retenu pour le développement de l'éducation financière présente chaque année au Conseil d'orientation et au Comité national de l'éducation financière, un rapport d'activité rendant compte de son action et des évolutions constatées.

ANNEXES

AU RAPPORT

SUR LA DÉFINITION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE NATIONALE EN MATIÈRE D'ÉDUCATION FINANCIÈRE

LISTE DES ANNEXES

| Annexe 1 – | Lettre de Mission | 49 |
|------------|---|-----|
| Annexe 2 – | Composition du groupe restreint « Éducation budgétaire et financière » | 53 |
| Annexe 3 – | Liste des auditions réalisées par le groupe de travail sur l'éducation financière | 57 |
| Annexe 4 – | Enquête CCSF sur le niveau de compétence financière en France – réalisation IPSOS – (outil OCDE – Adultes 2013) | 61 |
| Annexe 5 – | IPSOS – Éducation financière des Français Rapport d'étude pour le CCSF | 75 |
| Annexe 6 – | OCDE – Résultats du PISA 2012 en culture financière – France – | 113 |
| Annexe 7 – | Les actions entreprises en France en matière d'éducation financière Fiches de synthèse | 119 |

Annexe 1 Lettre de Mission

Lettre de Mission



LE MINISTRE

Paris, le 0 3 OCT. 2013

Nos ref.: 2013 / 62566



Les travaux de la Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale des 10 et 11 décembre 2012, au cours de laquelle j'ai co-présidé, avec le Ministre délégué chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation, un atelier intitulé « Inclusion bancaire et lutte contre le surendettement » ont souligné l'importance de l'éducation budgétaire et financière en vue de favoriser l'inclusion bancaire et de prévenir les situations de « malendettement » et de surendettement.

En effet, de nombreuses enquêtes et études montrent à la fois d'importantes lacunes dans les connaissances budgétaires et économiques des Français - y compris malheureusement pour effectuer des calculs financiers élémentaires - et une forte demande de nos concitoyens pour mieux comprendre les mécanismes et les enjeux dans ce domaine.

Sur la base des travaux de la Conférence nationale, le Gouvernement a adopté le 21 janvier 2013 un Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, qui souligne notamment qu' « il apparait nécessaire de promouvoir à l'échelle nationale l'éducation budgétaire et l'apprentissage des outils bancaires, afin de diffuser les connaissances minimales permettant à toute personne d'utiliser au mieux un compte bancaire, des moyens de paiement et des crédits ».

Compte tenu de l'expertise, reconnue depuis plusieurs années, du Comité Consultatif du Secteur Financier en matière d'inclusion bancaire et d'éducation financière, j'ai souhaité que le plan pluriannuel prévoie que lui soit confié le pilotage du groupe de travail chargé de réfléchir aux moyens de développer cette éducation budgétaire et financière.

Je souhaite donc qu'un groupe de réflexion composé de représentants de l'ensemble des parties prenantes, incluant le ministère de l'Éducation nationale qui a un rôle fondamental à jouer en la matière, se réunisse sous votre présidence. A l'issue des travaux de ce groupe, je souhaite que vous me remettiez des propositions concrètes permettant de développer l'éducation budgétaire et financière en France.

Monsieur Emmanuel CONSTANS Président Comité Consultatif du Secteur Financier 31 rue Croix des Petits-Champs 75049 PARIS CEDEX 01



139 rue de Bercy - Télédoc 151 - 75572 Paris cedex 12

Plus précisément, la mission du groupe de réflexion sera l'élaboration d'une proposition de stratégie nationale sur la base des Principes de haut niveau relatifs aux stratégies nationales pour l'éducation financière, élaborés par l'OCDE et adoptés par le G20 en 2012, ainsi plus généralement, que des recommandations et des actions de l'OCDE relatives à l'éducation financière. L'ensemble de ces éléments me paraissent en effet tout à fait pertinents pour faciliter le lancement d'une véritable action en faveur de l'éducation budgétaire et financière en France, ce qui n'a jamais été fait jusqu'à présent malgré des initiatives intéressantes et utiles mais dispersées. Ils donnent un cadre pour les travaux du groupe de réflexion qui me parait particulièrement utile, notamment au regard de la complexité et de la sensibilité du sujet ainsi que de la diversité des acteurs et des approches de l'éducation budgétaire et financière, même si toutes les parties prenantes s'accordent sur son utilité et son nécessaire développement.

Je souhaite que vous me remettiez une proposition de stratégie nationale pour l'éducation financière au plus tard le 30 juin 2014. Je souhaite également qu'un point d'étape soit effectué sur les orientations qui se dégagent des travaux du groupe de réflexion au plus tard le 31 janvier 2014, afin de pouvoir le cas échéant valider certaines orientations et demander l'approfondissement d'autres pistes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

fidilions

Pier 9=-

Pierre MOSCOVICI

Annexe 2 Composition du groupe restreint « Éducation budgétaire et financière »

Annexe 2

Composition du groupe restreint « Éducation budgétaire et financière »

Président : Emmanuel CONSTANS, Président du Comité Consultatif du secteur financier

Administrations et Banque de France

Mme BUTAYE Stéphanie Ministère de l'Éducation nationale

Mme BECQUE-CORCOS Laure DG Trésor

M. HAAS Patrick Banque de France

Mme NETTER Agnès Ministère de l'Enseignement supérieur et de la

Recherche

Associations de Consommateurs et autres associations

M. GIRARD Romain Familles rurales

M. MAITRE Serge Association française des usagers de banqueM. THERME Rémi Union nationale des associations familiales

M. TOCQUÉ Fabien Croix-Rouge française

Professionnels du secteur financier

M. CAMBOURNAC Géraud Association française des intermédiaires bancaires

Mme DERCK Anne-Catherine Les Clés de la banque - Fédération bancaire française

Mme FAZEKAS Chantal Finances et pédagogie

Mme PALLE-GUILLABERT Françoise Association française des sociétés financières

Syndicat de salariés bancaires

Mme BERTHOLON Raphaëlle CFE-CGC

La Finance pour tous

Mme MICOLEAU-MARCEL Pascale Institut pour l'éducation financière du public

CCSF

Mme Daphné Salon-Michel Secrétaire Générale

Mme Catherine Le Rudulier Secrétaire Générale AdjointeM. Jean-Marc Lherm Secrétaire Général Adjoint

Annexe 3 Liste des auditions réalisées par le groupe de travail sur l'éducation financière

Annexe 3

Liste des auditions réalisées par le groupe de travail sur l'éducation financière

| Banque de France | Gérard Kremer | La Cité de l'économie et de la | |
|---|---|--|--|
| Fondation Cétélem | Catherine Sainz | monnaie Travaux de la fondation « Éduquer pour entreprendre » | |
| IEFP | Georges Pauget Pascale Micoleau-Marcel | L'éducation budgétaire et financière en France | |
| FBF | Anne-Catherine Derck | Présentation des « Clés de la Banque » | |
| Banque de France | Patrick Haas | Les Français et l'économie | |
| OCDE | Flore-Anne Messy Adele Atkinson | Le développement d'une stratégie nationale pour l'éducation financière | |
| UNAF | Rémi Therme | Éducation budgétaire : Initiatives de l'UNAF et des UDAF | |
| Croix-Rouge française | Fabien Toqué | Éducation financière et pauvreté | |
| Ministère de l'éducation nationale | Stéphanie Butaye | Éducation nationale et éducation financière et budgétaire | |
| AFUB | Serge Maître | Les actions de l'AFUB pour la formation économique et financière des adultes | |
| CRESUS | Jean-Louis Kiehl Bérangère Litty | Dilemme : quand le budget devient un jeu | |
| Finances et pédagogie | Chantal Fazekas | Présentation de l'association Finances et pédagogie | |
| AFIB | Géraud Cambournac | L'activité d'IOB et l'observatoire du crédit | |
| La Banque postale | Mouna Aoun | La Banque postale, acteur engagé de l'éducation budgétaire et financière | |
| Entreprendre pour apprendre | Julien Vasseur | Entreprendre pour apprendre : une fédération active en France | |
| Banco de España | Fernando Tejada | La stratégie nationale espagnole | |
| Mieux vivre votre argent France Info Patrimoine Privé | Jean-François Filliatre Patrick Lelong Jean-Claude de Plinval | Le rôle de la presse en matière d'éducation financière | |

| Familles rurales | Romain Girard | Les actions menées par « Familles rurales » |
|---|---|---|
| Association des banques néerlandaises | Arthur Reitsma | La stratégie nationale néerlandaise et la Moneyweek. |
| Aflatoun | Hidde Van der Veer | L'éducation financière des jeunes dans le monde |
| Money Advice Service | Aideen Garry | La stratégie nationale britannique |
| Agence de la consommation en matière financière du Canada | Jane Rooney Emilie René | La stratégie nationale canadienne |
| INC | Christophe Bernes Corinne Lamoussière- Pouvreau | Les actions menées par l'INC |
| CFE-CGC | Raphaelle Bertholon Alain Giffard | Le rôle des organisations syndicales en matière d'éducation financière |
| L'Oréal | Véronique Dransart | Le rôle de l'entreprise en matière d'éducation financière L'épargne salariale |

Annexe 4 Enquête CCSF sur le niveau de compétence financière en France – réalisation IPSOS –

(outil OCDE - Adultes 2013)

Annexe 4

Questionnaire CCSF sur le niveau de compétence financière en France (outil OCDE – Adultes 2013)

Questionnaire de base OCDE / INFE, adapté au contexte français

QDi) L'enquêteur doit noter le sexe du participant

- a) Homme
- b) Femme

QDii) L'enquêteur doit noter « rural/urbain », ou poser la question et noter la réponse.

Question à poser le cas échéant : Parmi les propositions suivantes, laquelle décrit le mieux l'endroit où vous vivez ?

ÉNUMÉRER LA LISTE, et noter la première réponse pertinente

- a) Un hameau, un village ou une commune rurale (moins de 3 000 habitants)
- b) Une petite ville (entre 3 000 et 15 000 habitants environ)
- c) Une ville (entre 15 000 et 100 000 habitants environ)
- d) Une grande ville (entre 100 000 et 1 000 000 d'habitants environ)
- e) Une très grande ville (plus de 1 000 000 d'habitants)
- f) Ne sait pas
- g) Sans réponse

QDiii) Quel est votre code postal?

Noter la réponse

- a) Ne sait pas
- b) Sans réponse

QUESTION À POSER À TOUS LES PARTICIPANTS

QD1) Quelle est votre situation de famille?

- a) Marié(e) / Pacsé(e)
- b) Célibataire
- c) Séparé(e)/divorcé(e)
- d) En couple
- e) Veuf/Veuve
- f) Ne sait pas
- g) Sans réponse

QUESTION À POSER À TOUS LES PARTICIPANTS

QD2_a) Combien d'enfants de moins de 18 ans compte le ménage?

Noter le nombre :

- a) Ne sait pas
- b) Sans réponse

QUESTION À POSER À TOUS LES PARTICIPANTS

QD2_b) Combien de personnes de 18 ans et plus compte votre ménage, en dehors de vousmême [Ajouter si nécessaire : en comptant votre conjoint] ?

Noter le nombre :

- c) Ne sait pas
- d) Sans réponse

QF1) Qui prend les décisions courantes concernant l'argent <u>dans votre ménage</u>?

- a) Vous-même
- b) Vous et votre conjoint [ne pas lire si le participant a répondu qu'il n'avait pas de conjoint à la OD1]
- c) Vous et un autre/d'autres membre(s) de la famille
- d) Votre conjoint [ne pas lire si le participant a répondu qu'il n'avait pas de conjoint à la QD1]
- e) Un autre/d'autres membre(s) de la famille
- f) Quelqu'un d'autre
- g) Personne
- h) Ne sait pas
- i) Sans réponse

QF2) Votre ménage tient-il un budget?

- a) Oui
- b) Non
- c) Ne sait pas
- d) Sans réponse

| QC1_a) | QC1_b) Maintenant | QC1_c) Au cours des deux |
|-------------|-------------------|--------------------------|
| Pouvez-vous | pouvez-vous me | dernières années, |
| me dire si | dire si vous | lequel/lesquels, des |
| vous avez | détenez | types de produits |
| déjà | actuellement l'un | suivants, avez-vous |
| entendu | de ces types de | choisi(s) |
| parler des | produits | (personnellement ou |
| types de | (personnellement | conjointement) que vous |
| produits | ou | le(s) déteniez toujours |
| suivants? | conjointement)? | ou nonMerci de ne pas |
| | | inclure les produits qui |
| | | ont été renouvelés |
| | | automatiquement. |

| Questionnaire de base OCDE / INFE, adapté au contexte français | | | |
|---|--|--|--|
| Un livret A, un LDD (ex CODEVI), un CEL ou un autre livret d'épargne | | | |
| Un plan d'épargne logement (PEL) ou un plan d'épargne d'entreprise (PEE) | | | |
| Un contrat d'assurance vie | | | |
| Une action, une obligation, une part sociale | | | |
| Une SICAV, un fonds commun de placement | | | |
| Un PERP, un PERCO ou un autre produit d'épargne retraite | | | |
| Un compte bancaire ou postal | | | |
| Une carte bancaire | | | |
| Un compte ouvert dans un bureau de tabac | | | |
| Un crédit renouvelable | | | |
| Un prêt personnel (autre que le crédit renouvelable) | | | |
| Un crédit immobilier | | | |
| Un microcrédit | | | |
| Un contrat d'assurance habitation (MRH) ou automobile | | | |
| Un autre produit. Lequel ? | | | |
| Réponse : « Ne sait pas à la question dans son ensemble » | | | |
| Sans réponse à la question dans son ensemble. | | | |
| Indiquer si le répondant n'a entendu parler de/ ne détient/ n'a choisi) aucun des produits cités. | | | |

QC2) Parmi les propositions suivantes laquelle décrit le mieux la façon dont vous avez choisi pour la dernière fois un(e) [CITER UN PRODUIT AU HASARD PARMI LES RÉPONSES POSITIVES À QC1_c; en l'absence de réponses positives, CITER UN PRODUIT AU HASARD PARMI LES RÉPONSES POSITIVES DONNÉES À la QC1_b]?

- a) J'ai comparé plusieurs [Utiliser le terme approprié : produits/ prêts/ assurances/ comptes] de différents organismes bancaires et financiers avant de prendre ma décision
- b) J'ai comparé les divers [produits/ prêts/ assurances/ comptes] d'un seul organisme bancaire ou financier
- c) Je n'ai pas du tout comparé d'autres [produits/ prêts/ assurances/ comptes]
- d) J'ai regardé sur le marché mais il n'y avait pas d'autres [produits/ prêts/ assurances/ comptes] à comparer
- e) Ne sait pas
- f) Ne s'applique pas
- g) Sans réponse

QUESTION À POSER À TOUS LES RÉPONDANTS AUXQUELS la QC2 A ÉTÉ POSÉE, y compris à ceux qui n'ont pas répondu ou ont répondu « Ne sait pas ».

QC3) Selon vous, quelles sources d'information ont le plus influencé votre décision quant au produit choisi ?

1) Informations sur les produits financiers

- a) Informations reçues par courrier publicitaire
- b) Informations recueillies dans une agence bancaire
- c) Informations cherchées sur Internet
- d) Informations reçues par SMS ou courriel sur un téléphone mobile ou sur une tablette.
- e) Informations fournies par les conseillers de l'organisme proposant ces produits

2) Informations sur les produits les plus appropriés

- f) Palmarès des produits financiers publiés dans les pages financières des journaux/magazines
- g) Comparateurs sur Internet
- h) Publications/magazines spécialisés
- i) Recommandation d'un courtier ou conseiller financier indépendant

3) Conseils d'ordre général

- j) Conseils d'amis/de parents ne travaillant pas dans le secteur des services financiers
- k) Conseils d'amis/de parents travaillant dans le secteur des services financiers
- 1) Conseils de l'employeur
- m) Conseils d'un syndicat

4) Presse

- n) Articles de presse
- o) Émissions de télévision ou de radio

5) Publicité

- p) Encarts publicitaires dans la presse
- q) Publicité télévisée
- r) Autres publicités

6) Autres

- s) Mes propres expériences précédentes
- t) Autres sources
- *u*) Ne sait pas
- v) Sans objet (pas de choix récent)
- w) Sans réponse

QUESTION À POSER À TOUS LES PARTICIPANTS (l'ordre des questions à poser n'est pas figé) QMP1) Je vais vous énumérer des affirmations portant sur des attitudes ou des comportements. Pour chacune de ces affirmations, pouvez-vous me dire si vous êtes : tout à fait d'accord, plutôt d'accord, ni d'accord ni pas d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses

1. Avant d'acheter quelque chose, je me demande si j'en ai bien les moyens.

Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, ni d'accord ni pas d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord (Ne sait pas, Sans réponse)

2. J'ai tendance à vivre au jour le jour et je ne me fais pas de souci pour le lendemain.

Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, ni d'accord ni pas d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord (Ne sait pas, Sans réponse)

3. Je tire plus de satisfaction à dépenser l'argent qu'à épargner pour l'avenir.

Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, ni d'accord ni pas d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord (Ne sait pas, Sans réponse)

4. Je règle mes factures en temps et en heure.

Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, ni d'accord ni pas d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord (Ne sait pas, Sans réponse)

5. Lorsque j'achète un produit d'épargne ou de placement, je suis prêt(e) à risquer une partie de mon argent.

Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, ni d'accord ni pas d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord (Ne sait pas, Sans réponse)

6. En matière financière, je surveille personnellement et étroitement mes affaires

Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, ni d'accord ni pas d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord (Ne sait pas, Sans réponse)

7. Je me fixe des objectifs financiers à long terme et je m'efforce de les atteindre

Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, ni d'accord ni pas d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord (Ne sait pas, Sans réponse)

8. L'argent, c'est fait pour être dépensé.

Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, ni d'accord ni pas d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord (Ne sait pas, Sans réponse)

QM2) Parfois les gens constatent que leur revenu ne couvre pas totalement les dépenses de la vie courante. Au cours des 12 derniers mois, cela vous est-il arrivé ?

- a) Oui
- b) Non
- c) Ne sait pas
- d) Ne s'applique pas (je n'ai pas de revenu personnel)
- e) Sans réponse

QUESTION À POSER si réponse Oui à la QM2

QM3) Qu'avez-vous fait pour réussir à joindre les deux bouts la dernière fois où vous vous êtes trouvé dans cette situation ?

ENQUÊTEUR: Approfondir: Avez-vous pris des mesures?

Noter toute réponse pertinente.

Ne pas lire les choix de réponse à haute voix, mais il est possible de donner des exemples.

- 1. Ressources existantes
- a) Puiser dans mes économies ou effectuer un transfert d'épargne vers le compte courant
- b) Réduire les dépenses, dépenser moins, se passer de certaines choses ;
- c) Vendre un bien qui m'appartient.
- 2. Créer des ressources
- d) Gagner plus d'argent (heures supplémentaires, activité complémentaire, reprise d'activité)
- 3. Obtenir un crédit en utilisant les contacts ou les ressources existantes.
- e) Recourir à la famille ou aux amis
- e2) Acheter de la nourriture ou des produits de base à crédit chez les commerçants
- f) Emprunter/solliciter une avance sur salaire auprès de l'employeur
- g) Mettre en gage un bien qui m'appartient
- h) Recourir aux services sociaux (CAF, CCAS)
- i) Demander le déblocage de mon épargne salariale ou de mon épargne retraite, quand c'est possible
- 4. Emprunter à partir de lignes de crédit existantes.
- j) Utiliser un découvert autorisé ou un crédit renouvelable autorisé
- k) Utiliser une carte de crédit pour obtenir une avance en compte courant ou pour payer les factures/acheter de la nourriture
- 5. Contracter une nouvelle ligne de crédit
- l) Contracter un prêt personnel auprès d'un prestataire de services financiers (banque, organisme financier, organisme de microcrédit, etc.)
- 6. Prendre du retard/ne pas honorer des échéances
- m) Recourir à des découverts non autorisés
- n) Régler des factures en retard ; ne pas honorer des échéances
- 7. Autres réponses.
- r) Saisir la Commission de surendettement
- s) Saisir le juge pour obtenir des délais de paiement
- t) Autres
- u) Ne sait pas
- v) Sans réponse

QP1) Au cours des 12 derniers mois, avez-vous [personnellement] épargné de l'argent de l'une des façons suivantes, que cet argent soit ou non toujours en votre possession ?

- a) Conserver de l'argent liquide chez vous ou dans votre portefeuille
- b) Augmenter le solde créditeur de votre compte bancaire
- c) Verser de l'argent sur un compte d'épargne
- d) Confier de l'argent à des membres de votre famille pour qu'ils épargnent en votre nom
- e) Acheter des produits de placement financier, autres que des placements dans des produits d'épargne retraite [donner des exemples : obligations, fonds communs de placement, actions ou parts]
- f) Ou d'une autre manière (achat de biens immobiliers ou de produits d'investissement atypiques tels que vignes, forêts, chevaux de course)
- g) Ne s'est pas constitué d'épargne (y compris Je n'épargne pas/Je n'ai pas d'argent à épargner)
- h) Ne sait pas
- i) Sans réponse

QP2) Si vous perdiez votre principale source de revenu, combien de temps pourriez-vous continuer à assumer les dépenses de la vie courante sans emprunter ni déménager ?

- a) Moins d'une semaine
- b) Plus d'une semaine, mais moins d'un mois
- c) Plus d'un mois, mais moins de trois mois
- d) Plus de trois mois mais moins de six mois
- e) Plus de six mois
- f) Ne sait pas
- g) Sans réponse

OUESTION À POSER À TOUS LES PARTICIPANTS

QK1) Imaginez que cinq <frères> reçoivent un don de 1 000 €. S'ils partagent équitablement cette somme, combien chaque <frère> recevra-t-il ?

Noter la réponse en chiffre (sans le symbole de la monnaie) - - -

- a) Ne sait pas
- b) Sans réponse
- c) Réponse non pertinente

QUESTION À POSER À TOUS LES PARTICIPANTS

QK2) Maintenant, imaginez que ces <frères> doivent attendre un an pour toucher leur part des 1 000 € et que le taux d'inflation se situe à X %. Dans un an, seront-ils en mesure d'acheter:

- a) Davantage avec leur part qu'ils ne le pourraient aujourd'hui
- b) Autant
- c) Moins qu'ils ne le pourraient aujourd'hui
- d) Cela dépend de ce qu'ils veulent acheter
- e) Ne sait pas
- f) Sans réponse
- g) Réponse non pertinente

QUESTION À POSER À TOUS LES PARTICIPANTS

QK3) Vous prêtez 25 € à un ami un soir et il vous rend 25 € le lendemain. Quel intérêt a-t-il payé pour ce prêt ?

Noter la réponse en chiffre (sans le symbole du pourcentage)

- a) Ne sait pas
- b) Sans réponse
- c) Réponse non pertinente

QK3bis Si la réponse est différente de ZERO, demander :

Comment en êtes-vous arrivé à ce résultat ? Noter la réponse

QUESTION À POSER À TOUS LES PARTICIPANTS

QK4_a) Supposons que vous déposiez 100 € sur un compte d'épargne <sans frais> offrant un taux d'intérêt garanti de 2 % par an. Vous n'effectuez aucun versement ni aucun retrait sur ce compte. Combien y aura-t-il dessus à la fin de la première année, une fois les intérêts crédités ?

Noter la réponse en chiffre (sans le symbole de la monnaie) - - -

- a) Ne sait pas
- b) Sans réponse
- c) Réponse non pertinente

QK4_b) et quelle somme y aurait-il sur le compte au bout de cinq ans [ajouter si nécessaire : sachant qu'il n'y a pas de frais] ? Y aurait-il :

- a) Plus de 110 €
- b) 110€ exactement
- c) Moins de 110 €
- d) Il est impossible de répondre à partir des informations fournies
- e) Ne sait pas
- f) Sans réponse
- g) Réponse non pertinente

Questionnaire de base OCDE / INFE, adapté au contexte français

QUESTION À POSER À TOUS LES PARTICIPANTS

QK5) J'aimerais savoir si vous pensez que les déclarations suivantes sont vraies ou fausses :

- a) Vrai
- b) Faux
- c) Ne sait pas
- d) Sans réponse
 - a) Un investissement offrant un rendement élevé s'accompagne probablement d'un risque élevé (ou, exprimé autrement: La possibilité de gagner beaucoup d'argent s'accompagne aussi de l'éventualité de perdre beaucoup d'argent).
 - b) Une inflation élevée signifie que le coût de la vie augmente rapidement
 - c) Il est généralement possible de réduire le risque que présente un investissement sur le marché d'actions en achetant des titres très diversifiés. (ou, exprimé autrement : On risque moins de perdre tout son argent quand on diversifie ses placements).

QUESTION FACULTATIVE

QD3: Pouvez-vous m'indiquer votre âge?

Noter l'âge

a) Sans réponse

QD3_a) Pourriez-vous [sinon] m'indiquer dans la liste suivante dans quelle tranche d'âge vous vous situez ?

- a) 18-19 ans
- b) 20-29 ans
- c) 30-39 ans
- d) 40-49 ans
- e) 50-59 ans
- f) 60-69 ans
- g) 70-79 ans
- h) Sans réponse

QD4) Quel est votre niveau d'études ? (indiquer le niveau le plus élevé atteint)

- a) Niveau universitaire
- b) Formation technique/professionnelle au-delà du niveau secondaire
- c) Cycle secondaire complet
- d) Une partie du cycle secondaire
- e) Cycle primaire complet
- f) Une partie du cycle primaire
- g) Pas de formation scolaire
- h) Sans réponse

Questionnaire de base OCDE / INFE, adapté au contexte français

QD5_a) Parmi les propositions suivantes, laquelle décrit le mieux votre situation professionnelle actuelle ?

- a) Indépendant [travailler à son propre compte]
- b) Emploi salarié [travailler pour quelqu'un d'autre]
- c) En recherche d'emploi
- d) Personne au foyer
- e) En incapacité de travail pour raison de santé
- f) Retraité
- g) Étudiant
- h) Sans emploi et ne recherchant pas d'emploi (par exemple : rentier)
- i) Apprentis
- j) Autre
- *k*) *Ne sait pas*
- 1) Sans réponse

QD5_a1) Parmi les catégories socioprofessionnelles suivantes, laquelle décrit le mieux votre situation actuelle :

- a) Agriculteurs exploitants
- b) Artisans, commerçants et chefs d'entreprises
- c) Cadres et professions intellectuelles supérieures
- d) Professions intermédiaires
- e) Employés
- f) Ouvriers
- g) Retraités
- h) Autres personnes sans activité professionnelle

QUESTION SI LE RÉPONDANT EST EN ACTIVITÉ

QD5_b) Combien d'heures avez-vous travaillé la semaine dernière (hors période de congés) ?

Noter le chiffre

- a) Ne sait pas
- b) Sans réponse

QD6) En tenant compte de l'ensemble des sources de revenu mensuel de votre ménage, diriez-vous que ce revenu est régulier et stable ?

- a) Oui
- b) Non
- c) Ne sait pas
- d) Sans réponse

Questionnaire de base OCDE / INFE, adapté au contexte français

QD7) Enfin, pouvez-vous m'indiquer dans quelle tranche, dans la liste suivante, se situe habituellement le revenu de votre ménage, [Préciser selon le cas : avant/après impôts] ?

- a) Jusqu'à X€ (*) par mois
- b) Entre X€ et Y€ par mois
- c) Y€ (**) ou plus par mois
- d) Ne sait pas
- e) Sans réponse
- (*) X = 75% du revenu disponible médian du ménage, soit environ 1 800 €
- (**) Y = 125% du revenu disponible médian du ménage, soit environ 3 000 €

Annexe 5 IPSOS - Éducation financière des Français Rapport d'étude pour le CCSF





Education financière des Français

Rapport d'étude

Pour le Comité Consultatif du Secteur Financier



Vos contacts Ipsos:

| Manuel Mikol | Directeur de clientèle | 01 41 94 52 | manuel.mikol@ipsos.com |
|--------------|--------------------------|----------------|------------------------|
| Magali Mudet | DGA – Ipsos Market Quest | 01 41 98 93 06 | magali.mudet@ipsos.com |

| Sophie d'Erceville | Directrice d etude | on 41 98 97 43 sophie.derceville@ipsos.com |
|--------------------|--------------------|--|
| - | _ ` | J 0, |



CONTEXTE ET METHODOLOGIE

RESULTATS

1 Etat des lieux des compétences et comportements en matière bancaire et financière au niveau <u>national</u> 2 Evaluation des compétences et comportements en matière bancaire et financière par grands profils d'étapes de vie

ANNEXES

Rappel du contexte et des objectifs



adopté en janvier 2013 prévoit la promotion, à l'échelle nationale, de Le Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale l'éducation budgétaire et de l'apprentissage des outils bancaires.

Dans le cadre de ce plan, le ministre de l'économie et des finances a demandé au CCSF de piloter un groupe de travail chargé de réfléchir aux moyens de développer l'éducation budgétaire et financière.

compléter les auditions qu'il aura menées, de lancer une enquête de travail a décidé, pour donner une base quantitative à ses travaux et Dans le cadre des principes de haut niveau de l'OCDE le groupe de grande ampleur par sondage auprès des particuliers.

questionnaire portant sur l'éducation financière mis en place par Dans cette optique, le groupe de travail s'est appuyé sur le l'OCDE, tout en l'adaptant au contexte français.

OBJECTIFS DE L'ETUDE

Evaluer les compétences et les comportements des Français en matière budgétaire et financière





QUESTIONNAIRE

Durée moyenne: 18 minutes

Terrain réalisé du 6 au 28 juin 2014

Téléphone

MODE DE RECUEIL

0.4





Etat des lieux des compétences & comportements en matière bancaire et financière

au niveau national





Profil sociodémographique des 1202 Français interrogés – échantillon constitué sur une base Insee

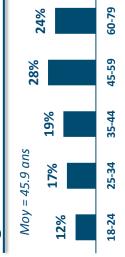


Sexe





Age



Niveau d'études le plus élevé

| Secondaire ou inférieur | 41% |
|-------------------------------------|-----|
| Formation technique/professionnelle | 24% |
| Université | 35% |

Région

| lle-de-France | 19% |
|---------------|------------|
| Grand Ouest | 22% |
| Nord et Est | 23% |
| Sud ouest | 11% |
| Sud est | 72% |

Situation matrimoniale

| 63% | 23% | 10% | 2% |
|-------------------------------|--------------|------------------------|---------------|
| Marié(e)s/pacsé(e)s/en couple | Célibataires | Divorcé(e)s/Séparé(e)s | Veufs, veuves |

Situation professionnelle

- Artisans, chef entreprise 4% 64% d'actifs, 35% d'inactifs répartis: ■ En activité

- Cadres 10%



Enfant mineur dans foyer



17% 17%

Moy. = 1,82 enfants 1 enfant

Non

Oui

27% 15%

Grandes villes >100 000 hab.

Commune rurale <3000 hab.

Petite ville <15 000 hab.

Ville <100 000 hab.

Taille de commune



Questions SC1/SC3/D4/QD3/QD1/QD5/SC2/QD2



Les revenus sont réguliers et stables pour 86% des Français



Stabilité et régularité des revenus du foyer

| | %98 | | chez les 60 ans et+ (93%) | et+ (93%), |
|-----|-------------|-------|---------------------------|------------|
| 50 | | 20+22 | (//00/ 20/10/20/ | |
| | 1 40/ | יברו | (22 /o/ ca) | |
| Non | 14 % | | | |

Question D6 - En tenant compte de l'ensemble des sources de revenu mensuel de votre ménage, diriez-vous que ce revenu est régulier et stable ?

Niveau de revenu du foyer

(avant impôts)

| Moins de 1800€/mois | ľ | chez les 18-24 ans(57%), individus |
|---------------------------|-------|---|
| | 30% | 30% 🗪 en recherche d'emploi(64%),niveat |
| Entre 1800€ et 3000€/mois | /01/0 | secondaire ou inférieur(41%) |
| | 24% | chez les 45-59 ans (38%), PCS+* |
| Plus de 3000€/mois | 33% | (63%), prof intermédiaires (44%), |
| | | niveau universitaire (52%), bac+4 |

→ Répartition homogène des et+ (61%) revenus

Question D7 - Enfin, pouvez-vous m'indiquer dans quelle tranche se situe habituellement le revenu mensuel net de votre ménage ?

Base: Total (1202 Français)

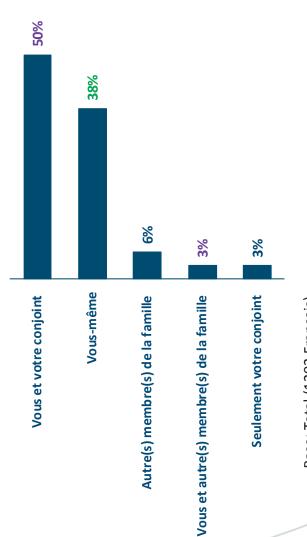
*PCS : Professions et Catégories Socioprofessionnelles supérieures selon la définition INSEE

Prise de décisions relatives à l'argent et tenue de budget concernent une large majorité de Français



Décideur quant aux questions d'argent

9 Français sur 10 participent à ces décisions, seuls (+ d'1/3), ou conjointement (+d'1/2)

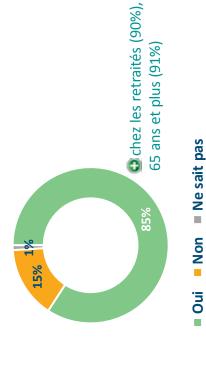


Base: Total (1202 Français)

Question F1 - Qui prend les décisions courantes

concernant l'argent dans votre ménage ?

Tenue d'un budget



Base: Total (1202 Français)

Question F2 - Votre ménage tient-il un budget, c'est à dire que les revenus et dépenses du ménage sont suivis régulièrement ?



Connaissance de 12 terminologies de produits bancaires en moyenne sur un total de 16 terminologies présentées



En %

Faux de notoriété des produits financiers

Question C1a - Pouvez-vous me dire si vous avez déjà entendu parler des types de produits suivants ?

de ces produits financiers entendu parler des 3/4 2/3 des Français ont

terminologies connues: **12** (sur un total de 16) Nombre moyen de

en termes de notoriété: Compte Carte



Base: Total (1202 Français)

PCS+ (12,8), bac+4 (12,8), 🕝 chez les retraités (13), 55 ans et plus (13,2)

Top 3 des produits

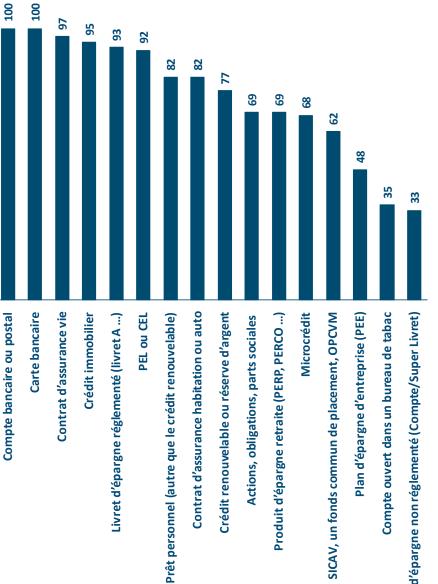


Plan d'épargne d'entreprise (PEE)

En détail

Compte ouvert dans un bureau de tabac

Livret d'épargne non réglementé (Compte/Super Livret)



ST 'Produits plus techniques' (intégrant les livret d'épargne non réglementé, actions, obligations, SICAV, **ST Produits de crédit** (intégrant crédit renouvelable, prêt personnel, crédit immobilier, microcrédit) = **98**% FCP, OPCVM, produit d'épargne retraite et PEE) = 90%

Nota: 🕒 signifie un résultat significativement supérieur au total de la population



sont les placements d'épargne, de type livret réglementé, assurance vie Outre ceux du quotidien, les produits les plus détenus par les Français



et PEL/CEL Question QC1b - Et détenez-vous actuellement ce produit, que ce soit personnellement ou conjointement ?

En % Détention des produits financiers

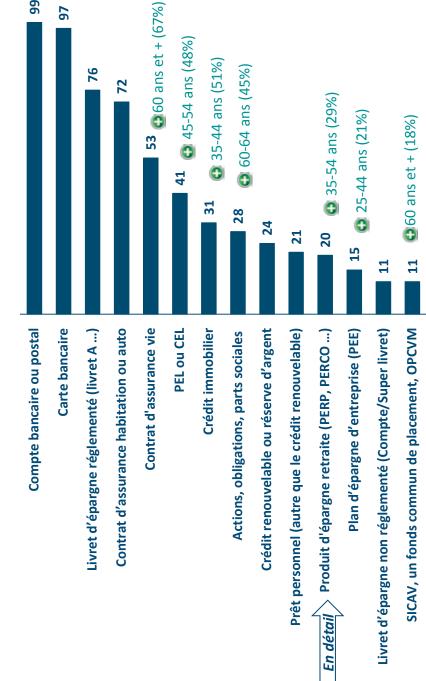
97

produits détenus : 6 Nombre moyen de

le plus élevé: post-bac (6,4), 35-59 ans, niveau d'études • chez les actifs (PCS+) (7,1), 35-44 ans (6,5), 45-54 ans (6,6), et 55-59 ans (6,3)

'églementé d'épargne Livret %9/ Top 3 des produits les + souscrits: bancaire ou Compte postal %66 bancaire Carte 82%

Base: Total (1202 Français)



ST 'Produits plus techniques' (intégrant les livrets d'épargne non réglementés, actions, obligations, SICAV, FCP, OPCVM, produits d'épargne retraite et PEE) = 50%

Microcrédit

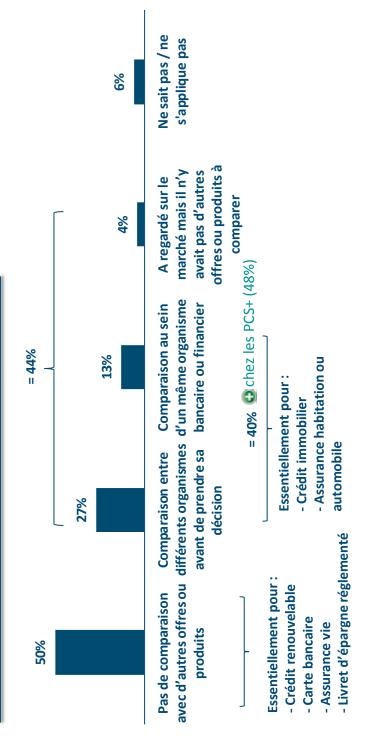
ST Produits de crédit (intégrant crédits renouvelables, prêts personnels, crédits immobiliers, microcrédits) = 54%

44% des Français ont cherché à comparer les produits/offres avant souscription effective (tous produits confondus)



Question C2 - Parmi les propositions suivantes laquelle décrit le mieux la façon dont vous avez choisi pour la dernière fois ce produit XXX ?

Comparaison produits/offres avant souscription



livrets d'épargne non réglementés, actions, obligations, SICAV, FCP, OPCVM, produit d'épargne retraite et PEE) : Les résultats sont en ligne entre 'l'ensemble des produits' versus le ST 'Produits plus techniques' (intégrant les Pas de comparaison = 47%, A cherché à comparer = 40%. Nota: Les livrets d'épargne non réglementés, SICAV, FCP et OPCVM, produits d'épargne retraite, comptes dans bureau de tabac, microcrédits, PEE, ont été peu dernièrement souscrits, une lecture individuelle n'est donc pas possible.

Base: Français souscripteurs de produit(s) financier(s) (1137)

Nota: 🕒 signifie un résultat significativement supérieur au total de la population

12

13



Dans leur choix de produits financiers, plus de 8 Français sur 10 ont été professionnels, l'entourage ou recueillies en agence bancaire ou via sensibles à des informations, fournies principalement par des internet



Question C3 - Selon vous, quelles sources d'information ont le plus influencé votre choix de ce produit XXX?

Sources d'information ayant motivé le choix

| COMMUNICATION INTERPERSONNELLE | 23% |
|---|--|
| Par des experts | 34 % |
| Informations fournies par les conseillers de l'organisme proposant ces produits | 32 % |
| Bouche à oreille | 25 % choz loc 18, 22 and (42%) individue |
| Conseils d'amis/de parents ne travaillant pas dans le secteur des services financiers | 17% 🕶 en recherche d'emploi (27%) |
| VIA DES MEDIAS | 43 % |
| Dans une agence bancaire | 20% |
| Publicité (sans autre précision) | 5% Chorles ED 2007 (2707) DCC (2207) |
| Internet | 16 % © bac+4 et+ (29%) |
| Presse | 6% 🗪 chez les 65 ans et+ (15%) , retraités |
| TV/Radio | 5 % (13%), bac+4 et+ (14%) |
| AUTRES SOURCES | %6 |
| Mes propres expériences précédentes | 2 % |
| NSP | 14 % (c) chez les inactifs (19%) |
| Nombre moyen de sources citées | 1,5 🕒 chez les bac+4 et+ (1,7) |
| | |

→ 84% des Français citent au moins 1 source

Base: Français souscripteurs de produit(s) financier(s) (1137)

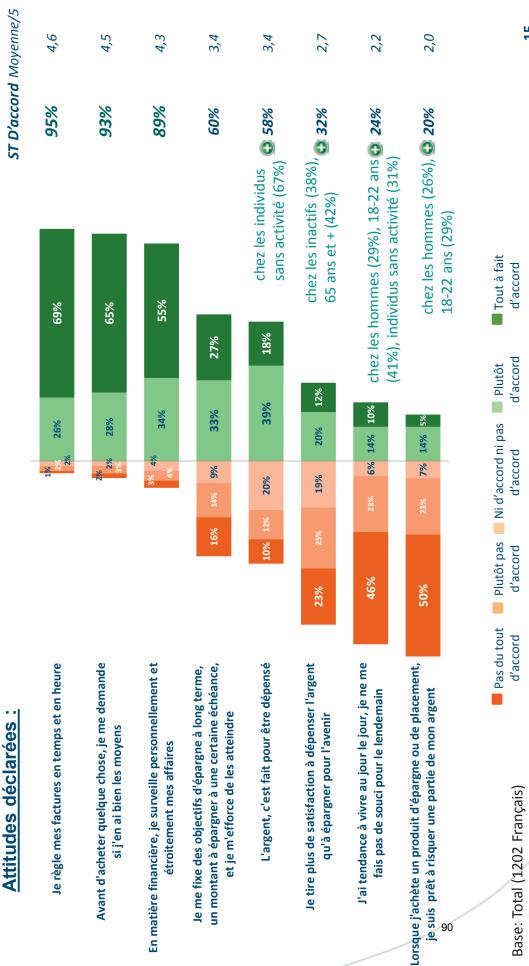
Nota: 🕒 signifie un résultat significativement supérieur au total de la population



Des Français qui confirment leur implication dans la gestion de leur marquée que dans d'autres pays, et ce depuis plusieurs années) argent et leur aversion au risque *(une tendance nettement plus*



Question MP1 - Pour chacune des affirmations, êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, ni d'accord ni pas d'accord, olutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord?



Nota: 🕒 signifie un résultat significativement supérieur au total de la population



4 Français sur 10 ont rencontré, au cours des 12 derniers mois, une situation où le revenu ne couvre pas en totalité les dépenses



Question M2 Parfois les gens constatent que leur revenu ne couvre pas totalement les dépenses de la vie courante. Au cours des 12 derniers mois, cela vous est-il arrivé ?

en totalité les dépenses (12 derniers mois) Situation où le revenu ne couvre pas

| | % | chez les femmes (45%), 25-34 ans (50%), ir |
|------------------|----------|---|
| Oui, deja arrive | 23% | 9% 📵 en recherche d'emploi (60%) PCS- (49%) |
| Non | %09 | |

1%

Non réponse

ndividus

→ Situation non marginale

Base: Total (1202 Français)

16



Des Français qui adaptent leur comportement financier lorsqu'ils n'arrivent pas à « joindre les 2 bouts » : on revoit son budget, on cherche des solutions avant d'envisager de souscrire un crédit



Question M3 - Qu'avez-vous fait pour réussir à joindre les deux bouts la dernière fois où vous vous êtes trouvé dans cette situation?

| REVOIR SON BUDGET, UTILISER DES RESSOURCES EXISTANTES | %69 | |
|--|------------|--|
| Réduire les dépenses, dépenser moins, se passer de certaines choses | 48% | • chez les 55-59 ans (59%) |
| Puiser dans mes économies ou effectuer un transfert d'épargne vers le compte courant | 27% | chez les retraités (42%), 65 ans et+ (41%), |
| Vendre un bien qui m'appartient | 4% | niveau université (39%) - |
| SOLLICITER UNE AIDE FINANCIERE HORS CREDIT | 76% | chez les 18-22 ans (34%). employés (26%). |
| Recourir à la famille ou aux amis | 18% | en recherche d'emploi (33%), sans activité |
| Solliciter une aide financière (sans précision) | %9 | prof (29%) |
| CREER DES RESSOURCES | 12% | |
| Gagner plus d'argent (heures supplémentaires, activité complémentaire, reprise d'activité) | 12% | • chez les 18-22 ans (29%) |
| UTILISER/SOUSCRIRE UN CREDIT | 12% | |
| Utiliser un découvert autorisé/ une carte de crédit | %9 | |
| Contracter un prêt personnel auprès d'un prestataire de services financiers (banque, organisme de l microcrédit,) | %9 | |
| PRENDRE DU RETARD / NE PAS HONORER DES ECHEANCES / DIFFERER LES PAIEMENTS | %8 | |
| S'arranger avec les organismes pour décaler les échéances / demande d'échélonnement / étaler les paiements | 4% | |
| Régler des factures en retard, ne pas honorer des échéances | 5 % | |
| Attendre la fin du mois, le prochain salaire / une prime, un 13ème mois | 2% | |
| AUTRES REPONSES | %6 | |
| % Autres | 4% | Nota: 💽 signifie un résultat |
| Informer la banque / aller voir le banquier (sans précision) | 3% | significativements upon a total de la population |
| NSP/Sans réponse | 2% | |

→ 98% des Français concernés citent au moins 1 solution

Base: Français ayant vécu, au cours des 12 derniers mois, une situation où le revenu ne couvre pas en totalité les dépenses (461)



placements sécurisés : alimentation de comptes/livrets d'épargne Les Français sont nombreux à épargner, essentiellement via des



Question P1 - Au cours des 12 derniers mois, avez-vous personnellement ou avec votre conjoint épargné de l'argent de l'une des façons suivantes, que cet argent soit ou non toujours en votre possession ?

L'épargne au cours des 12 derniers mois



Base: Total (1202 Français)

Nota: 🕒 signifie un résultat significativement supérieur au total de la population

18



Plus d'un tiers des Français ne pourraient tenir plus de 3 mois sans emprunter ou déménager en cas de perte de revenus

Question P2 Si vous perdiez votre principale source de revenu, combien de temps pourriez-vous continuer à assumer les dépenses de la vie courante sans emprunter ni déménager ?

Durée sans emprunter/déménager en cas de perte de revenus $En \ll$



- Entre trois mois et moins de six mois
- Plus de six mois
- Ne sait pas

* Ce chiffre s'élève à 57% pour les Français ayant vécu, au cours des 12 derniers mois, une situation où le revenu ne couvre pas en totalité les dépenses

Base: Total (1202 Français)



Questions de connaissance mathématique et économique Vue d'ensemble (1/2)

- A ce stade du questionnaire, 6 questions de connaissance mathématique et économique étaient posées aux interviewés (pour rappel, elles étaient posées par téléphone) :
- QK1) Imaginez que cinq frères reçoivent un don de 1 000 €. S'ils partagent équitablement cette somme, combien chaque frère recevra-t-il ? Réponse non suggérée
- QK2) Maintenant, imaginez que ces frères doivent attendre un an pour toucher leur part des 1 000 € et que le taux d'inflation se situe à 2 %. Dans un an, seront-ils en mesure d'acheter : Û
- 1. Davantage qu'ils ne le pourraient aujourd'hui
- 2. Autant
- 3. Moins qu'ils ne le pourraient aujourd'hui
- I. (Cela dépend de ce qu'ils veulent acheter)
- 5. (Ne sait pas)
- QK3) Vous prêtez 25 € à un ami un soir et il vous rend 25 € le lendemain. Quel taux d'intérêt a t'il payé pour ce prêt ? Réponse non suggérée 仓
- garanti de 2 % par an. Vous n'effectuez aucun versement ni aucun retrait sur ce compte. Combien y aura QK4_a) Supposons que vous déposiez 100 € sur un compte d'épargne sans frais offrant un taux d'intérêt t'il dessus à la fin de la première année, une fois les intérêts crédités ? *Réponse non suggérée* Û
- QK4_b) Et quelle somme y aurait-il sur le compte au bout de cinq ans, sachant qu'il n'y a pas de frais ? Y Û
- 1. Plus de 110 €
- 2. 110€ exactement
 - Moins de 110
- 4. Il est impossible de répondre à partir des informations fournies
- 5. (Ne sait pas)
- QK5) J'aimerais savoir si vous pensez que les déclarations suivantes sont vraies ou fausses: Û
- autrement, la possibilité de gagner beaucoup d'argent s'accompagne aussi de l'éventualité de perdre beaucoup 1. Un investissement offrant un rendement élevé s'accompagne probablement d'un risque élevé. Ou exprimé
- 2. Une inflation élevée signifie que le coût de la vie augmente rapidement
- achetant des titres très diversifiés. Ou, exprimé autrement, on risque moins de perdre tout son argent quand Il est généralement possible de réduire le risque que présente un investissement sur le marché d'actions en on diversifie ses placements



Questions de connaissance mathématique et économique Vue d'ensemble (2/2)

la totalité des 6 correctement à Près d'1/4 des questions. Français répond

50% à au moins **5 questions**



répondu correctement à 5 ou 6 questions (sur 6) : 50% des Français Sont considérés comme meilleurs répondants les individus ayant sont concernés

Les éléments sociodémographiques sur lesquels se distinguent les experts:







- Plus mariés/en couple
- D'âge moyen légèrement supérieur = 47ans
- Plus issus de formation post-bac (+2/3 formation supérieure, 1/2 universitaire)
- Plus issus de classes socio-professionnelles supérieures
- Plus aisés, avec des revenus plus stables

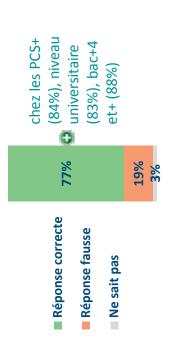
Les écarts sont d'autant plus marqués versus les « moins experts » sur la question relative à l'inflation (K2) et sur les calculs prévisionnels intégrant le taux d'intérêt (K4a & b)

Près de 8 Français sur 10 répondent correctement à la question de calcul mental ; les bonnes réponses aux questions de Vrai/Faux concernent également une majorité Questions de connaissance mathématique et économique

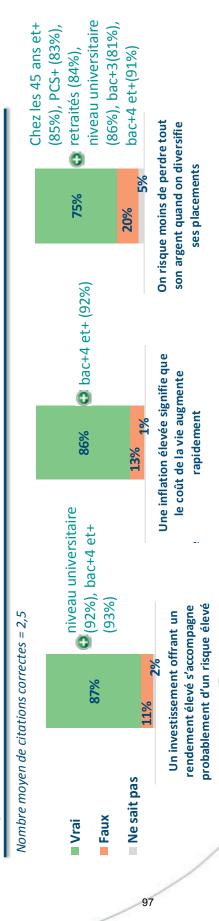
Question de calcul mental et vrai/ faux

Partage et somme perçue

5 individus reçoivent 1 000 €. En cas de partage équitable, somme reçue par chacun? Les réponses n'étaient pas suggérées



Vrai/faux



Base: Total (1202 Français)

Nota: 🕒 signifie un résultat significativement supérieur au total de la population



Le mécanisme d'inflation semble maitrisé par 6 Français sur 10 Questions de connaissance mathématique et économique

| Pouvoir d'achat avec inflation | Profil + jeune : 18-34 | : 18-34 |
|---|--|-------------------|
| Avec un taux d'inflation à 2 %. Dans un an, ces | | tif |
| individus seront en mesure d'acheter : | (employés (42%), prof | 2%), prof |
| Davantage qu'aujourd'hui | 17% Ointermédiaires $(41%)$), niveau d'études | es (41%)), des |
| Autant | 16% secondaire (40%) | 10%) |
| Moins qu'aujourd'hui | 59% (Co.) chez les 55 ans et+ | ns et+ |
| Dépend de ce qu'ils veulent acheter | 1% universitaire(68%), | (68%), |
| Ne sait pas | bac+4 et+ (74%), inactifs (67%). | 1%), |
| | retraités (71%) | (% |



Base: Total (1202 Français)

24

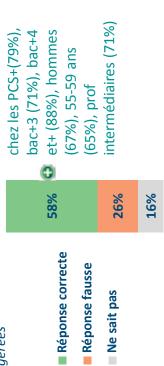


Le taux d'intérêt semble mieux maitrisé dans une situation d'emprunt Questions de connaissance mathématique et économique que dans une situation d'épargne



Gain après 1 an

Dépôt de 100 € sur un compte d'épargne sans frais et avec un taux d'intérêt de 2 %/an. Somme disponible au bout d'1 an? Les réponses n'étaient pas suggérées



Gain après 5 ans

Dépôt de 100 € sur un compte d'épargne sans frais et avec un taux d'intérêt de 2 %/an. Somme chez les PCS+ disponible au bout d'5 ans?

| Plus de 110 € | 54% | |
|---|-----|--|
| 110 € exactement | 25% | |
| Moins de 110 € | %9 | |
| Impossible de répondre avec ces informations | %8 | |

prof intermédiaires

(61%)

%

Ne sait pas

universitaire (66%), bac+4 et+ (75%),

Taux d'intérêt

Prêt de 25 €, somme rendue 25 €. Taux
d'intérêt appliqué pour ce prêt ?
Les réponses n'étaient pas suggérées
■ Réponse correcte
■ Réponse fausse
■ Ne sait pas







Quid de la compétence financière des Français?

- Globalement, les Français ont largement déjà entendu parler des différents produits financiers (nombre moyen de terminologies connues : 12 sur un périmètre de 16 produits, taux de notoriétés élevés sauf compte dans bureau de tabac, et livret d'épargne non réglementé).
- questions de logique, 1/2 à au moins 5. Les questions théoriques étant mieux maîtrisées que les Concernant les **mécanismes financiers de base,** 1/4 répond correctement à la totalité des 6 mises en situation pratiques.

Quid des expériences bancaires des Français ?

Les Français se sentent concernés et sont impliqués dans la gestion de leur argent.

Il sont acteurs quant aux décisions relatives à l'argent, seuls (38%) ou conjointement (50%), et tiennent un budget (85%).

telle situation au cours des 12 derniers mois), ils mettent en œuvre des actions, principalement En cas de **difficultés pour « joindre les 2 bouts »** (4 Français sur 10 ayant été touchés pour une le rééquilibrage de leur budget ; le recours à un crédit ainsi que le rééchelonnement de leurs paiements n'étant pas des solutions prioritaires.

100





→ Quel processus mène à la souscription d'un produit financier déterminé?

- entourage (non expert). Les médias, tels internet et la communication en agence bancaire sont également des vecteurs d'informations influents. En revanche, la presse spécialisée est peu Dans leur choix de produits financiers, les Français (84%) sont influencés par différents prescripteurs, particulièrement les professionnels du domaine (conseiller, etc.) et leur mentionnée (6% des citations)
- Lors de la souscription d'un produit financier, 40% comparent les produits/offres du marché avant d'arrêter leur choix. C'est particulièrement le cas pour le crédit immobilier et les assurances.

→ Pour quels produits ?

- (compte/carte bancaire), les produits les plus détenus sont les placements d'épargne à fiscalité En moyenne, les Français sont détenteurs de 6 produits financiers. Outre ceux du quotidien privilégiée, de type livret réglementé, assurance vie, PEL/CEL.
- Les Français accordent une grande place à l'épargne (87% ont épargné au cours des 12 derniers mois, et ont principalement alimenté les comptes/livrets).

Conclusions



Quid des attitudes des Français quant à l'argent ?

« avant d'acheter quelque chose, je me demande si j'en ai bien les moyens » 93%). 60% d'entre eux se disent atteindre »). Mais « l'argent reste tout de même fait pour être dépensé » (taux d'agrément 60%). Les Français se déclarent de nature prudente (« je règle mes factures en temps et en heure » 95%, également prévoyants (« je me fixe des objectifs d'épargne à long terme, ..., et je m'efforce de les

7

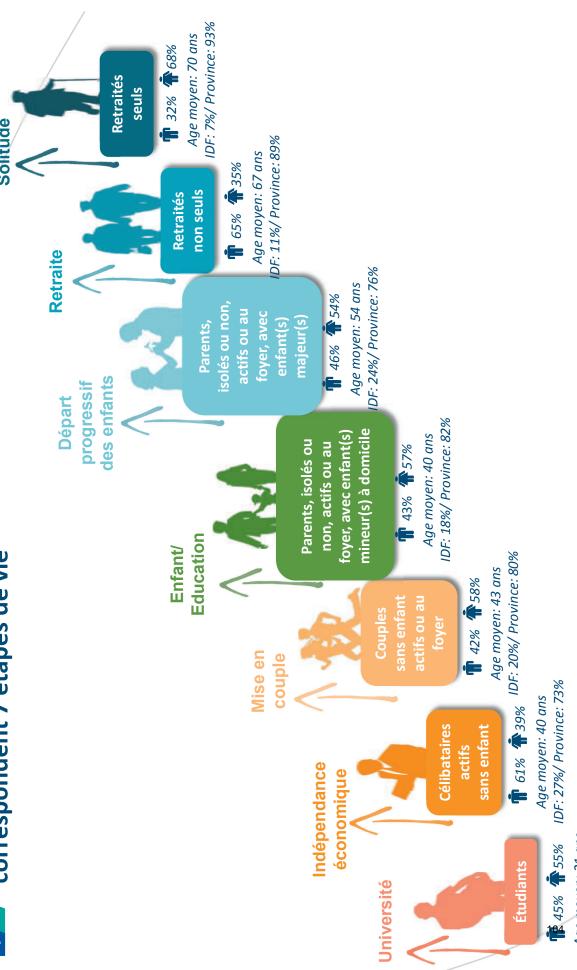
Segmentation des Français

et évaluation des compétences & comportements en matière bancaire et financière





Dans l'étude, nous avons identifié 7 grands groupes d'individus auxquels Solitude correspondent 7 étapes de vie

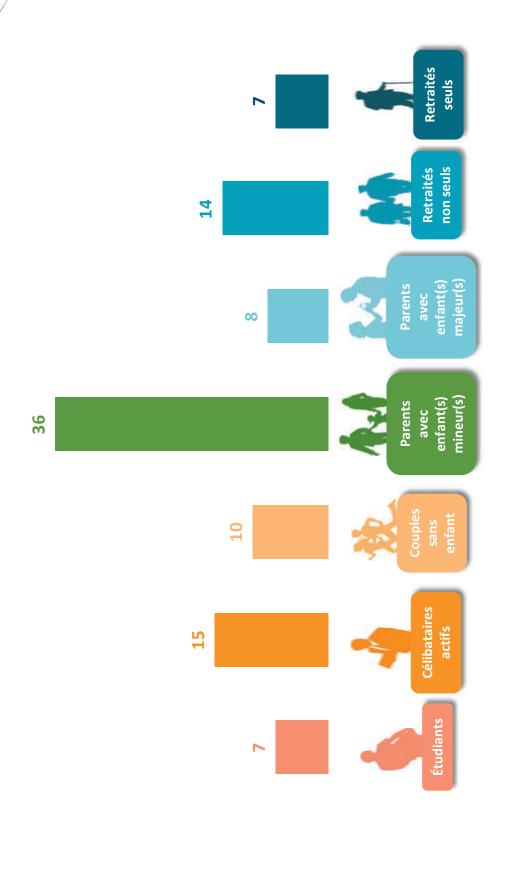


Age moyen: 21 ans

IDF: 25%/ Province: 75%

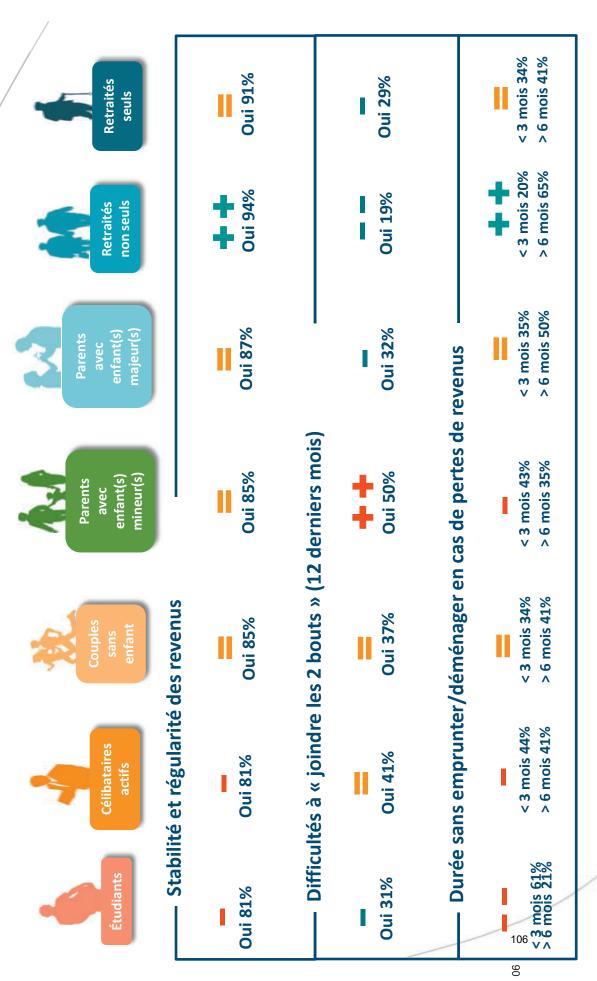
Poids de chaque étape de vie en %

Ipsos



3% de l'échantillon n'est pas qualifié pour ces étapes de vie

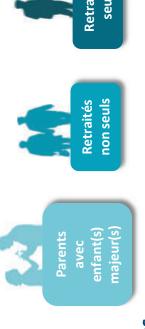
Tandis que les retraités affichent une situation financière plutôt stable, les jeunes parents semblent fragiles

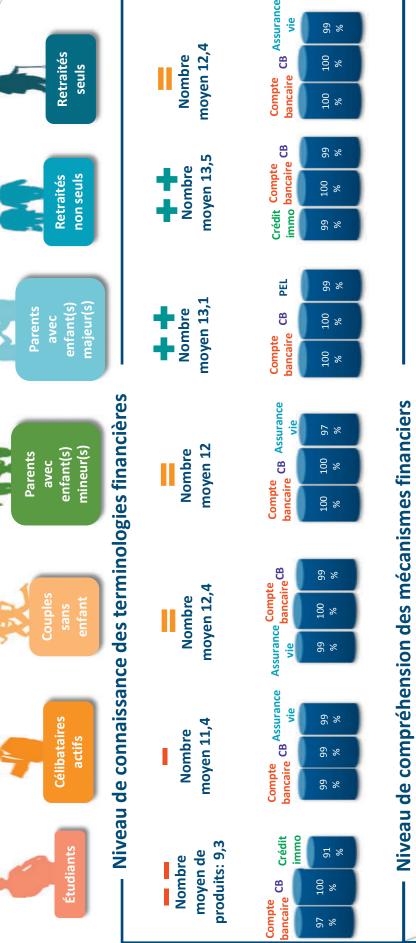




La connaissance des terminologies financières se développe logiquement au fur et à mesure des étapes de vie. Les mécanismes financiers sont mieux maîtrisés par les étudiants *(plus habitués à ce genre d'exercices)* et les







44%

5 ou 6

6 correctes 15%

29% 29%

6 correctes

21% **51%**

6 correctes

6 correctes 22%

6 correctes 26%

6 correctes 22%

22% 21%

6 correctes

9 no 9

(nombre de réponses correctes apportées aux 6 questions de logique)

9 no 9

47%

9 no 9

53%

9 no 9

47%

9 no 9

5 ou 6



La détention des produits financiers progresse également au fur et à mesure des étapes de vie

















| É | Retraités | non seuls | |
|---|-----------|-----------|---|
| | ~ | _ | , |

| | _ | _ | |
|---|-----------|-----------|---|
| | ités | enls | |
| 4 | Retraités | non seuls | |
| | | | , |

| | Ret s | |
|---|------------------------|--|
| 2 | Retraites non seuls | |

| | • |
|--|---|
| | ١ |
| iers | |
| Equipement en produits financiers | |
| - | |
| luits | |
| 9 | |
| 5 | |
| <u>_</u> | |
| eu | |
| ent | |
| \subseteq | , |
| ā | |
| <u>ō</u> | |
| 3 | |
| P | |
| | |
| | ١ |
| | |

(produits cités par plus de 50% de chaque cible)

| | Nombre | moven 6.4 | |
|---|--------|-----------|-------------|
| ı | Nombre | moven 5.5 | |
| | Nombre | moyen | détenus 3,5 |

| + | Nombre | moyen 6,5 | |
|---|--------|-----------|--|





nabitation Livret A ...

%86

CB

%86

CB

%86

%66

oancaire

Cpte

%66

bancaire Cpte

%66

oancaire

Cpte

95%

bancaire Cpte

100%

bancaire Cpte

moyen 5,4 Nombre

moyen 6,3 Nombre

95% 73%

CB







22%

Assurance

29%67

Assurance nabitation

78%

Assurance

69%69

Livret A ...

Livret A ... 64%

92%

CB

habitation Livret A ...

6 %99

Assurance nabitation

<u>vi</u>

78%

%9/

21%

Assurance ivret A ...

vie

20%

Assurance

Crédit immo 51%

73%

Assurance

Livret A ...





21%

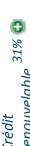




detenus au sein d'un groupe :

Produits plus souvent









Les réflexes de comparaison des offres sont moins répandus chez les étudiants et les retraités seuls. L'influence de l'entourage diminue au fur et à mesure des étapes de vie, tandis que l'agence bancaire reste sollicitée plus souvent par les plus âgés



Étudiants













| | 1 |
|---|-------------|
| | <u> </u> |
| | ਠ |
| | Ö |
| | ᅙ |
| | de prod |
| | <u>e</u> |
| | |
| • | ~ |
| | 0 |
| | \subseteq |
| | r choix |
| | 3 |
| | ס |
| | O |
| | origine |
| • | 50 |
| • | = |
| | <u></u> |
| | <u>``</u> |
| , | <u> </u> |
| | S |
| | Ü |
| | ပ |
| | onrces |
| | Ō |
| (| N |
| | 1 |
| | |

| | 5 | | 8111C 41 | | | | | | | | | | |
|---------------------|----------------|-----------------------------|----------|--|-------|-------------|----------|---------------------|-----|-------------------------|-------|--------------------------|-----|
| Bouche à | ш | Experts | 38% | Experts | 30% | Experts | 37% | Dans agence |)E0 | Experts | 33% | Experts | 78% |
| oreille (entourage) | 49% © E | 49% Bouche à oreille | 24% | Bouche à | 27% | Bouche à | 25% | bancaire Experts | 25% | Dans agence bancaire | 24% | Dans agence 26% bancaire | %97 |
| | 21% | 21% (entourage) | | (entourage) | | (entourage) | | Bouche à | | | 15% 🖸 | Bouche à | |
| nce | | Internet | 22% | Dans agence 22% | 22% | Dans | | oreille | 23% | Bouche à | | oreille | 18% |
| bancaire | | Dans | | bancaire | 2/17 | agence | 17% | (entourage & | | oreille | 13% 🔵 | 13% 🖨 (entourage) | |
| Ne sait pas | 21% a | agence | 16% | Internet | 14% | bancaire | | employeur) | | (entourage) | | Internet | 12% |
| | 2 | bancaire | | Ne sait pas | 14% | Internet | 17% | Internet | 23% | Internet | 12% | Presse | %6 |
| | ~ | Ne sait pas | 11% | | | Ne sait pas | 14% | Presse | 10% | Ne sait pas | 16% | Ne sait pas | 21% |
| | | | | | | | | Ne sait pas | 11% | | | | |
| | | , dosiere | antroc | Comparaison autres produits ayant souscription | Want | conscrint | <u>.</u> | | | | | | |
| | | | ממנוכז | | 34011 | odaci br | | | | | | | |
| | | " | | II | | II | | + | | II | | ١ | |
| Oui a comparé 30% | ré 30% | 40 | 40% | 40% | | 43% | | 51% | | 35% | | 56% | |
| Oui a Gerché à | à 34% | 44 | 44% | 42% | | 47% | | %95 | | 44% | | 32% | |
| Non | 21% | 53 | 23% | 25% | | 49% | | 40% | | 51% | | 21% | |



Conclusions

Les populations / étapes de vie les plus prioritaires en termes de pédagogie financière :

- financiers (épargne et ou crédit), se référant aux informations fournies par les professionnels du mineur(s)' apparaît aussi comme le plus fragile. Ces individus sont les plus sujets aux situations ('année), et les réserves d'argent pour y faire face semblent pour beaucoup limitées (temps sans financières sont dans la moyenne – vs. le total de la population, mais ils ont plus de besoins où ils n'arrivent pas à « joindre les 2 bouts » (50% ont été touchés par cette situation au cours de emprunter inférieur à 3 mois en cas de perte de revenus pour 43% d'entre eux). Leurs compétences Le groupe le plus représenté dans notre échantillon (36%), les <u>'Parents avec enfant(s)</u> marché (pour + 1/3) avant de les souscrire.
- pourraient assumer le quotidien qu'un temps restreint en cas de perte de revenus. En outre, ce 2 La situation des <u>'Etudiants'</u> apparaît également comme délicate, puisque 60% d'entre eux ne d'autant plus qu'une majorité ne cherche pas à comparer les offres avant souscription. En L'influence de l'entourage (famille/amis) est déterminante quant à leur choix de produits, revanche, leur compréhension des mécanismes financiers est supérieure à la moyenne. sont les « moins experts » et les moins équipés (pour le moment) en produits financiers.
- population. Les 'Célibataires actifs' sont également moins souscripteurs de produits. Quand ils limité pour, en cas de nécessité, « joindre les 2 bouts » (moins de 3 mois sans emprunter en cas de en ont, la tendance affichée n'est pas à la comparaison des diverses offres pour une majorité 3 Les 'Célibataires actifs' affichent un profil relativement similaire, avec un capital disponible perte de revenus pour 44% d'entre eux). Les taux de notoriété sont moins élevés dans cette *(53%)* et ils font confiance en priorité aux experts dans le domaine *(38%)*.



Les populations secondaires :

- que la moyenne, ces retraités isolés affichent néanmoins une situation financière plutôt solide offres disponibles. Moins bien armés en termes de compréhension des mécanismes financiers leurs interlocuteurs financiers avant de souscrire (conseiller et agence) et comparent peu les Tout aussi connaisseurs des terminologies financières que les autres groupes, les <u>'Retraités</u> seuls' en détiennent cependant un nombre moins important. Ils se fient en grande partie à (moins touchés par des situations difficiles, plus de capital disponible pour y remédier si nécessaire).
- Les 'Couples sans enfant' ont un profil en ligne avec la population française sur l'ensemble des critères étudiés, sauf le niveau d'équipement, leur portefeuille de produits étant plus large.

Les populations les moins prioritaires :

équipés en produits ; la souscription étant conditionnée essentiellement par le discours d'experts groupes sont moins affectés par les situations où il est difficile de « joindre les 2 bouts », surtout comparaison plus fréquente des diverses offres/produits (51% vs 40% niveau national). Enfin, ces 2 Les groupes des 'Parents avec enfant(s) majeur(s)' et 'Retraités non seuls' se démarquent des produits financiers + meilleure compréhension des mécanismes financiers). Ils font aussi partie des plus autres sur les aspects évalués. Ce sont les « plus experts » (ont entendu le plus parler des différents (+ données via agence bancaire pour les 'Parent(s) avec enfant(s) majeur(s)') et par une les 'Retraités non seuls'.

Annexe 6 OCDE – Résultats du PISA 2012 en culture financière – France

FRANCE

La première évaluation PISA du niveau de culture financière des élèves de 15 ans met en évidence les connaissances et les compétences financières dont les jeunes ont besoin pour passer de l'école aux études supérieures, à la vie active ou à la création d'entreprise. La finance fait partie du quotidien pour de nombreux jeunes de 15 ans, qui sont déjà consommateurs de services financiers tels que des comptes bancaires. Alors qu'ils approchent de la fin de la scolarité obligatoire, ces jeunes sont confrontés à des choix de nature financière difficiles : ils doivent notamment décider s'ils continuent ou non leurs études et, dans l'affirmative, comment les financer.

Les résultats des élèves français en culture financière sont inférieurs à la moyenne des 13 pays et économies de l'OCDE ayant participé à l'évaluation. Environ un élève sur cinq (19.4 %, contre 15.3 % en moyenne dans l'OCDE) n'atteint pas le niveau de compétence de base (niveau 2) en culture financière. Au mieux, ces élèves peuvent faire la différence entre besoins et souhaits, prendre des décisions simples sur les dépenses quotidiennes et savent à quoi servent des documents financiers courants, tels qu'une facture. Environ 28 % des élèves (légèrement moins que la moyenne de l'OCDE de 32 %) atteignent les niveaux de compétence les plus élevés (4 ou 5).

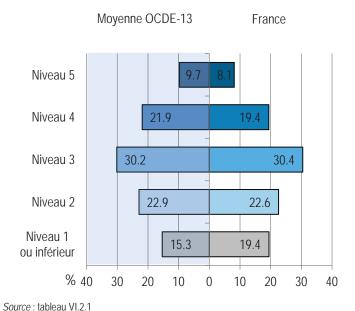
Dans l'ensemble, les résultats des élèves français en culture financière sont inférieurs à ce que leurs résultats en mathématiques et en compréhension de l'écrit auraient pu laisser penser. Ces données semblent indiquer que les compétences de base acquises à l'école ne donnent pas aux jeunes les outils nécessaires pour obtenir de bons résultats à l'évaluation de leur culture financière.

En France, l'écart de performance entre les différents groupes socio-économiques est plus large que la moyenne de l'OCDE, de même que l'écart lié à l'origine (élèves issus de l'immigration ou élèves autochtones) : les élèves autochtones obtiennent 61 points de plus en culture financière que ceux de milieu socio-économique analogue mais qui sont nés à l'étranger ou dont les parents sont nés à l'étranger.

En France, plus de 8 élèves sur 10 possèdent un compte bancaire ou une carte de paiement prépayée, à l'image de l'ensemble de la population, qui bénéficie d'un niveau d'accès relativement élevé aux produits et services financiers (87 % des 15-24 ans et 99 % des adultes de 25 ans et plus possèdent un compte dans un établissement financier officiel ou à la poste). Après contrôle du milieu socio-économique, l'écart disparaît entre ceux qui ont un compte bancaire et ceux qui n'en ont pas.

Résultats en culture financière

Élèves à chaque niveau de compétence en culture financière



| Résultats moyens | | | | |
|--------------------------------|------------|-----------|--|--|
| en culture financière | Intervalle | | | |
| Score m | noyen | des rangs | | |
| Shanghai-Chine | 603 | 1 - 1 | | |
| Communauté flamande (Belgique) | 541 | 2 - 2 | | |
| Estonie | 529 | 3 - 4 | | |
| Australie | 526 | 3 - 5 | | |
| Nouvelle-Zélande | 520 | 4 - 6 | | |
| République Tchèque | 513 | 5 - 7 | | |
| Pologne | 510 | 6 - 7 | | |
| Lettonie | 501 | 8 - 9 | | |
| États-Unis | 492 | 8 - 12 | | |
| Fédération de Russie | 486 | 9 - 14 | | |
| France | 486 | 9 - 14 | | |
| Slovénie | 485 | 9 - 14 | | |
| Espagne | 484 | 10 - 15 | | |
| Croatie | 480 | 11 - 16 | | |
| Israël | 476 | 11 - 17 | | |
| Slovaquie | 470 | 15 - 17 | | |
| Italie . | 466 | 16 - 17 | | |
| Colombie | 379 | 18 - 18 | | |
| Moyenne OCDE-13 | 500 | | | |

Les pays et économies partenaires sont indiqués en bleu. Source : graphique VI.2.3

- Les élèves français obtiennent des scores inférieurs à la moyenne des 13 pays et économies de l'OCDE ayant participé à l'évaluation de la culture financière en 2012. Avec un score moyen de 486 points, la France se place entre le 9ème et le 14ème rang parmi les 18 pays et économies participants.
- Les résultats moyens de la France ne sont pas significativement différents de ceux de la Croatie, de l'Espagne, des États-Unis, de la Fédération de Russie, d'Israël et de la Slovénie.

Résultats des élèves en culture financière par rapport aux résultats en mathématiques et en compréhension de l'écrit

- En France, les résultats en culture financière sont étroitement liés aux performances en mathématiques et en compréhension de l'écrit. Environ 76 % du score en culture financière reflètent des compétences qui peuvent être mesurées dans les tests de mathématiques et/ou de compréhension de l'écrit (la moyenne de l'OCDE est de 75 %), tandis que 24 % du score correspondent à des facteurs propres à l'évaluation de la culture financière.
- Cependant, les élèves en France réussissent moins bien que ce que leurs résultats en mathématiques et en compréhension de l'écrit ne laisseraient présager. L'écart entre les résultats réels et attendus en culture financière est le même, quel que soit le niveau atteint en mathématiques.

Programmes formels d'éducation financière

- Depuis l'année scolaire 2010/11, le ministère l'Éducation Nationale impose des cours d'économie (mais pas de finance personnelle ou d'éducation financière) aux élèves de 15 et 16 ans des filières générales et scientifiques dans les établissements d'enseignement secondaire du deuxième cycle.
- Les élèves peuvent désormais choisir entre un cours d'économie et sciences sociales et un cours sur les principes de base de l'économie et de la gestion.

Variation des résultats en culture financière

| Résultats en culture financière | | | |
|---|---------|--|--|
| par sous-groupe | | | |
| Score moyen/écart de | e score | | |
| Garçons | 483 | | |
| Filles | 489 | | |
| Écart (garçons – filles) | -6 | | |
| Élèves autochtones | 505 | | |
| Élèves issus de l'immigration | 419 | | |
| Écart (autochtones - imm.) | 86 | | |
| Degré de corrélation entre le statu | ıt | | |
| socio-économique et les résultats | 6 | | |
| Variation des résultats s'expliquant par le statut | | | |
| socio-économique (%) | | | |
| Culture financière | 15.5 | | |
| Mathématiques | 14.7 | | |
| Écart (CF - M) | 0.8 | | |
| Les écarts statistiquement significatifs sont indic | qués en | | |

gras

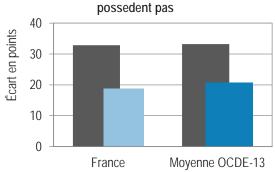
Source: tableaux VI.3.1, VI.3.4, VI.3.10.

- En France, garçons et filles obtiennent en moyenne les mêmes scores en culture financière, mais il y a plus de garçons que de filles aux deux extrémités de l'échelle de compétences.
- Environ 16 % de la variation des résultats s'expliquent par le statut socio-économique, soit à peu près le même pourcentage que la moyenne de l'OCDE. Toutefois, un élève de milieu aisé obtient 50 points de plus qu'un élève de milieu modeste, c'est-àdire un écart plus grand que la moyenne de l'OCDE.
- Les élèves français dont au moins un parent occupe un emploi hautement qualifié s'en sortent mieux en culture financière (de 58 points) que ceux dont les parents occupent des postes intermédiaires ou peu qualifiés.
- Les élèves autochtones obtiennent 61 points de plus en culture financière que ceux provenant d'un milieu socio-économique analogue mais qui sont nés à l'étranger ou dont les parents sont nés à l'étranger.

Expérience et comportement des élèves au regard de l'argent, et résultats en culture financière

- En France, 80 % des élèves ont un compte bancaire et 67 % gagnent de l'argent en dehors des heures de cours (par exemple job d'été ou emploi à temps partiel), en travaillant dans l'entreprise familiale ou en exerçant occasionnellement des emplois informels tels que la garde d'enfants ou le jardinage.
- Les élèves français qui possèdent un compte bancaire obtiennent 33 points de plus que ceux qui n'en possedent pas, mais leurs résultats sont analogues après contrôle du milieu socio-économique.
- En France, 72 % des élèves de milieu défavorisé possèdent un compte bancaire, contre 90 % des élèves de familles aisées.

Écart de performance (en points) entre les élèves qui possèdent un compte bancaire et ceux qui n'en



■ Avant contrôle du milieu socio-économique

Après contrôle du milieu socio-économique

Les écarts statistiquement significatifs sont indiqués dans une couleur plus sombre.

Source: tableau VI.4.2.

En France, les jeunes de 16 ans peuvent, avec l'accord de leurs parents, ouvrir un compte courant (y compris une carte de retrait et un chéquier). Les comptes-épargne peuvent être ouverts à partir de 12 ans (« livrets jeunes ») mais, avant 16 ans, l'accord des parents est nécessaire pour effectuer un retrait.

Qu'est-ce que l'enquête PISA?

Le programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) est une enquête triennale qui montre dans quelle mesure les élèves qui arrivent au terme de leur scolarité obligatoire possèdent certaines des connaissances et compétences essentielles pour participer pleinement à la vie de nos sociétés modernes. L'enquête PISA ne cherche pas simplement à évaluer la faculté des élèves à reproduire ce qu'ils ont appris, mais vise également à déterminer dans quelle mesure ils sont capables de se livrer à des extrapolations à partir de leurs acquis et d'utiliser leurs connaissances dans des situations qui ne leur sont pas familières, qu'elles soient ou non en rapport avec l'école.

L'enquête PISA permet d'éclairer les politiques et les pratiques dans le secteur éducatif et aide à suivre l'évolution de l'acquisition de connaissances et de compétences par les élèves dans les pays participants, ainsi que dans différents sous-groupes de population au sein même des pays. Les décideurs peuvent utiliser ces résultats pour évaluer les connaissances et compétences de leurs élèves et de ceux des autres pays participants, pour fixer des objectifs chiffrés d'amélioration en fonction des accomplissements mesurables d'autres pays, et s'inspirer des politiques et pratiques mises en œuvre ailleurs.

Caractéristiques principales de l'évaluation PISA 2012 de la culture financière

L'enquête PISA 2012 est la première grande étude internationale à évaluer la culture financière, acquise à l'école et en dehors par les jeunes de 15 ans qui arrivent au terme de leur scolarité obligatoire. Ont participé à cette évaluation 13 pays et économies membres de l'OCDE: Australie, Communauté flamande de Belgique, Espagne, Estonie, États-Unis, France, Israël, Italie, Nouvelle-Zélande, Pologne, République Tchèque, Slovaquie et Slovénie, ainsi que cinq pays et économies partenaires: Colombie, Croatie, Fédération de Russie, Lettonie et Shanghai-Chine.

L'évaluation

- La culture financière a été évaluée au moyen d'un test sur papier de 60 minutes. Les élèves concernés ont également effectué un test d'une heure en mathématiques et en compréhension de l'écrit.
- Le test se composait de questions à choix multiples et de questions ouvertes. Un échantillon peut être consulté ici : http://www.oecd.org/pisa/test/.
- Les élèves ont également rempli le questionnaire PISA qui porte sur eux-mêmes, leur environnement familial, leur établissement scolaire et leur expérience de l'argent.
- Les chefs d'établissement ont rempli un questionnaire comportant des questions à propos des mesures scolaires en place, ainsi que des questions sur l'éducation financière à l'école.

Les élèves

• Un échantillon additionnel d'élèves a été sélectionné dans les établissements scolaires ayant participé à l'évaluation globale. De manière générale, huit élèves de 15 ans supplémentaires ont été choisis au hasard dans chaque établissement participant afin qu'ils effectuent le test de culture financière. Environ 29 000 élèves ont passé ce test en 2012, soit un échantillon représentatif d'environ neuf millions d'élèves de 15 ans dans 18 pays et économies participants.

En France, 1 068 élèves de 225 établissements scolaires ont effectué le test de culture financière.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du trace des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Contacts:

Andreas Schleicher Flore-Anne Messy

Directeur Administratrice principale

Direction de l'éducation Direction des affaires financières

et des compétences et des entreprises

Andreas.SCHLEICHER@oecd.org Flore-Anne.MESSY@oecd.org Téléphone: +33 6 07 38 54 64 Téléphone: +33 1 45 24 96 56 **OCDE**

Annexe 7 Les actions entreprises en France en matière d'éducation financière Fiches de synthèse

LISTE DES FICHES

Fiches 1 et 2 Association Française des intermédiaires bancaires (AFIB)

Fiches 3 à 5 Association Française des usagers des banques (AFUB)

Fiche 6 Laser Cofinoga

Fiche 7 Banque de France (BDF)

Fiche 8 Caisse d'Epargne des Alpes

Fiches 9 à 16 Éducation Nationale

Fiche 17 Familles rurales

Fiche 18 Fédération Bancaire Française (FBF)

Fiches 19 à 22 Finances et Pédagogie

Fiche 23 Fondation Cetelem

Fiches 24 à 29 IEFP La Finance pour Tous

Fiches 30 à 31 Institut National de la Consommation (INC)

Fiche 32 Union nationale des associations familiales (UNAF)



Fiche 1 : Association Française des intermédiaires bancaires (AFIB)

| AFIB | J'ELEVE MON COMPTE | | Septen | nbre 2014 |
|--------------------------|--|-----------|---|-------------------|
| 1. PROGRAMME D'ÉDU | JCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE | | | |
| Secteur concerné | ⊠Éducation budgétaire ⊠Éducation financière Autre | □ C | nque au quotidier rédit pargne .ssurance | n |
| PUBLIC CIBLE | ☐ Tout public ☑Public spécifi Élèves & Étudia | - | □ Pe | rsonnes relais |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | ⊠National □ Local (préciser) | | □ Eu | ropéen |
| | | | | |
| Овјестіғ | Apprendre aux jeunes les principes de base | e de gest | ion d'un compte | bancaire. |
| | | | | |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | Expliquer le débit/crédit, le coût d'un cre d'épargne court/long terme. Faire un budg | | frais bancaires. | Aborder la notion |
| APPROCHE PRIVILÉGIÉE | (ateliers, jeux, cours, Mooc, réseaux sociaux, etc) Ateliers ludiques | | | |
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | (présentiel, en ligne, vidéo, etc) Informatique | | | |

| | □ Éléments quantitatifs : |
|---|--|
| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | □ Appréciation qualitative : |
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME | Observations: |
| EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | Observations: |
| | Observations: |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | |
| Coût du programme | □ Coût de mise en place □ Coût annuel de fonctionnement □ Origine du financement |
| AUTRES OBSERVATIONS | |



DIFFUSION DU PROGRAMME

ÉDUCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

Fiche 2 : Association Française des intermédiaires bancaires (AFIB)

| AFIB (Organisme) | APPRENDRE A GERER MON BUDGET (Nom du programme) | | 2000 (Date de mise en place) |
|---------------------|---|----------------|--|
| 1. PROGRAMME D'ÉDU | ICATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE | Ε | |
| Secteur concerné | X Education budgétaire | | Banque au quotidien |
| | □ Education financière | | Crédit |
| | Autre | | Épargne |
| | | | Assurance |
| PUBLIC CIBLE | ☐ Tout public X Public spécifi | ique (préciser | Personnes relais |

Clients et prospects de nos

A partir de l'analyse des trois ou six derniers mois des comptes bancaires, identifier

| Овјестіғ | (en une phrase) Sensibiliser le public visé sur l'importance de réaliser un budget mensuel et sur les frais perçus par les banques en cas de découvert, commission d'intervention et rejets de prélèvements. |
|----------|--|

adhérents

X Local (préciser)

□ National

| DESCRIPTION DU PROGRAMME | chaque poste de dépense, les classer puis en totaliser le montant mensuel. Identifier les postes au crédit (revenus, déblocage des crédits renouvelables), puis les totaliser. Réaliser ensuite une balance bancaire, c'est-à-dire le besoin de trésorerie du client pour équilibrer son budget ou bien sa capacité d'épargne. |
|--------------------------|--|
| APPROCHE PRIVILÉGIÉE | (ateliers, jeux, cours, Mooc, réseaux sociaux, etc) Démonstration théorique puis chaque participant réalise sa propre balance bancaire |
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | (présentiel, en ligne, vidéo, etc) Dossier type à préparer ; chaque participant peut apporter ses propres documents pour les analyser. |

□ Européen

| | □ Éléments quantitatifs : |
|---|---|
| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | □ Appréciation qualitative : |
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | Observations : La majorité de nos clients a été sensibilisé à ce calcul mais tous n'ont pas respecté l'équilibre de leur budget |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | Observations : Analyse de ses propres comptes bancaires |
| | Observations: |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | Ce programme est réalisé en temps réel avec nos clients, au cas par cas ; il n'a pas fait l'objet d'un développement pour un groupe en vue d'éducation. |
| Coût du programme | □ Coût de mise en place : néant □ Coût annuel de fonctionnement : infrastructure d'hébergement : ? □ Origine du financement : ? |
| AUTRES OBSERVATIONS | Nos interventions restent soumises à la disponibilité de nos adhérents localement, dans leur commune d'exercice de leur activité. |



Fiche 3: Association Française des usagers des banques (AFUB)

| AFUB | LA FAMILLE ET L'ARGENT | depuis 2010 |
|--------------------------|--|--|
| 1. Programme d'édu | UCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE | |
| Secteur concerné | ■ Education financière □ C □ Autre □ É | anque au quotidien Crédit Spargne Assurance |
| PUBLIC CIBLE | ■ Tout public □ Public spécifique (précisen | Personnes relais |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | □ National ■ Local (préciser) Régional : Centre, Corse, Nord Calais, PACA, Languedoc, Pays (Rhône Alpes | |
| Овјестіғ | Faire face aux nécessités de la vie quotidienne de la Contribuer, donc, à l'acquisition des bons réflexes p | |
| | | |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | Programme de 3h30 Ouvert à tous En collaboration sur les structures sociales locales (CLIC, CAF) | |
| APPROCHE PRIVILÉGIÉE | Sous forme d'ateliers interactifs, les participants so sur les différents sujets, leurs expériences et cr corriger et à compléter, ceci de manière à s'assurer | royances que l'animateur vient à |
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | Au travers d'un déroulé (sous forme d'un escargot) la vie familiale. | détaillant les différentes étapes de |

| | □ Éléments quantitatifs : |
|---|---|
| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | Appréciation qualitative : Par réunion, En moyenne 30 participants, Certaines de ces réunions rassemblent des personnes-relais telles des assistants et des conseillères économiques et familiales |
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | Observations : • 35 personnes par sessions de 20 à 45 ans • Avec une fréquence en 2013 de 16 réunions |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | Observations : • Interactivité |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | Observations: |
| Coût du programme | Coût de mise en place Coût annuel de fonctionnement : 4000 € / an en 2013 Origine du financement : Fonds Publics et Associatifs |
| AUTRES OBSERVATIONS | Cette approche se heurte à une limite : Son succès est l'importance de la demande des acteurs sociaux, importance plus grande que ne le supposent les moyens et personnels pédagogiques mis en œuvre par l'Afub. |



Fiche 4 : Association Française des usagers des banques (AFUB)

| AFUB | VEILLE LEGISLATIVE ET JURISPRUDENTIELLE | | depuis 2013 |
|--------------------------|--|--|---|
| 1. PROGRAMME D'ÉDU | JCATION BUDGÉTAIRE ET F | FINANCIÈRE | |
| Secteur concerné | □ Education budgétair■ Education financière□ Autre | | Banque au quotidien Crédit Épargne Assurance |
| PUBLIC CIBLE | □ Tout public | ■ Public spécifique– Avocats– Assistantes sociales con économiques et familial | |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | □ National | ■ Local - Nord - Pas de Calais, Haute Normandie, PACA | □ Européen |
| Овјестіғ | Veille législatives et juris | prudentielle concernant | le crédit et l'endettement. |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | stratégies à envis - En collaboration | es et leur apport à la déf ager. | es locales (CLIC, CAF, les |
| APPROCHE PRIVILÉGIÉE | Cours interactifs | | |
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | Support polycopié | | |

| | = Élémente quentitatife : |
|---|--|
| | □ Éléments quantitatifs : |
| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | □ Appréciation qualitative : |
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | Observations: Par session de 15 à 25 Avocats 10 sessions par an |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | Observations : L'approche stratégique pour la gestion des objectifs professionnels : exposé des stratégies selon une typologie de situations. |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS | Observations: |
| L'APPLICATION DU PROGRAMME | |
| | ■ Coût de mise en place : 0 |
| Coût du programme | ■ Coût annuel de fonctionnement : |
| | - 5000 € |
| | ■ Origine du financement : |
| | - Les organismes de formations professionnelles concernées |
| AUTRES OBSERVATIONS | Il s'agit d'une expérience pilote dont la réussite conduirait en un développement à d'autres régions. |
| | |



Fiche 5: Association Française des usagers des banques (AFUB)

| AFUB | MA BANQUE AU QUOTIDIEN Ou comment éviter certaines erreurs | | | depuis 1992 | |
|---|--|--|---|-------------------------|--|
| 1. PROGRAMME D'ÉDUCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE | | | | | |
| Secteur concerné | ■ Education budgétaire □ Education financière □ Autre | | ■ Banque au □ Crédit Épargne Assurance | quotidien | |
| PUBLIC CIBLE | ■ Tout public | Public spécifique | | Personnes relais | |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | I C | Local: Régional Centre, Corse, Nord-Pas d Haute-Normandie, PACA, Guadeloupe, Pays de Loire, Rhône Alpe | , Languedoc, | Européen | |
| | 1 | ays de Loire, Knone Aipe | | | |
| Овјестіғ | L'objectif est préventif : Co Les bons réflexes. | omment entretenir de | es relations sain | les avec sa banque, | |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | Programme de 3h30 Ouvert à tous, sur annonce presse locale et sur invitation aux différentes associations de consommateurs et acteurs sociaux | | | | |
| APPROCHE PRIVILÉGIÉE | Sous forme d'ateliers intera sur les différents sujets leur corriger, compléter Ceci | rs expériences et croy | yances que l'an | imateur vient ensuite à | |
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | Le déroulé se fait au traver jusqu'à la fin du rapport ba ponctuer la vie du compte. | | | | |

| | □ Éléments quantitatifs : |
|---|---|
| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | □ Appréciation qualitative : Par réunion, ■ En moyenne 42 participants ■ Essentiellement des actifs entre 30 ans et 55 ans avec une fréquence de 14 réunions/an |
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME | Observations: |
| EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | Observations : Interactivité |
| | Observations: |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | Faible attractivité puisque dans des villes de plus de 200 000 habitants, ces réunions rassemblent entre 30 et 50 participants. |
| Coût du programme | Coût de mise en place : 0 Coût annuel de fonctionnement : 4500 € / an en 2013 Origine du financement : Associatif + SRIAS + collectivités locales |
| AUTRES OBSERVATIONS | Cette approche a été historiquement la première pratiquée par l'AFUB de manière systématique. En 2014, elle n'est plus jugée prioritaire, même si cette action est toujours mise en œuvre. |



Fiche 6: Laser Cofinoga

| | ACCOMPAGNEMENT BUDGET | |
|----------------|-----------------------|-------------------------|
| LASER COFINOGA | | 1998 |
| (Organisme) | (Nom du programme) | (Date de mise en place) |

1. PROGRAMME D'ÉDUCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

| | □ Education budgétaire □ Banque au quotidien | |
|--------------------------|--|--|
| | | |
| SECTEUR CONCERNÉ | | |
| | □ Autre □ Épargne | |
| | □ Assurance | |
| PUBLIC CIBLE | ☐ Tout public ☐ Public spécifique (préciser) ☐ Personnes relais | |
| | Destiné aux clients LaSer Cofinoga | |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | □ <u>National</u> □ Local (préciser) □ Européen | |
| | | |
| Овјестіғ | Accompagner les populations de clients Laser fragilisées en construisant une relation de confiance, personnalisée, favorable à la pédagogie budgétaire et à la pérennisation des solutions d'aménagements et de recommandations mises en place. | |
| | | |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | Détecter les signaux de fragilisation et prévenir les difficultés; Instaurer par le contact un climat de confiance, propre à établir une relation durable et à pérenniser les acquis; Capter des informations personnelles, des situations de vie, comprendre des modes de fonctionnement comportementaux; Faire une analyse détaillée des budgets client; se pencher précisément sur leurs | |
| | postes de dépenses fixes, courantes et leurs charges d'emprunts; Travailler les fondamentaux : maîtriser (gérer son budget); anticiper, gérer, économiser sur les dépenses, épargner; Trouver des leviers d'optimisation budgétaire, les négocier avec nos clients; | |
| | Guider, orienter, accompagner, suivre; Mettre en place des solutions d'aménagements des contrats financiers; Contribuer à améliorer le pouvoir d'achat et la satisfaction de nos clients. | |
| Approche privilégiée | (ateliers, jeux, cours, Mooc, réseaux sociaux, etc) Plateforme de relation à distance. Le contact téléphonique est privilégié. Soutien de la plateforme CRESUS et de ses antennes régionales si besoin. | |

SUPPORTS ÉDUCATIFS OUTILS UTILISÉS EN INTERNE

(présentiel, en ligne, vidéo, etc....).

<u>Point Budget</u>: chaine d'édition automatisée permettant l'envoi par courrier ou mail d'une fiche de solvabilité détaillée à compléter par le client, justifiée, avec possibilité d'accompagnement personnalisé à la complétude.

<u>CRM</u>: Customer Relationship Management : saisie des données personnelles et budgétaires détaillées- outil transverse entreprise

<u>Outil Diagnostic</u>: spécifique, développé en interne pour le traitement des clients suivis en Accompagnement Budgétaire (reprises des données CRM+ tag sur postes de dépenses optimisables + objectifs + projections et simulation de gain de pouvoir d'achat en fonction des leviers actionnés+simulation situation client en cas de dépôt BDF+ liens avec fiches recommandations et site de comparateurs tarifaires...

<u>Outil de PFM</u>: Personal Finance Management : début de test, pour accompagner et suivre le client dans la maitrise de ses dépenses

Livret de conseil et recommandations budgétaires

Comparateur Budgétaire accessible sur l'espace client du site Cofinoga.fr

| | ☐ Éléments quantitatifs : 85%du portefeuille en gestion Accompagnement Budget reste sain. |
|---|---|
| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | ☐ Appréciation qualitative : Satisfaction client accrue par une prise en charge différenciée. Gain sur le pouvoir d'achat client, bien que la mesure précise n'en soit pas établie |
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME | Observations: 180 demandes de prise en charge mensuelles (moyenne 2013) 84 nouveaux bénéficiaires pris en charge par mois et intégrés au suivi en |
| EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | portefeuille (moyenne 2013) 2000 contrats (soit environ 1500 clients) en portefeuille sur 18 mois glissants (moyenne 2013) |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | Observations: La fréquence des contacts pris avec le client (agenda intégré au système d'information) La ressource et la motivation dont le bénéficiaire fait preuve |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | Observations: Le désengagement potentiel du bénéficiaire La pérennisation des plans d'actions mis en œuvre La légitimité de certaines actions ou recommandations vis-à-vis du client, par le statut même d'établissement financier |
| Coût du programme | □ Coût de mise en place : ? (1998) □ Coût annuel de fonctionnement : 8 collaborateurs dédiés + coût de fonctionnement |
| | Origine du financement : interne entreprise + certains projets développés avec l'aide financière de la Fondation LaSer Initiative |
| AUTRES OBSERVATIONS | Notre prise en charge interne est basée sur l'expérience de ces 16 dernières années passées au contact des personnes en situation de fragilisation |



Fiche 7: Banque de France (BDF)

| BANQUE DE FRANCE | Développement de l'éducation financière du pub | | 2010 |
|--------------------------|---|--|---|
| 1. PROGRAMME D'ÉDU | UCATION BUDGÉTAIRE ET FINANC | CIÈRE | |
| Secteur concerné | □ Éducation budgétaire □ X Banque au X Éducation financière □ X Crédit | | Banque au quotidien Crédit |
| SECTEUR CONCERNE | X : Éducation économique | | Épargne Assurance |
| PUBLIC CIBLE | Élèves de et sociales | spécifique Sciences économiq CES et Sechnique Managen | Enseignants |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | multip | cal Actions et init les au niveau du ccursales de la Ban | réseau |
| Овјестіғ | Développement de l'éducation é | conomique et finan | cière du public |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | | ation à l'économie | lères et terminales SES et STMG en particulier sur les questions |

Grand public : mieux comprendre son environnement économique et

financier

| APPROCHE PRIVILÉGIÉE | (ateliers, jeux, cours, Mooc, réseaux sociaux, etc) Approche multi-canal associant le numérique avec une entrée sur le site internet de la Banque de France par profil dont un dédié aux particuliers comprenant notamment une rubrique FAQ, vidéos, documents imprimés, plateforme téléphonique | | |
|----------------------|---|--|--|
| | d'information du public. | | |
| Companya (paga appa | (présentiel, en ligne, vidéo, etc) | | |
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | Sites internet Banque de France et de la Cité de l'économie et de la monnaie Vidéos et kits pédagogiques destinés aux enseignants (1eres, Terminales et CM2) | | |
| | Large gamme de publications adaptées aux différents publics | | |
| | Dépliants institutionnels courts (Surendettement, droit au compte, grands fichiers) | | |
| | Ateliers pédagogiques organisés au siège | | |
| | 1 001 0 | | |
| | Jeux interactifs à finalité éducative (jeux sérieux) | | |
| | Conférences au siège et dans le réseau de la Banque de France | | |
| | Formation prévention et gestion du surendettement pour les travailleurs sociaux | | |
| | Expositions temporaires en partenariat avec la Cité des sciences et de l'industrie | | |

| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | □ Éléments quantitatifs : □ Appréciation qualitative : |
|---|--|
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | Observations: 340 000 visiteurs sur l'entrée particuliers du site internet (2012) 16 000 exemplaires de kits pédagogiques diffusés aux enseignants de SES et STMG 11 500 travailleurs sociaux ont bénéficié d'actions d'information ou de formation (2011) 273 000 appels traités par la plateforme téléphonique ABE info service (2012) |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | Observations : Doivent être privilégiés : l'internet avec des vidéos avec des formats de plus en plus courts. |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | Observations: La relation avec le ministère de l'Éducation nationale est fondamentale pour progresser. Il convient de donner plus de place aux questions économiques et financières dès le collège en classe de 3ème si possible et de réviser les programmes scolaires en introduisant des éléments de base en matière d'éducation économique, monétaire, budgétaire et financière. |

| Coût du programme | □ Coût de mise en place : production et diffusion d'une vidéo de entre 5 000 et 100 000 € selon la durée et les modes de diffusion. □ coût annuel de fonctionnement : n d □ Origine du financement : budget de la Banque de France |
|---------------------|---|
| AUTRES OBSERVATIONS | Les banques centrales de tous les pays de l'OCDE ont un rôle clef dans ce domaine. Elles disposent d'atouts très importants dans cette mission : une expertise concrète de l'environnement économique et financier et des grands débats et une expérience déjà ancienne en matière d'outils pédagogiques, souvent innovants. La Banque de France a pour ambition de continuer de développer des actions à court terme (collection de fiches d'économie, de vidéos pédagogiques, site internet de la Cité). À moyen terme, l'ouverture de la Cité de l'Économie et de la Monnaie témoigne d'un engagement fort et durable de la Banque de France en matière d'éducation économique du public |



Fiche 8 : Caisse d'Epargne des Alpes

| CAISSE D'EPARGNE DES Alpes | 1000 volontaires pour l'EURO (Nom du programme) | Septembre 2001 à février 2002 (Date de mise en place) |
|-------------------------------|---|---|
| (Organisme) | | |

| 1. PROGRAMME D'ÉDU | UCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE | | |
|--------------------------|--|---|--|
| | □ Education budgétaire | □ Banque au quotidien | |
| | □ Education financière | □ Crédit | |
| SECTEUR CONCERNÉ | □ Autre | □ Épargne | |
| | Passage à l'Euro | □ Assurance | |
| PUBLIC CIBLE | ☐ Tout public ☐ Public spécifique | e (préciser) Personnes relais | |
| | Publics sensibles | | |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | □ National □ Local (préciser) | □ Européen | |
| | Territoire de la Caisse (Isere et 2 Savoies) | d'Epargne des Alpes | |
| | (en une phrase) | | |
| | Sensibiliser les publics sensibles au passage à la nouvelle monnaie. | | |
| OBJECTIF | | | |
| | | | |
| | Le programme reposait sur l'interventi | on de bénévoles, volontaires pour aller | |
| | expliquer et sensibiliser les person | nnes fragiles au passage de l'Êuro. | |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | Les Interventions étaient planifiées en accord avec les relais permettant de toucher les personnes fragiles : mairies (CCAS), maisons de retraites, les auxiliaires de vie | | |
| | les écol | es, | |
| | Elles s'appuyaient sur un kit pédagogique et Péda | | |
| | (ateliers, jeux, cours, Mooc, réseaux sociaux, etc) Cours et Ateliers permettant une approche pratique. | | |
| APPROCHE PRIVILÉGIÉE | compared to the second principles of the secon | | |
| | | | |
| Cupports folio aties | (présentiel, en ligne, vidéo, etc) Petit guide pratique pédagogique papier remis au personn | ne | |
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | Petit convertisseur sous forme de carte de crédit Support power point, reprenant l'historique de la construc | | |
| | la vie pratique. Kit des différentes monnaies et pièces. | - | |

| □ Éléments quantitatifs : |
|--|
| Appréciation qualitative : Le passage à l'Euro était difficile à appréhender quant aux répercussions qu'il pouvait engendrer, en particulier sur les personnes fragiles. |
| Observations : 450 Interventions effectuées sur 6 mois et 11.000 personnes touchées. |
| |
| Observations : L'aspect pratique avec la possibilité de « toucher » matériellement les pièces |
| et les billets (même si c'était des spécimens) avait été fortement apprécié. Idée à retenir : rester dans le concret. |
| Observations: Du fait du nombre important à la fois d'intervenants, d'inventions, la logistique et la planification ont joué un rôle essentiel à la réussite de l'opération. La cellule était animée par un administrateur et 2 retraités. |
| □ Coût de mise en place |
| □ Coût annuel de fonctionnement |
| □ Origine du financement |
| En attente de retour |
| Ce programme permettait de mettre en application une des vocations des Caisses d'Epargne : Développer une pédagogie de l'Argent. Il a permis de réunir à la fois salariés, retraités, administrateurs, sociétaires, qui ont œuvré dans l'Intérêt Général. Beaucoup garde le souvenir d'une belle aventure humaine, avec des interventions parfois émouvantes. Opération qui a eu d'importants échos médiatiques (presse locale écrite, radio, et reportage TF1 au journal télévisé). |
| |



Fiche 9 : Éducation Nationale

| Education nationale (Organisme) | Socle commun de connaissances, de compétences et de culture (en cours de réécriture et devant être livré en mai 2014) (Nom du programme) | 11 juillet 2006 (Date de mise en place) | | |
|---------------------------------|--|--|--|--|
| 1. PROGRAMME D'ÉDUCA | ATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE | | | |
| | ☐ Education budgétaire ☐ Bar | nque au quotidien | | |
| | □ Education financière □ Cré | edit | | |
| SECTEUR CONCERNÉ | □ Autre □ Épa | □ Épargne | | |
| | □ Ass | surance | | |
| PUBLIC CIBLE | ☐ Tout public ☐ Public spécifique : concerrélèves de la scolarité oblig de 6 ans à 16 ans | | | |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | □ National □ Local (préciser) | □ Européen | | |
| Овјестіғ | Définir ce que nul n'est censé ignorer en fin de sou | plaritá obligatoira pour poursuivra ca | | |
| Objectif | Définir ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire pour poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société. | | | |
| | | | | |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | Le socle commun actuel comprend : - Le pilier 6 « compétences sociales et civiques » : « Mocivique de l'élève constitué de valeurs, de savoirs, de probut est de favoriser une participation efficace et construprofessionnelle, d'exercer sa liberté en pleine conscience violence ». - Le pilier 7 « L'autonomie et l'initiative» : établisseme et de choisir en connaissance de cause, en développant Des connaissances y sont mentionnées : la notion de co des notions de gestion (établir un budget personnel, con d'environnement économique (entreprise, métiers et par Des capacités à acquérir sont présentes dont notamment hiérarchiser, soumettre à critique l'information et la me raisonner avec logique et rigueur, prendre des décisions conséquence. Tous les enseignements et toutes les disciplines ont un respective des descriptions et la me des descriptions de la me raisonner avec logique et rigueur, prendre des décisions conséquence. | ratiques et de comportements dont le ctive à la vie sociale et ce des droits d'autrui, de refuser la ent de la possibilité d'échanger, d'agir la capacité de juger par soi-même. Intrat et le principe de responsabilité, atracter un emprunt), la notion recours de formation). t : apprendre à identifier, classer, ttre à distance; être capable de s, s'engager et prendre des risques en | | |
| Approche privilégiée | Avous guspout s'est progorit | | | |
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | Aucun support n'est prescrit. | | | |

| | T |
|---|--|
| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | |
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME | Tous les élèves de la scolarité obligatoire, soit environ 8 millions d'élèves. |
| EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | Observations: |
| | Difficultés à créer des liens clairs et directs entre le socle commun et les disciplines et/ou enseignements. |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | evou enseignements. |
| Coût du programme | |
| AUTRES OBSERVATIONS | Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture est actuellement en cours de réécriture par le Conseil supérieur des programmes |



Fiche 10: Éducation Nationale

| EDUCATION NATIONALE (Organisme) | Partenariats avec des associations ad hoc (Nom du programme) |
|----------------------------------|--|
| 1. Programme d'édu | JCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE |
| | □ Education budgétaire □ Banque au quotidien |
| Secteur concerné | □ Education financière □ Crédit |
| SECTEUR CONCERNE | □ Autre : □ Épargne |
| | □ Assurance |
| PUBLIC CIBLE | □ Tout public □ Public spécifique □ Personnes relais |
| | Elèves dont les équipes pédagogiques saisissent l'opportunité de traduire le partenariat national en action locale |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | □ National □ Local (préciser) □ Européen |
| | |
| Овјестіғ | L'objectif des partenariats est de promouvoir l'éducation financière et budgétaire en facilitant, via une procédure d'agrément, l'entrée directe ou indirecte des associations dans les classes. |
| | |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | Les associations qui ont obtenu leur agrément sont notamment : - L'IEFP (La finance pour tous) - EPA (entreprendre pour apprendre) - 100 000 entrepreneurs - L'ESPER (économie sociale et solidaire partenaire de l'école de la République) La liste n'est pas exhaustive |
| APPROCHE PRIVILÉGIÉE | Les équipes pédagogiques disposent de leur liberté pédagogique pour faire appel (ou non) aux associations partenaires. |
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | Les partenaires interviennent sous des formes variées, négociées avec les enseignants et les chefs d'établissement : site internet (La finance pour tous), interventions dans les classes avec |

kit pédagogique (EPA), lors de conférences ou rencontres avec les classes (100 000

entrepreneurs)...

| - | |
|---|--|
| ÉTAT DES LIEUX AVANT | |
| L'APPLICATION DU PROGRAMME | |
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME | |
| EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | |
| Coût du programme | |
| AUTRES OBSERVATIONS | |



PUBLIC CIBLE

DIFFUSION DU PROGRAMME

ÉDUCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

Fiche 11 : Éducation Nationale

| EDUCATION NATIONALE | Prévention - Santé - Environnement (I (Nom du programme) | PSE) Réforme 2010 |
|---------------------|--|-----------------------|
| (Organisme) | | |
| 1. Programme d'édu | JCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE | |
| | □ Education budgétaire | □ Banque au quotidien |
| SECTEUR CONCERNÉ | □ Education financière | □ Crédit |
| | □ Autre: | □ Épargne |
| | | □ Assurance |

□ Tout public

National

□ Public spécifique

□ Local (préciser)

Tous les élèves inscrits en baccalauréat professionnel

| | L'enseignement vise à former des acteurs de prévention individuelle et collective par |
|----------|--|
| | l'acquisition : |
| OBJECTIF | - de connaissances dans le cadre de la prévention, de la santé et de l'environnement; - d'un comportement responsable vis à vis de sa santé et de son environnement; - des compétences sociales et civiques permettant de réussir sa vie en société dans le respect de soi et des autres; - d'une culture scientifique et technologique visant à développer l'esprit critique; - d'une méthodologie intégrant une démarche d'analyse et de résolution de |
| | problèmes. |

| | Module 5 : Environnement économique et protection du consommateur 5.1 Gérer son budget | | | |
|--------------------------|--|---|--|--|
| | Connaissances | Capacités | Attitudes développées | |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | Budget Epargne | Analyser l'évolution des différents postes budgétaires dans le temps Comparer différentes formes d'épargne Comparer différents types d'épargne | Attitude critique et réfléchie face à l'information Prendre conscience de la valeur de la loi et de l'engagement, de ses droits et de ses devoirs. | |
| | 5.2 Acheter un bien | | | |

Personnes relais

□ Européen

| | Contrats Différents modes de paiement Crédit et endettement | Caractériser un contrat de vente ou de location Identifier les engagements des deux parties Différencier les modes de paiement : espèces, chèque, carte de crédit, cartes de magasin, titre interbancaire et paiement, prélèvement automatique, cyberpaiement Comparer différentes formes de crédit Repérer les formalités pour obtenir un | Attitude critique et réfléchie face à l'information disponible Prendre conscience de la valeur de la loi et de l'engagement, de ses droits et de ses devoirs. |
|----------------------|---|--|---|
| | Surendettement | crédit Distinguer l'endettement du surendettement (notion de seuil) Décrire la procédure pour faire face au surendettement. | |
| | 5.3 Appréhender les me | esures de protection des personnes et des b | iens |
| | Structures d'information et de défenses du | Repérer au niveau local les structures d'information et de défense des consommateurs et leurs spécificités. | |
| | consommateur | consommateurs et leurs specimentes. | Prendre conscience de la valeur de la loi et de |
| | Règles et mesures de protection du consommateur | Indiquer les droits européens du consommateur. | l'engagement, de ses droits et de ses devoirs. |
| | Consommateur | Définir la notion d'assurance : principe de solidarité. Appréhender la notion de | |
| | Assurances | responsabilité civile et de responsabilité pénale. Déclarer un sinistre. | |
| APPROCHE PRIVILÉGIÉE | | partir de situations concrètes de la vie socia otamment les Technologies d'Information | |
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | | | |

| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | |
|---|--|
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME | Chiffres RERS de 2013 : Total des élèves en Bac professionnel : 526 668 |
| EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | |
| Coût du programme | |
| AUTRES OBSERVATIONS | |



Fiche 12 : Éducation Nationale

| EDUCATION NATIONALE | Prévention - Santé - Environnement (PSE) (Nom du programme) | Réforme 2009 |
|---------------------|--|--------------|
| (Organisme) | | |

1. PROGRAMME D'ÉDUCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

| Secteur concerné | ☐ Education budged☐ Education finance☐ Autre: | | | Banque au quotidien Crédit Épargne |
|------------------------|---|--|------------------------|--|
| | i nate. | | | Assurance |
| PUBLIC CIBLE | □ Tout public | □ Public spécifique | | □ Personnes relais |
| | | Tous les élèves inscri | ts au | I |
| | | Certificat d'aptitude p (CAP) | orofe | essionnelle |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | □ National | □ Local (préciser) | | □ Européen |
| | | | | |
| | L'enseignement vise à l'acquisition : | former des acteurs de pré | venti | ion individuelle et collective par |
| Овјестіғ | - de connaissa - d'un compoi - des compéte respect de soi et des au - d'une culture | rtement responsable vis à ences sociales et civiques atres; e scientifique et technolog | vis d perm gique | ntion, de la santé et de l'environnement; e sa santé et de son environnement; tettant de réussir sa vie en société dans le visant à développer l'esprit critique; ne d'analyse et de résolution de |

| | 2. L'individu | dans ses actes de consommat | ion | |
|--------------------------|---------------------|-------------------------------|-------------------|--------------------|
| | Connaissances | Capacités | Attitudes | Activités - |
| | | | | Ressources |
| | 2.1 Gérer son budge | et | | |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | Eléments du | Identifier les différentes | | |
| | budget | recettes. | | |
| | | Repérer et classer les | | |
| | | dépenses dans les postes | | Analyse d'exemples |
| | | d'un budget donné. | | de budgets |
| | Gestion du budget | Différencier budget | | équilibrés, |
| | | équilibré, excédentaire, | Attitude critique | déficitaires, |
| | | déficitaire et en déduire les | et réfléchie face | excédentaires |

| | Epargne | conséquences Enoncer la principale règle de gestion d'un budget. Indiquer le principe de l'épargne. Repérer les critères de choix d'une épargne | aux diverses sollicitations Sens de la responsabilité face à ses actes de consommation Volonté de se prendre en charge | Propositions de méthodes, d'outils pour tenir ses comptes Utilisation de logiciels Comparaison de documents commerciaux |
|----------------------|-----------------------|--|--|---|
| | | | Conscience de l'influence des autres sur ses valeurs et ses choix | |
| | Crédit et endettement | Indiquer le principe du crédit Identifier pour un crédit donné, les conditions du crédit et les engagements du prêteur et de l'emprunteur Comparer le coût d'un bien de consommation dans le cas du paiement au comptant et d'un paiement à crédit | | Analyse d'un exemple de contrat de crédit Comparaison de documents commerciaux d'offres de crédit |
| | Surendettement | Définir le surendettement Enoncer des mesures de prévention du surendettement En cas de déficit budgétaire prolongé, indiquer les démarches à effectuer et les solutions | | Recherche des coordonnées de la commission de surendettement |
| Approche privilégiée | | ve à partir de situations concrète nt notamment les Technologies | | |
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | | | | |

| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | |
|---|--|
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME | Chiffres RERS de 2013 : Total des élèves en CAP (en 1 an + en 2 ans) : 120 817 |
| EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | |
| Coût du programme | |
| AUTRES OBSERVATIONS | |



Fiche 13: ÉDUCATION NATIONALE

| EDUCATION NATIONALE | Economie - Sér | | Réforme 2010 (Date de mise en place) |
|--------------------------|--|---|---|
| 1. PROGRAMME D'ÉDU | JCATION BUDGÉTAIRE ET FIN | NANCIÈRE | |
| | □ Education budgétaire | □ Banque | e au quotidien |
| Secteur concerné | □ Education financière □ Cre | | |
| SECTEOR CONCERNE | □ Autre : économie | □ Épargn | ne |
| | | □ Assura | ince |
| PUBLIC CIBLE | □ Tout public □ Pu | ublic spécifique | Personnes relais |
| | Elèves | s ayant choisi la série STM | 4G |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | □ National □ Lo | ocal (préciser) | □ Européen |
| | | | |
| Овјестіғ | contemporain. Il s'inscrit da opérationnels: - apporter les connaissances éc management; - participer à la culture et à la fenjeux économiques majeurs e - permettre l'acquisition des mud'analyse des phénomènes économiques etconomiques majeurs e d'analyse des phénomènes économiques majeurs e d'analyse des phénomènes économiques majeurs e d'analyse des phénomènes économiques majeurs etconomiques etconomique | conomiques sollicitées par l'é formation générale de l'élève et à mieux les comprendre; néthodes qui développent le s nomiques, avec un souci de r toyenne de l'élève, en l'au | éral de compréhension du monde obal et poursuit quatre objectifs étude des sciences de gestion et du en l'amenant à s'interroger sur les sens de l'observation et la capacité rigueur et d'objectivité; menant à construire un discours |
| | | | |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | 11 thèmes déclinés sous forme - Quelles sont les grandes ques entre agents, les fonctions de la - Comment se crée et se réparti - Comment les ménages décide consommation et de l'épargne, - Quels modes de financement économiques, financement dire - Les marchés des biens et serv - L'Etat doit-il intervenir sur le | stions économiques et leurs et a monnaie) it la richesse ? ent-ils d'affecter leur revenu , le pouvoir d'achat) de l'activité économique ? (s ect, financement indirect) vices sont-ils concurrentiels ? | ? (les déterminants de la situation financière des agents |

- Le chômage résulte-t-il de dysfonctionnement sur le marché du travail ?

| | Quelle est l'efficacité de l'intervention sociale de l'Etat ? L'Etat a-t-il des marges de manœuvre en termes de politiques économiques ? Une régulation des échanges internationaux est-elle nécessaire ? Pourquoi mettre en œuvre une croissance soutenable ? |
|----------------------|---|
| APPROCHE PRIVILÉGIÉE | Inscrit dans le préambule du programme : L'enseignement de l'économie constitue un enseignement dynamique qui prend son sens dans l'acquisition des mécanismes économiques fondamentaux permettant de comprendre les grandes évolutions qui affectent notre société. L'apprentissage des concepts est un moyen pour les élèves d'appréhender leur environnement en s'inscrivant, de manière permanente, en phase avec l'actualité. À cette fin, les ressources pédagogiques utilisées doivent être suffisamment récentes pour rattacher les élèves à l'environnement économique réel et actuel. |
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | Inscrit dans le préambule du programme : L'enseignement de l'économie impose donc un recours à des ressources "vivantes" accessibles notamment par des moyens numériques. À titre d'exemples, peuvent êtres mentionnés les sites Internet donnant accès à des séries statistiques actualisées, des animations graphiques de données réelles ou des documents vidéo montrant la réalité de situations économiques. Il est important que les enseignants d'économie puissent utiliser dans leur pratique pédagogique courante les technologies de l'information et de la communication. L'accès à des salles équipées de postes multimédia et/ou de système de vidéo projection est une nécessité. |

| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | |
|---|---|
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | Selon les chiffres du RERS 2013 Nombre d'élèves en 1 ^{ère} STMG : 65092 élèves Nombre d'élèves en terminale STG : 71 375 élèves |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | Le programme indique que les acteurs économiques peuvent cumuler plusieurs fonctions (ménages, entrepreneur individuel, banques, associations) et que l'étude des acteurs économiques doit permettre de mesurer l'impact réel de la vie économique sur les individus. |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | |
| Coût du programme | |
| AUTRES OBSERVATIONS | |



Fiche 14: Éducation Nationale

| EDUCATION NATIONALE (Organisme) | Economie – Série ES (Nom du programme) | Réforme de 2010 (Date de mise en place) |
|----------------------------------|--|--|
| 1. PROGRAMME D'ÉDU | CATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE | |

| 1. PROGRAMME D'EDU | CATION BUDGÉTAIRE ET FIN | NANCIERE | |
|--------------------------|--|---|--|
| | □ Education budgétaire | □ Banque au qu | ıotidien |
| Crampun governyé | □ Education financière | □ Crédit | |
| SECTEUR CONCERNÉ | □ Autre : sciences éconon | niques et □ Épargne | |
| | sociales | □ Assurance | |
| PUBLIC CIBLE | □ Tout public □ Pt | ublic spécifique | Personnes relais |
| | Elève | s ayant choisi la série ES | |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | □ National □ L | ocal (préciser) | □ Européen |
| | | | |
| Овјестіғ | Trois objectifs essentiels sont mentionnés au programme : - permettre aux élèves de s'approprier progressivement les concepts, méthodes et problématiques essentiels de trois sciences sociales (la science économique, la sociologie et la science politique). Il s'agit donc ici de contribuer à la formation intellectuelle des élèves en développant l'apprentissage rigoureux de savoirs disciplinaires qui sont, pour l'essentiel, nouveaux pour eux; - préparer les élèves à la poursuite d'études post-baccalauréat et leur permettre de faire des choix éclairés d'orientation dans l'enseignement supérieur.; - contribuer à leur formation citoyenne grâce à la maîtrise de connaissances qui favorise la participation au débat public sur les grands enjeux économiques, sociaux et politiques. Pour atteindre ces objectifs, l'enseignement des sciences économiques et sociales doit être mis en relation avec les autres disciplines scolaires étudiées par les élèves, notamment les mathématiques, l'histoire-géographie et, en terminale, la philosophie et s'inscrire dans une dimension européenne. | | |
| | Thèmes déclinés sous la forme | e de question à traiter tout au long du | ı cycle terminal (nremière |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | et terminale) Dans un monde aux ressources budgétaire, prix relatif) A quoi sert la monnaie ? (form Comment l'activité économiqu direct/indirect, taux d'intérêt, r Qui crée la monnaie ? (Masse dernier ressort) | s limitées, comment faire des choix sans et fonction de la monnaie) ue est –elle financée ? (autofinancementsque de crédit) monétaire, marché monétaire, banque | ? (utilité, contrainte nent, financement ne centrale, prêteur en |
| | Les sciences sociales ont reco | ours, dans des proportions et selon | des modalités variables en |

| Approche privilégiée | fonction des disciplines, à deux grands types de démarche : le modèle et l'enquête. Comme dans les autres sciences, il s'agit de rendre compte de façon rigoureuse de phénomènes soigneusement définis, de construire des indicateurs de mesure pertinents, de formuler des hypothèses et de les soumettre à l'épreuve de protocoles méthodologiques et de données empiriques. L'activité scientifique ne consiste pas à construire un ensemble de dogmes ou de vérités définitives, mais à formuler des problèmes susceptibles d'être résolus par le recours au raisonnement théorique et à l'investigation empirique. |
|----------------------|---|
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | On pourra chaque fois que possible : - partir d'énigmes, paradoxes, interrogations susceptibles de susciter la curiosité des élèves, en prenant appui, si nécessaire, sur des supports variés (jeux, comptes rendus d'enquêtes, documents iconographiques et audiovisuels, tableaux statistiques, graphiques, monographies, etc.); - les amener à se poser des questions précises et à formuler, sur cette base, des hypothèses visant à résoudre le problème identifié; - leur proposer ensuite de mener des investigations (recherches documentaires, enquêtes, exercices, analyses de données statistiques, etc.) susceptibles de tester les hypothèses formulées; - enfin structurer les apprentissages réalisés afin de permettre aux élèves de se les approprier et de les mémoriser. |

| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | |
|---|--|
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME | Selon les chiffres du RERS 2013 Nombre d'élèves en première ES : 105 693 Nombre d'élèves en terminale ES : 105 580 |
| EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | Observations: |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | Programme vécu comme trop lourd par les enseignants, qui a donc connu des allègements en première et en terminale. |
| Coût du programme | |
| AUTRES OBSERVATIONS | Les notions de politique budgétaire et de politique monétaire sont abordées sous un angle plutôt macro-économique. |



Fiche 15 : Éducation Nationale

| EDUCATION NATIONALE | Economie – Série ES | 2013 pour les sessions 2014 et |
|---------------------|---------------------|--|
| (Organisme) | (Nom du programme) | 2015 du baccalauréat de la série ES |

| 1. PROGRAMME D'ÉDU | JCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE | |
|--------------------------|--|---|
| | □ Education budgétaire | □ Banque au quotidien |
| | □ Education financière | □ Crédit |
| SECTEUR CONCERNÉ | □ Autre: TPE (Travaux | □ Épargne |
| | personnels encadrés) avec comme thématique au choix : l'argent | □ Assurance |
| PUBLIC CIBLE | ☐ Tout public ☐ Public spécifiqu | ue Personnes relais |
| | Elèves ayant choisi | la série ES |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | □ National □ Local (préciser) | □ Européen |
| Овјестіғ | Les TPE visent à diversifier les modes d'appropriation des contenus des programmes en prenant appui sur une démarche interdisciplinaire . Ils visent également à développer chez les élèves les capacités d'autonomie et d'initiative dans la recherche et l'exploitation de documents, en vue de la réalisation d'une production qui fait l'objet d'une synthèse écrite et orale. Sur un sujet dont ils ont délimité les contours en accord avec leurs professeurs, les élèves élaborent en groupe, une production individuelle ou collective à partir de ressources documentaires variées. | |
| | | |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | Pistes possibles pour les élèves : (non prescriptives) - Banque et monnaie - Les fonctions politiques d'une monnaie - A quoi sert l'euro ? - La monnaie, les monnaies | |
| | - Gratuit, payant - Argent et santé publique - Argent et recherche fondamentale et appliquée - Les jeux d'argent | |
| | L'argent de poche : argent et socialisation L'accumulation, la pauvreté : comment la m désirs des individus et sur les comportements L'argent des jeunes | |
| | - L'âge et l'usage de l'argent : structures de co | onsommation, taux d'endettement et taux |

| | d'épargne selon les classes d'âges - Argent et éthique |
|----------------------|---|
| Approche privilégiée | Quelle que soit la production envisagée, la démarche doit impérativement comporter des phases de recherche et d'exploitation de documents. Ce travail documentaire permet, à son tour, d'affiner la problématique et de décider de la réalisation la plus cohérente avec le sujet choisi. L'évaluation doit porter sur l'ensemble du parcours et prendre en compte, non seulement la production, mais aussi sa présentation écrite et orale. |
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | Les élèves peuvent envisager tout type de réalisation sur des supports divers tels que maquettes, poèmes, une de journal, dossier écrit, expérience scientifique, vidéo, représentation théâtrale, pages Internet, affiches, etc. |

| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME | Les chiffres seront connus au moment des épreuves du baccalauréat, session 2014. |
|--|--|
| EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | |
| Coût du programme | |
| AUTRES OBSERVATIONS | |



Fiche 16: Éducation Nationale

| | Enseignements d'exploration PFEG (principes | |
|----------------------------|---|-------------------------|
| EDUCATION NATIONALE | fondamentaux de l'économie et de la gestion) et | Réforme de 2010 |
| (Organisme) | SES (sciences économiques et sociales) | (Date de mise en place) |
| | (Nom du programme) | |

1. PROGRAMME D'ÉDUCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

| Secteur concerné | □ Education budgétaire □ Education financière □ Autre | □ Banque au q □ Crédit □ Épargne □ Assurance | uotidien |
|--------------------------|--|---|--|
| PUBLIC CIBLE | □ Tout public □ | Public spécifique <i>(préciser)</i> ous les élèves de 2 ^{nde} | □ Personnes relais |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | □ National □ | Local (préciser) | □ Européen |
| | | | |
| Овјестіғ | PFEG: permettre à l'élève économique et sociale, dan notamment grâce à la comp plus complexe; apporter d développer une réflexion s | l'aider les élèves à trouver une voie d'é de développer des capacités d'analyse as une perspective de formation d'un c préhension d'un environnement écono es repères notionnels et des outils d'ar tructurée sur quelques grandes questio | e de l'organisation sitoyen libre et responsable, omique et social de plus en nalyse leur permettant de |
| | indispensable à la formatio l'économie et de la société | ves les éléments de base d'une culture on de tout citoyen qui veut comprendre dans laquelle il vit; faire acquérir que n économie et en sociologie. | e le fonctionnement de |
| | | | |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | nouveaux enjeux économic banque ?) dont 8 sont à trai SES : 5 thèmes (ménages e formation et emploi, indivi sur les 10 présentes au prog | | ons (Ex : à quoi sert une elles). ction, marchés et prix, dont 8 sont à traiter au moins |
| APPROCHE PRIVILÉGIÉE | phénomènes concrets, an servent d'appui permanent SES: les élèves sont plac questions, à formuler des h | cés en posture de recherche qui doit appothèses et à les confronter aux donn | conceptualisation. Les TICE les conduire à se poser des nées empiriques. |
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | figurent des éléments incita PFEG: Utilisation en cla vidéos, jeux sérieux, parte entreprise » Les supports | de leur liberté pédagogique sur le suje atifs à la diversification des dispositifs asse d'Internet pour la recherche et nariat avec Entreprendre pour appren s sont riches et variés. | s pédagogiques. l'analyse d'informations, de adre et organisation de « mini |

| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | Avant ces deux enseignements d'exploration, il n'existait pas d'enseignement d'économie, sauf pour les élèves choisissant l'enseignement de détermination SES qui était la première année de l'orientation dans la série ES. Au-delà d'une aide à l'orientation, l'enseignement d'exploration a pour objectif de donner une culture économique à tous les élèves en seconde. |
|---|---|
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | SES en seconde : 435 326 élèves PFEG : 102 782 élèves Plus de 80 % des élèves de seconde ont choisi l'enseignement d'exploration de SES contre environ 20 % pour PFEG (les élèves pouvaient choisir les 2 s'ils le souhaitaient). Le poids des représentations sociales en est l'explication principale : les principaux de collège, les familles ou les élèves ont à tort associé PFEG à une préorientation en voie technologique et SES à une pré-orientation en voie générale. |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | L'enseignement de SES en seconde est resté plus traditionnel que l'enseignement de PFEG avec davantage de cours en classe entière et un « cours » plus classique. |
| Coût du programme | |
| AUTRES OBSERVATIONS | |



Fiche 17: Familles Rurales

| FAMILLES RURALES | Budgetissimo | Été 2014 | | | |
|--------------------------|---|--|--|--|--|
| 1. PROGRAMME D'ÉDU | CATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE | | | | |
| Secteur concerné | □ Education financière □ C □ Autre □ É | Banque au quotidien Crédit Epargne Assurance | | | |
| PUBLIC CIBLE | □ Tout public □ Public spécifique les jeunes à partir de 8 les familles, les adultes les personnes ayant un déficience intellectuell légère. | ans, e | | | |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | □ National □ Local (préciser) | □ Européen | | | |
| Овјестіғ | Gérer au mieux le budget d'une famille pendant un mois, soit un tour de jeu, de façon à avoir un budget équilibré et une trésorerie positive. La partie est terminée lorsque tous les joueurs ont effectués un tour. - Aborder la composition d'un budget familial : recettes, dépenses, épargne. - Montrer la diversité des budgets à l'aide des 10 fiches de situation. Ces dernières représentent 10 budgets réels rencontrés lors de mesures d'accompagnement éducatif budgétaire exercées par les conseillères E.S.F. de la fédération départementale Familles Rurales Côtes d'Armor. - Manipuler les différents moyens de paiement : billets, pièces, carte bancaire, chèque, prélèvement automatique, crédit. « Les cartes biens de consommation et de loisirs » sont l'occasion de montrer l'écart entre le paiement comptant et le paiement à crédit. Elles permettent d'aborder la notion de mensualités, taux d'intérêts, le coût des crédits, etc. - Tenir ses comptes à l'aide de la feuille de compte. Avoir les clés pour prendre les bonnes décisions et gérer son argent de manière responsable | | | | |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | BUDGETISSIMO est un jeu pédagogique de prévent budget familial : de quoi est-il composé ? Pourquoi et ludique, lui permet d'être utilisé, comme support d'ar avec différents publics : des enfants, des adolescents, des | comment faut-il le gérer? Son aspect nimations collectives ou individuelles, | | | |

| | Son utilisation est principalement sous forme d'actions collectives d'information et | | | | | |
|----------------------|--|--|--|--|--|--|
| | prévention. Groupe maximum conseillé : 12 personnes | | | | | |
| | Lors du déroulement du jeu, de nombreux illustrations et conseils sont donnés pour éviter de | | | | | |
| | tomber dans les pièges de la consommation. Enfin, l'échange et la discussion font apparaître | | | | | |
| | les rapports complexes des joueurs avec l'argent. | | | | | |
| | Il pourra également être utilisé en support d'action éducative budgétaire. Budgetissimo permet ainsi : | | | | | |
| | L'appréhension d'un problème grave sous un aspect ludique, pour aider à dédramatiser, | | | | | |
| | Une meilleure compréhension de certaines situations à partir d'un support pratique, | | | | | |
| | Des échanges parents / enfants autour de difficultés qui concernent la famille. | | | | | |
| | Approches via l'aspect ludique d'un jeu. Permet de libérer la parole et de parler plus | | | | | |
| | librement de l'argent. | | | | | |
| APPROCHE PRIVILÉGIÉE | | | | | | |
| | | | | | | |
| | Lou de pletagu, et échange avec un enimetour. L'enimeteur est lè neur lencer le jeu, et créer. | | | | | |
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | Jeu de plateau, et échange avec un animateur. L'animateur est là pour lancer le jeu, et créer voir répondre au En complément, un document tel que celui que Familles Rurales a créée avec les clés de la banque peut être utilisé. | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | □ Éléments quantitatifs : Jeu testé dans une école des côtes d'Armor, où il a reçu un bon accueil du personnel éducatif et des enfants. Actuellement en test dans différentes fédérations de Familles Rurales □ Appréciation qualitative : |
|---|---|
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | Observations: |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | Observations: |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | Observations: |
| Coût du programme | Le risque financier a été pris par la fédération nationale. Plusieurs modules sont envisagés : (coût indicatif pour le moment) - Animation « clé en main » : 300€ - Vente du jeu : 95€ |
| AUTRES OBSERVATIONS | |



Fiche 18: Fédération Bancaire Française (FBF)

| FBF | Les clés de la banque | 2004 |
|-------------|-----------------------|-------------------------|
| (Organisme) | (Nom du programme) | (Date de mise en place) |

• PROGRAMME D'ÉDUCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

| SECTEUR CONCERNÉ | Education budgétaire, Education financière, Banque au quotidien, Crédit, Épargne, Autres : Surendettement, Entrepreneuriat, Médiation bancaire |
|------------------------|--|
| PUBLIC CIBLE | Tout public Publics spécifiques : public fragile ou en difficultés, entrepreneurs, jeunes scolarisés ou déscolarisés, seniors-retraités Personnes relais : les acteurs sociaux en région (dont CCAS), les associations (UNAF, Familles Rurales,), les missions locales (partenariat national), les enseignants, les éducateurs |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | National Local: 105 comités FBF en région et en département Européen et international (pays francophones) |

| OBJECTIF | La mission des « clés de la banque » est de faire de la pédagogie et de la prévention. Une information de qualité, impartiale, claire, accessible et gratuite, concernant la banque au quotidien et le budget est mise à la disposition : |
|----------|---|
| | des consommateurs pour acquérir des réflexes, de la confiance en soi, des compétences et de faire des choix en toute connaissance de cause, des relais pour accompagner efficacement les personnes fragiles ou en difficultés. |

| DESCRIPTION DU PROGRAMME | En tant que compétence essentielle , l'éducation financière exige un apprentissage continu à la maison, à l'école, au travail et à chaque moment important de la vie privée ou professionnelle. Le programme « les clés de la banque » met à disposition du public toute l'information sur la banque et l'argent, via : |
|-----------------------------|---|
| | un centre d'appels, un site internet, une collection de brochures (miniguides), un partenariat pour des articles dans la Presse Quotidienne Régionale des animations, des vidéos, des diaporamas, des kits de sensibilisation, des ateliers budgétaires |

Le programme « les clés de la banque » propose aux **relais** (acteurs sociaux, acteurs associatifs, enseignants, éducateurs...) qui accompagnent certaines populations (fragiles, jeunes, femmes...):

- 1. Des actions de sensibilisation auprès
 - des CCAS dans 14 régions de France, du CNML, du Crédit Municipal de Paris, des associations de familles...
 des enseignants des Ecoles de la 2^{ème} Chance (E2C) pour mise en
 - o des enseignants des Ecoles de la 2^{eme} Chance (E2C) pour mise en place **d'ateliers budget** (autour d'un jeu de plateau) à destination de jeunes stagiaires en rupture scolaire,
- 2. un programme destiné aux lycéens de 2^{nde} de filière générale : « La banque, ma banque et moi » et une série de diaporamas « les clés de la banque » dédiés aux enseignants de Sciences Economiques et Sociales pour préparer les cours de leurs classes de 2^{ndes}, 1^{ères} et Terminales.
- 3. De nombreuses participations à des manifestations et salons organisés par divers services sociaux et associations.

APPROCHE PRIVILÉGIÉE

Aller à la rencontre des relais sur l'ensemble du territoire : via des partenariats nationaux et locaux avec les acteurs qui accompagnent les publics fragiles, leur proposer information et sensibilisation en collaboration avec nos 105 comités FBF en région, composés de banquiers présents localement capables de sensibiliser et de transmettre leurs compétences. Organiser les ateliers budgets pour leur bénéficiaire et les aider à acquérir les compétences et le niveau de connaissance suffisant pour accompagner leurs bénéficiaires.

Donner toute l'information sur la banque et l'argent aux internautes par des supports différents pour répondre à chaque niveau de compréhension : sur le site « lesclesdelabanque.com » possibilité de trouver l'information par un article, un guide, une vidéo, une animation, un diaporama,....

Etre en veille active (notamment grâce à notre centre d'appels et aux mails laissés sur notre site) des sujets émergents et coller aux besoins actuels des consommateurs, par exemple lors des moments de vie (projets, difficultés...)

Co produire certains mini-guides avec des associations proches de certains publics pour valider l'opportunité et l'efficacité de la communication et profiter de leurs compétences sur des sujets qu'ils maitrisent. Exemples : le guide « Mon argent, je gère » (budget des jeunes) avec Familles Rurales, le guide « Entreprendre au féminin » avec France active (partenariat national) ...

SUPPORTS ÉDUCATIFS

Un atelier budget: adaptable à plusieurs publics, testé avec succès sur les élèves des E2C et proposé aux bénéficiaires des CCAS, ... avec mesure d'impact et complément pour les sujets non acquis. Mise à disposition prochaine d'un e-learning pour tous types d'accompagnants.

Un site internet, de plus de 2 000 articles, décliné pour 3 cibles : particuliers, entrepreneurs et acteurs sociaux

60 mini-guides sur la banque, le budget, les moments de vie...

8 animations pédagogiques de « la famille Lapince » décrivent le quotidien d'une famille avec la banque, le budget ou les difficultés rencontrées.

12 vidéos de spécialistes bancaires complètent ce schéma de communication tout public.

Des outils spécifiques sous forme de 5 diaporamas incluant des exercices et des quiz sont mis à la disposition des professeurs en lycées via le Web Pédagogique, 1 500 téléchargements pour toucher environ 50 000 élèves.

D'autres diaporamas, animations et vidéos liés au programme sont en cours de finalisation.

Des kits de formation des relais comme les acteurs sociaux

Des tableaux de budget personnel

Des tableaux comptables pour les entrepreneurs

| Un lexique de plus de 800 termes |
|---|
| Des quiz interactifs d'auto-évaluation de ses connaissances |
| |

| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | Le programme a été mis en place entre 2002 et 2004. Il n'y a pas eu d'état des lieux formel. |
|---|--|
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | Éléments quantitatifs: ✓ pour le site internet : 2 millions de visite en 2012, 3 millions en 2013 ✓ pour les mini-guides : 700 000 demandés par les consommateurs ou par les associations et acteurs sociaux en 2013 ✓ pour les diaporamas à l'école : 1500 téléchargements pour un potentiel de 50 000 touchés Le grand public via le site avec plus de 1,9 million de visiteurs uniques Les entrepreneurs avec 810 000 visiteurs uniques A noter : 5 000 visiteurs uniques pour notre site acteurs sociaux Les publics fragiles via les CCAS, le CNML et tous nos partenaires Les jeunes via les professeurs, les écoles, les E2C : au moins 30 000 en 2013, 12 000 abonnés à nos newsletters Appréciation qualitative : Nombre de demande d'interventions en forte croissance en 2013 : crédit municipal, cadets de la république, CCAS en région ou dans les grandes villes de France, partenariat pour 110 E2C soit 14 000 élèves par an. |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | En ce qui concerne la méthode : les actions de sensibilisation sur la banque au quotidien et les ateliers budget auprès des travailleurs sociaux et des enseignants. En ce qui concerne les outils : Le site internet, les mini-guides, les diaporamas et les animations, les jeux, les quiz, s'ils sont renouvelés assez souvent, sont efficaces auprès des internautes et tout particulièrement notre outil de suivi du budget et nos lettres types. |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | Possibilité d'intervenir dans les collèges et les lycées mais uniquement au cas par cas. Difficultés de diffusion à plus grande échelle. |



ÉDUCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE Fiche 19 : Finances & Pédagogie

| F&P | EDUCATION FINANCIERE | Date d'épa | | | 1957par | les | caisses |
|-----|----------------------|---------------|--|--|---------|-----|---------|
|-----|----------------------|---------------|--|--|---------|-----|---------|

1. PROGRAMME D'EDUCATION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

| | ✓ Education budgétaire | ✓ Banque au quotidien | |
|--------------------------------|--|--|--|
| SECTEUR CONCERNE | ✓ Education financière | ✓ Crédit | |
| | □ Autre | ✓ Épargne | |
| | - Aune | | |
| | | ✓ Assurance | |
| | | √ | |
| CIBLE | Tout public | Personnes relais | |
| DIFFUSION | National ✓ Local : antennes régionales | 16 ✓ Européen | |
| | | | |
| | Intervenir auprès d'un très large panel d'acteurs (associations, entr établissements scolaires) pour parler d'argent, et permetti | | |
| OBJECTIF | démystification des principaux mécanismes bancaires et financiers. | e allisi la vulgarisation mais aussi la | |
| | 7 | | |
| Programme | Grâce à ses antennes sur tout le territoire métropolitain (23 formateurs en exercice), Finances & Pédagogie proposent à ses partenaires de développer des actions collectives de formation/sensibilisation sur les questions d'argent liées au budget des individus. Trois secteurs d'activité ont été identifiés : - Secteur scolaire : à destination de publics de collégiens, lycéens, étudiants (facultés et écoles de 3 ème cycle) et apprentis, - Secteur social et associatif : à destination des publics accueillis dans les associations caritatives, les missions locales, les chantiers d'insertion, les centres accueillant des personnes en situation de handicap, - Secteur de la formation professionnelle : à destination de salariés d'entreprises, mais aussi de travailleurs sociaux ou de relais d'association, pour leur apporter un approfondissement dans leurs missions d'accueil et d'accompagnement des publics fragiles | | |
| APPROCHE PRIVILEGIEE Supports | Au cours de leurs interventions, les formateurs de Finances & Pédagog ludique, reposant sur la participation de tous, au moyen de : Jeux (exemple du jeu du budget) Quizz Modules power point animés, colorés Démonstrations par des spécimens (moyens de paiement), visuels Cas pratiques et mise en situation par jeux de rôle Les actions de Finances & Pédagogie font une large place aux interver composés en général de 10 à 15 personnes). | | |
| adi Fukia | Le site internet de l'association propose également divers supports et c Enfin une newsletter « Paroles d'Argent » permet à 4000 abonné l'association, et plus largement de sujets touchant à l'éducation financi | s de se tenir au courant de l'actualité de | |

| ETAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | Les interventions se déroulent dans le cadre de projets. Les actions d'éducation financière viennent conforter et participent aux actions d'insertion des structures d'insertion professionnelles et sociales. |
|---|--|
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | Chaque année entre 2 800 à 3 000 actions pédagogiques Environ 38 000 personnes sont rencontrées chaque année (chiffres 2013) |
| METHODES ET OUTILS CONSIDERES COMME LES PLUS EFFICACES | Les outils qui permettent l'écoute active, la participation, l'application pratique Jeux, paper board, tables rondes, travaux en groupe |
| PROBLEMES RENCONTRES DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | Réunir les personnes est parfois difficile pour les structures L'éducation en tant que telle peut être mal perçue par des personnes qui ont souvent vécu l'échec du système scolaire Difficulté du suivi et d'évaluation. |
| COUT DU PROGRAMME | □ F&P a été mis en place par les Caisses d'Epargne dans le cadre de leur engagement sociétal. Les valeurs pédagogiques ont toujours prévalu dans l'engagement des Caisses d'Epargne. |
| | □ Mécénat intérêt général |
| | ☐ F&P est aussi un organisme de formation, au titre d'une activité subsidiaire |
| AUTRES OBSERVATIONS | |



ÉDUCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE Fiche 20 : Finances & Pédagogie

| Finances & Pédagogie | EDUCATION FINANCIERE et Budgétaire | | |
|---|--|---|--|
| | | | |
| 1. Programme d'education budgetaire et financiere | | | |
| Secteur concerne | ✓ Education budgétaire ✓ Education financière | ✓ Banque au quotidien ✓ Crédit ✓ Épargne ✓ Assurance ✓ Prévention du surendettement ✓ Microcrédit ✓ | |
| Public cible | □ Tout public Public spécifique : publics fragiles | | |
| | Relais (bénévoles et permanents) | | |
| PROGRAMME | ✓ National | ✓ Local antennes en régions | |
| | (partenaires têtes de réseaux) | | |
| Objectif | Intervenir auprès d'un large public considéré comme fragile (personnes accueillies dans les associations, services sociaux, structures d'insertion) pour mener des actions complémentaires au travail d'accompagnement des travailleurs sociaux ou des relais bénévoles : apporter des connaissances de base, conforter les changements de comportement, éviter les « rechutes » Il s'agit aussi de lever le « tabou » de l'argent qui empêche parfois la prise de conscience et la « réactivité » quand leurs premières difficultés se manifestent. | | |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | Ateliers collectifs sur les thèmes des relations à l'argent, du budget, de la banque, du crédit, de l'épargne et des assurances à destination des personnes accueillies dans les associations, services sociaux, structures d'insertion Les interventions de Finances & pédagogie concernent également des publics en univers carcéral. F&P intervient auprès des structures sociales, d'insertion professionnelle, les entreprises d'insertion,c'est un maillon du process de meilleure inclusion | | |
| APPROCHE PRIVILEGIEE | Les interventions abordent tout autant l'aspect technique que comportemental des relations à l'argent et de la gestion du budget. Sans jugement ni tabou. | | |
| Supports educatifs | Actions de 2h environ auprès des publics en difficulté avec des supports jeux, et surtout échanges Actions d'une ½ journée ou journée avec les acteurs accompagnants, avec formation et mise en situation. | | |
| 2. BILAN/PERSPECTIVES | T francisco de la francisco de | | |

| ETAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | □ Éléments quantitatifs : □ Appréciation qualitative : |
|--|---|
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | En 2013Le public fragile représente environ 47% de l'ensemble des publics rencontrés |
| METHODES ET OUTILS CONSIDERES COMME LES PLUS EFFICACES | Observations : Les échanges oraux sont importants, l'empathie créée avec les publics,les difficultés de compréhension de la langue, de l'écrit, nécessitent de la part des formateurs une grande capacité d'adaptation. |
| PROBLEMES RENCONTRES DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | Observations : suivi, évaluation, difficulté de capter les personnes |
| COUT DU PROGRAMME | □ Coût de mise en place □ Coût annuel de fonctionnement □ Origine du financement mécénat Caisses d'Epargne . |



ÉDUCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE Fiche 21 : Finances & Pédagogie

| FINANCES & PEDAGOGIE | FOURATION FINANCIFOR - L.J L.J L. |
|----------------------|---|
| LINANTE9 & LENADADIE | EDUCATION FINANCIERE et budgétaire |

1. PROGRAMME D'EDUCATION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

| SECTEUR CONCERNE | ✓ Education budgétaire ✓ Education financière □ Autre | ✓ Banque au quotidien ✓ Crédit ✓ Épargne ✓ Assurance ✓ Financer ses projets |
|--|---|---|
| PUBLIC CIBLE | □ Tout public | ✓ Public spécifique JEUNES |
| DIFFUSION DU PROGRAMME AGREMENT DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE 2010/2011 ASSOCIATION COMPLEMENTAIRE A L'ENSEIGNEMENT PUBLIC | | ✓ Local ✓ Européen antennes régionales (Voir parag suivant) |

| Овјестіг | Mener auprès des jeunes des actions de prévention et de sensibilisation aux mécanismes et outils bancaires, ou à la gestion budgétaire. |
|--------------------------|--|
| | |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | Ateliers pédagogiques sur les thèmes du budget, de la banque, du crédit, de l'épargne et des assurances à destination de jeunes en établissements scolaires (collégiens, lycéens, étudiants et apprentis). Développement du programme européen Apprendre la Bourse, dont l'objectif est de familiariser les jeunes au fonctionnement des marchés financiers. Ce programme repose sur le principe du « learning by doing ». Les participants doivent gérer pendant 10 semaines un portefeuille fictif de titres (essentiellement actions). Chaque année 250 000 jeunes européens participent à ce programmé (dont 2500 en France). Finances & pédagogie est également un des partenaires de l'association Entreprendre pour apprendre qui invite pendant une année scolaire des élèves (collégiens, lycéens et apprentis) à créer et gérer une mini entreprise. |
| APPROCHE PRIVILEGIEE | L'approche ludique et participative est privilégiée |
| SUPPORTS EDUCATIFS | Jeux, spécimens, travail en équipe |

| | □ Éléments quantitatifs : | |
|---|---|--|
| ETAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | □ Appréciation qualitative : tous les programmes sont décidés avec les enseignants. □ Durée entre 2 et 3h | |
| PUBLIC ATTEINT PAR LE | Environ 14 000 jeunes (chiffres 2013) soit environ 35% | |
| PROGRAMME EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | 3 (33) | |
| METHODES ET OUTILS CONSIDERES COMME LES PLUS EFFICACES | Observations : programmes actifs, attrait du challenge et du prix à gagner | |
| PROBLEMES RENCONTRES DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | Observations: Bien qu'appréciant la rencontre avec des professionnels extérieurs, l'attention des jeunes reste problématique. Les enseignants doivent être présents lors des sessions, les formateurs ne doivent pas se charger des questions de discipline. | |
| COUT DU PROGRAMME | □ Coût de mise en place □ Coût annuel de fonctionnement □ Origine du financement : mécénat Caisses d'Epargne | |
| AUTRES OBSERVATIONS | | |
| | Projet européen implémenté en France par l'ANSA (Agence Nationale des Solidarités Actives), F&P a été l'organisme opérationnel avec l'ANSA. | |
| | Les objectifs : faire évoluer les connaissances et comportements des apprentis afin de développer leurs pratiques d'épargne, de les alerter sur les dangers du crédit – et en particulier des crédits à la consommation –, et plus globalement de les aider à gérer leur budget et à comprendre le fonctionnement de la banque et des différents services et produits bancaires. | |
| | Les actions clés : entre novembre 2011 et mars 2012, quatre modules de formation de 4 heures chacun (pour un total de 16 heures de formation) ont été dispensés dans le cadre du cursus scolaire des apprentis. Il s'agissait d'aborder des thématiques liées à la gestion du budget, à l'épargne, au crédit, aux assurances ou au système bancaire. | |
| | Le public cible : 251 apprentis préparant un diplôme en alternance de niveau IV ou V. Ces jeunes apprentis suivent à la fois une formation professionnelle en entreprise et des cours dispensés dans un Centre de formation d'apprentis (CFA). | |
| | Les moyens mobilisés : 26 acteurs ont été mobilisés sur le projet en tant que soutiens financiers, partenaires institutionnels et partenaires opérationnels. | |



ÉDUCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE Fiche 22 : Finances & Pédagogie

| FINANCES & PEDAGOGIE | EDUCATION FINANCIERE et budgétaire | |
|---|--|---|
| SECTEUR CONCERNE ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVEES | ✓ Education budgétaire ✓ Education financière □ Prévention du surendettement □ Préparation financière à la retraite | ✓ Banque au quotidien ✓ Crédit ✓ Épargne ✓ Assurance |
| PUBLIC CIBLE | Publics spécifiques salariés en | treprises Personnes relais travailleurs sociaux Convention cadre nationale ou locale |

| OBJECTIF | Intégrer les questions d'argent dans les actions de prévention menées par les entreprises à destination de leurs personnels (prévention des risques psycho-sociaux, RSE). Vis-à-vis des professionnels, l'objectif des formations est notamment de leur apprendre à parler argent avec les personnes qu'ils accompagnent. |
|---|---|
| DESCRIPTION DU PROGRAMME Ateliers collectifs sur les thèmes des relations à l'argent, du budget, de la ban de l'épargne et des assurances Des thèmes comme « la préparation de la re transmission du patrimoine » font partie des thèmes inscrits au catalogue F&I | |
| | Les interventions abordent tout autant l'aspect technique que comportemental des relations à |
| APPROCHE PRIVILEGIEE | l'argent et de la gestion du budget. |
| SUPPORTS EDUCATIF | Documents de synthèsequelques power pointéchangesmise en situation |

| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | Environ 12 à 13 % de l'ensemble |
|--|---------------------------------|



Fiche 23: Fondation Cetelem

| BNP PERSONAL FINANCE | L'éducation Budgétaire | 2010 |
|-------------------------|------------------------|------|
|-------------------------|------------------------|------|

1. PROGRAMME D'ÉDUCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

| SECTEUR CONCERNÉ PUBLIC CIBLE | x Education budgétaire □ Banque au quotidien □ Education financière □ Crédit □ Autre □ Épargne □ Assurance Tout public x Public spécifique: - Jeunes - Publics fragilisés |
|--------------------------------|--|
| DIFFUSION DU PROGRAMME | X National Local (préciser) X Européen |
| Овјестіг | Aider à l'insertion économique et sociale, par une bonne maitrise des outils budgétaires de base, indispensable pour acquérir des comportements financiers individuels responsables et efficaces. Cet objectif s'inscrit naturellement dans le prolongement du métier de l'entreprise et de son engagement en faveur d'un Crédit Responsable. |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | La fondation Cetelem met son savoir-faire au service des structures de ses partenaires. Elle leur apporte une approche pédagogique sur le sujet de la gestion du budget. Les associations partenaires déploient et animent les programmes de formation auprès de leurs publics. Les éléments du programme : - La construction et la mise à disposition d'outils pédagogiques. - L'accompagnement à la carte des associations - Le soutien financier des partenaires pour la mise en œuvre des programmes |
| APPROCHE PRIVILÉGIÉE | La Fondation Cetelem s'appuie sur un réseau de partenaires pour développer des programmes d'éducation budgétaire destinés aux publics de chacun d'entre eux. La Fondation élabore construit des outils pédagogiques et accompagne les personnes en charge des actions de formation et/ou de sensibilisation au sein des structures partenaires, afin qu'elles acquièrent les compétences nécessaires à la transmission des connaissances auprès de leurs publics. |

| | La Fondation s'appuie également sur la compétence et l'engagement de collaborateurs volontaires de l'entreprise, relais de la Fondation en région. Ils peuvent intervenir localement auprès des implantations régionales des partenaires de la Fondation : - pour présenter la démarche, délivrer les contenus et en faciliter l'appropriation auprès des formateurs/bénévoles des associations partenaires. - pour accompagner les formateurs des associations, en fonction des besoins, lors de séances de formations/sensibilisations auprès des bénéficiaires. |
|--------------------|--|
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | La Fondation Cetelem propose différents modules destinés aux formateurs/accompagnateurs en charge de l'éducation budgétaire au sein des structures partenaires, sous la forme de kits personnalisables (supports de cours, guide du formateur, exercices et cas concrets). Ces outils pédagogiques sont accessibles dans leur intégralité sur le site de la Fondation dans un espace réservé à chaque partenaire, via un login et un mot de passe personnalisé |

| | Éléments quantitatifs : 75% des jeunes entre 15 et 20 ans souhaiteraient être informés pour mieux gérer leur budget (enquête CSA 2006) |
|---|---|
| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | Appréciation qualitative: L'éducation budgétaire est indispensable à une bonne insertion sociale et économique, et contribue à la prévention des situations de surendettement. Cependant, si la nécessité d'un effort particulier en matière d'éducation financière est reconnue par tous, en France comme dans de nombreux autres pays d'Europe, l'apprentissage budgétaire reste peu ou pas dispensé, que ce soit au sein du système scolaire ou de la famille. |
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME | Observations : Depuis 2010, ce sont près de 25 000 jeunes ou adultes en difficulté qui ont pu bénéficier de ces programmes. |
| EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | Observations: une méthode qui s'appuie sur un réseau de partenaires pour développer des programmes d'éducation budgétaire destinés aux publics de chacun d'entre eux. Des outils centrés sur la maîtrise du budget, la compréhension et l'usage des produits (moyens de paiement, épargne, crédit) et la responsabilisation des individus. Des outils également facilitateurs pour les formateurs, ils doivent répondre à des objectifs pédagogiques clairs et concrets, mais surtout proposer des contenus techniques accessibles et structurés, avec des exemples adaptés aux préoccupations des publics visés, et sur une présentation attrayante. |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | Observations : - La difficulté d'évoquer le sujet de l'argent (notion taboue) - Rendre le sujet simple et compréhensible - Se montrer pragmatique, ne pas être donneur de leçons. |
| Coût du programme | □ Coût de mise en place X Coût annuel de fonctionnement : varie chaque année en fonction des projets mis en œuvre : 250 à 300 000 € □ Origine du financement : Fondation Cetelem pour l'éducation budgétaire |
| AUTRES OBSERVATIONS | Parce qu'elle est un levier permettant de construire son avenir personnel et professionnel et qu'elle est indispensable à une bonne insertion sociale et économique, la culture financière doit faire partie des connaissances de base du citoyen. |



Fiche 24: IEFP La Finance pour Tous

| IEFP Site Internet lafinancepourtous.com | | 2007 |
|--|--------------------|-------------------------|
| (Organisme) | (Nom du programme) | (Date de mise en place) |

1. PROGRAMME D'ÉDUCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

| | ☑ Education budgétaire | \checkmark | Banque au quotidien | | |
|--------------------------|---|------------------------------|---------------------|--|--|
| ~ , | ☑ Education financière | \checkmark | ☑ Crédit | | |
| SECTEUR CONCERNÉ | ✓ Autre | \checkmark | Épargne | | |
| | Décryptages | | Assurance | | |
| PUBLIC CIBLE | ☑ Tout public ✓ | Public spécifique (préciser) | ✓ Personnes relais | | |
| | Esp | paces enseignants + enfants | S | | |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | ☑ National ✓ | Local (préciser) | ✓ Européen | | |
| | | | | | |
| Овјестіғ | Le site lafinancepourtous.com est édité par l'Institut pour l'Education Financière du Public (IEFP), association d'intérêt général agréée par le ministère de l'Education Nationale. Vitrine de l'IEFP. Moyen jugé le plus économique pour toucher le maximum de personnes. Mode aujourd'hui incontournable de communication. | | | | |
| | | | | | |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | Site web d'information et d'échange sur tous les sujets de finances personnelles et d'économie. Une rubrique de décryptages qui explique les enjeux importants Des rubriques pratiques pour répondre aux préoccupations budgétaires et financières du public (banque au quotidien, assurance, vie familialle-consommation, vie professionnelle-retraite) Un espace dédié aux enseignants pour un meilleur apprentissage des jeunes avec des modules adaptés aux programmes Un espace enfants avec des fiches et des jeux Une rubrique questions/Réponses où nous répondons gratuitement et dans les meilleurs délais De nombreux outils (calculateurs, quiz, fiches pratiques) | | | | |
| APPROCHE PRIVILÉGIÉE | Articles écrits dans un langage simple mais contenu volontairement non simplificateur. Pour les enseignants, nous donnons des modules en PDF librement utilisables en classe (projetables et imprimables). Les corrigés sont disponibles sur demande. | | | | |
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | Pour rendre notre site dynamique, nous prenons soin d'illustrer nos propos avec des infographies attrayantes, utilisons le support vidéo et proposons des jeux, des quiz, des calculateurs, des concours | | | | |

| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | l'ens le de la web | semble des écryptage (banque, pedagogiq | s caractéristic et les outils e dossier fan ue, melchior | ques de lafina et qui disposa nilial, mieux | ancepourtous e d'un espace « vivre, gra nt qu'une pa | s, à savoir l'acti e enseignants i ands organes | ualité, le pratiqu dédié. Les cond de presse, | ucun qui cumule ue-pédagogique, currents (clés de blogs divers, sent pas comme |
|---|--|---|---|---|---|---|---|--|
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME | Un public | de plus er | n plus large t | ouché par no | tre site | | | |
| EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | Année | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
| EN NOMBRE DE FERSONNES OU EN 70 | Visites | 87 570 (depuis fin juin) | 383 653 | 635 957 | 881 775 | 1 073 985 | 1 333 444 | 1 983 252 |
| | | 0 | | vidéos, qui o (Facil'Eco pa | | nées plus de 13 | 0 000 fois ni na | os pages |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | nos articles qui permettent d'approfondir les connaissances de chacun, quel que soit son niveau de culture financière initiale. les jeux, notre grand quiz les actualités | | | | | | | |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | S'agissant du contenu: créer des milliers d'articles totalement nouveaux et avec une ligne éditoriale bien spécifique Mettre à jour très régulièrement les infos et s'assurer en permanence de l'exactitude des données Etre en phase avec l'actualité tout en gardant la distance rendue nécessaire par la volonté de faire de la pédagogie Créer des supports pédagogiques innovants Mais ces difficultés ont été surmontées sans difficulté majeure grâce à une équipe motivée. S'agissant de la notoriété: il est très difficile de se faire connaître sans pub (mais en l'occurrence la publicité serait très coûteuse et pas adaptée) et sans rien à donner ou à vendre. Problèmes récurrents de référencement (naturel ou payant), et de liens depuis partenaires. Là encore, un travail interne très intense réussit à permettre un saut important dans le nombre de visites, en dépit de dépenses très faibles d'achat de mots. | | | | | | | |
| Coût du programme | 201 | 13), un | peu moi | ns de 25 | 0k€ poui | | et V3 du | ans (2007 à site, vidéos |
| | ess | entieller | nent de l' | | mots et de | | | el). Il s'agit hébergement |
| | □ Ori | gine du | financem | ent: budg | et IEFP | | | |
| AUTRES OBSERVATIONS | AUTRES OBSERVATIONS | | | | | | | |



Fiche 25: IEFP La Finance pour Tous

| IEFP | A 44' | 2007 |
|-------------|-----------------------------|-------------------------|
| | Actions Education Nationale | 2007 |
| (Organisme) | (Nom du programme) | (Date de mise en place) |

1. PROGRAMME D'ÉDUCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

| | ☑ Education budgétaire | ☑ Banque au quotidien | | |
|--------------------------|--|---|--|--|
| SECTEUR CONCERNÉ | ☑ Education financière | ☑ Crédit | | |
| SECTEUR CONCERNE | ✓ Autre: Formation économique | | | |
| | | ☑ Assurance | | |
| PUBLIC CIBLE | | spécifique (Enseignants et Personnes relais ucation Nationale) | | |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | ☑ National □ Local (préc | iser) □ Européen | | |
| | | | | |
| Овјестіғ | | étaire et financière des enseignants et de leurs tème éducatif. Passer par les enseignements , histoire) | | |
| | | | | |
| Description du programme | différents niveaux et différentes discipli histoire) et différents niveaux (primaire, | | | |
| | Conférences pour les enseignants et/ou élèves : Les Rencontres de l'IEFP | | | |
| | Les JECO | | | |
| | Conférences pour les élèves : Noyon (él diverses en région parisienne (CPGE) | èves de CPGE voie Economique) et conférences | | |
| | | | | |
| | Formation des enseignants : Dans le cadre du PAF | | | |
| | Dans le cadre du CERPEP (en cours) | | | |
| | Dans les Espe (en cours) | | | |
| | (ateliers, jeux, cours, Mooc, réseaux sociaux, etc. Modules classiques |) | | |
| APPROCHE PRIVILÉGIÉE | Ouvrages | | | |
| | Conférences en présentiel Jeux pédagogiques | | | |
| | (présentiel, en ligne, vidéo, etc) | | | |
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | Vidéos Powerpoint, | | | |
| | Tableurs, | allowed the state of the state | | |
| | Supports iconographiques, graphiques, textu | eis varies et d'actualite | | |

| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | Seul le socle commun de connaissances et de compétences fait, au primaire, au collège et au lycée, une petite place à l'éducation financière (au sens finances personnelles). Rien dans les programmes sur les finances personnelles. Au lycée, il y a un enseignement d'économie. En seconde, il est obligatoire mais il s'agit d'un enseignement d'exploration (non noté). D'une manière générale, les cours de SES (lycée général), sont essentiellement consacrés à la macroéconomie et à la sociologie. Les éléments "micro" ont surtout à voir avec le fonctionnement de l'entreprise. L'enseignement dans les classes de STMG (lycées technologiques) est un peu plus concret, mais on y fait plus de gestion et pas de finances personnelles. C'est dans les lycées professionnels qu'on fait un peu plus de "finances personnelles", mais plus dans une perspective professionnelle (ouvrir un commerce ou devenir artisan). L'enseignement des mathématiques est relativement abstrait. Les enseignants ont aujourd'hui tendance à utiliser davantage d'exemples tirés de la vie réelle, mais très rarement ces exemples ont un rapport avec les finances personnelles. Non formés à ces questions, les enseignants ne sont pas à l'aise avec ces sujets et considèrent en outre que cela ne fait pas partie de leur enseignement disciplinaire. Les différentes enquêtes réalisées montrent des résultats en maths très médiocres (adultes cf sondage 2011, jeunes 15 ans cf enquête Pisa, jeunes 15-20 ans cf enquête IEFP 2006), mais également une faible compréhension des concepts et notions de base. Les savoir-faire et comportements ne sont guère meilleurs. Seule l'attitude par rapport au temps et au risque est plus "raisonnable" qu'ailleurs (épargne forte, niveau d'endettement relativement faible). |
|---|---|
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME | Observations: Nombre de pages visitées de l'espace enseignant du site : 125 000 en 2013 |
| EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | Nombre de corrigés demandés : 15 000 sur 3 ans |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | Observations: Rencontres directes avec les enseignants pour présenter les ressources existantes Conférences avec les enseignants et les élèves Modules pédagogiques |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | Observations: Résistances culturelles face à l'argent et au monde de la finance (voire au mot finance), de même que vis à vis des questions financières concrètes de la part des enseignants. Pas de stratégie véritablement définie au niveau des ministères. Grande complexité du système éducatif à la fois très centralisé et très autonome. Peu de place à l'éducation financière dans le socle commun de connaissances et de compétences, et encore moins dans les programmes des différentes disciplines. Programmes déjà très chargés: difficulté de créer une nouvelle discipline dans l'architecture actuelle des niveaux d'enseignement. |
| | □ Coût de mise en place |
| Coût du programme | Coût annuel de fonctionnement: environ 2 salariés équivalent temps plein dédiés exclusivement à ce sujet sans compter le recours à des enseignants occasionnels et le temps passé par les équipes web et com pour la gestion de l'espace enseignants et l'organisation des différentes manifestations + coût de diverses actions ponctuelles (impression d'ouvrages par exemple) |
| AUTRES OBSERVATIONS | ☐ Origine du financement IEFP L'IEFP est agréé par le Ministère de l'Education Nationale et a signé une convention, renouvelée en mars 2014 + partenariats académiques. |



Fiche 26: IEFP La Finance pour Tous

| Formations clients bancaires | |
|---|---|
| (Nom du programme) | 2010- (Date de mise en place) |
| UCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE | (Suite we mise on place) |
| Education financière Autre | ☑ Banque au quotidien ☑ Crédit ☑ Épargne ☑ Assurance |
| ☑ Tout public □ Public spécifique (précise. | r) Personnes relais |
| ☑ National □ Local (préciser) | □ Européen |
| | |
| (en une phrase) Ces mini-formations ont pour objectif de donne financiers d'une enseigne bancaire les clés sur dive | |
| | |
| Plusieurs modules de formation ont été créés par la (1h/1h30) sont animées par les responsables d'age - Argent à deux au quotidien (jusqu'en 2013) - Acheter ou louer - Nouveaux moyens de paiement et achat en ligne - Supports d'épargne à court, moyen et long terme - L'assurance vie - Jeunes, mode d'emploi (jusqu'en 2013) - Immobilier locatif - Retraite Et 2 autres thèmes rédigés par le partenaire bancaire : Comparation de la créé par le partenaire bancaire : Comparation de la créé par le partenaire bancaire : Comparation de la créé par le partenaire par le créés par le partenaire par le créés par | nce bancaire |
| | CATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE |

(ateliers, jeux, cours, Mooc, réseaux sociaux, etc....)

Présentation powerpoint. Les clients repartent avec un livret qui reprend l'essentiel de

Formation interactive avec la salle

(présentiel, en ligne, vidéo, etc....)

la formation

APPROCHE PRIVILÉGIÉE

SUPPORTS ÉDUCATIFS

| | □ Éléments quantitatifs : |
|---|---|
| | Nombre de clients de la banque |
| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | □ Appréciation qualitative : |
| | Observations: |
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME | Campagne initiée en 2011. En 2013, deux grandes campagnes d'information |
| EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | nationale, avec plus de 2100 ateliers organisés (principalement sur "Créer ou reprendre une entreprise", "Nouveaux moyens de paiement", "Préparer sa retraite"). Plus de 20 000 personnes ont assisté à ces ateliers en 2013. Et au total depuis le début plus de 3200 ateliers (près de 35 000 personnes). |
| | Observations: |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | Inscription sur un site dédié de la banque |
| COMME LES PLUS EFFICACES | Info sur les Distributeurs automatiques de billets Campagne télé (LCI) |
| | Campugne toto (ECI) |
| | |
| | Observations: |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | Exige une forte motivation des équipes commerciales. Le nombre de no-show est parfois très important. Les formations ne réunissent en moyenne qu'une dizaine de clients. Ces formations sont réalisées le soir après la fermeture des agences bancaires, le matin à l'ouverture ou à l'heure du déjeuner. |
| | □ Coût de mise en place |
| Coût du programme | □ Coût annuel de fonctionnement |
| | □ Origine du financement |
| | <i>O</i> |
| AUTRES OBSERVATIONS | |



Fiche 27: IEFP La Finance pour Tous

| IEFP (Organisme) | Formation des travailleurs sociaux sur le bu le compte bancaire, le crédit et l'épargn | |
|--------------------------|--|---|
| 1. PROGRAMME D'ÉDI | UCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE | |
| Secteur concerné | ☑ Education budgétaire☑ Education financière | ☑ Banque au quotidien☑ Crédit |
| | □ Autre | ☑ Épargne □ Assurance |
| PUBLIC CIBLE | □ Tout public □ Public spécifique | Personnes relais (travailleurs sociaux) |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | □ National □ Local (préciser) | □ Européen |
| | | |
| Овјестіғ | (en une phrase) Fournir aux travailleurs sociaux (déjà e connaissances et les outils pour acco | |
| | | |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | Une formation d'un journée "Personnes en diffi Comprendre les raisons des difficultés de Expliquer le compte bancaire Convaincre de suivre ses comptes et son Accompagner le crédit et l'épargne Orienter dans certaines situations extrêmentes et son Accompagner le crédit et l'épargne | financières n budget |
| APPROCHE PRIVILÉGIÉE | (ateliers, jeux, cours, Mooc, réseaux sociaux, etc) Ateliers pédagogiques avec cas pratiques, quiz, | |
| | (présentiel, en ligne, vidéo, etc) | |

Présentiel avec des exercices pratiques et des fiches outils

SUPPORTS ÉDUCATIFS

| | _ Élémente questitatife . |
|---|---|
| | □ Éléments quantitatifs : |
| | Environ 40 000 assistantes sociales |
| ÉTAT DES LIEUX AVANT | Environ 12 000 CESF |
| L'APPLICATION DU PROGRAMME | Des dizaines de milliers de bénévoles |
| | Appréciation qualitative : Résultats de notre enquête Crédoc (novembre 2011) sur la culture financière des Français qui démontre de sérieuses lacunes dans les connaissances et la gestion du budget La crise augmente le nombre de personnes en situation de précarité Montée en puissance dans les entreprises, de demandes régulières d'avance sur salaire = pb de gestion du budget |
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME | Observations : Seulement testé aujourd'hui sur une dizaine de stagiaires (CESF) - retour |
| | d'expérience très positif. |
| EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | Dans sa forme primitive de livret, apprécié par les utilisateurs. |
| | |
| | Observations: |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | Ti |
| COMME LEGI LOS EFFICACES | Les exercices Les quiz |
| | Les fiches "outils" et "infos" que les stagiaires emportent avec eux ensuite |
| | |
| | Observations: |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | Il faut faire le tour de chaque entité (Conseils généraux, entreprises,) pour vendre la formation. Cela nécessite des équipes pour présenter ce module région par région. De plus, problèmes financiers des acheteurs éventuels dus à la crise |
| Coût du programme | □ Coût de mise en place : création du module, pris en charge à ce jour par l'IEFP |
| COOL DO I ROGRAMIME | □ Coût annuel de fonctionnement : |
| | |
| | Grigine du financement : devra etre paye par les entreprises / Conseils généraux intéressés |
| AUTRES OBSERVATIONS | |
| | |

2011/2012/2013



IEFP

(Organisme)

ÉDUCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

Fiche 28: IEFP La Finance pour Tous

Formation des cadres et bénévoles d'associations de

| (Organisme) | consommateurs | | 2011/2012/2013 |
|------------------------|---|-------------------------|------------------------|
| 1. PROGRAMME D'ÉDU | JCATION BUDGÉTAIRE ET FINAN | NCIÈRE | |
| SECTEUR CONCERNÉ | ☑ Education budgétaire☑ Education financière□ Autre | ☑ Cré ☑ Épa | |
| PUBLIC CIBLE | □ Tout public □ Publi | ic spécifique | ☑ Personnes relais |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | ☑ National □ Loca | l (préciser) | □ Européen |
| | | | |
| Овјестіғ | (en une phrase) Donner aux associations de coadhérents | onsommateurs les outils | pour accompagner leurs |

| DESCRIPTION DU PROGRAMME | Une formation d'un journée dédiée au budget, à l'épargne et au crédit (en partenariat avec l'AMF): • Le suivi de ses comptes et le budget • Quelles questions avant d'épargner et d'investir? • Quels produits financiers pour quels besoins? • Les obligations du vendeur de produits et de services financiers • Comment régler un litige avec son vendeur de produits financiers? • Les ménages et le crédit |
|--------------------------|--|
| APPROCHE PRIVILÉGIÉE | (ateliers, jeux, cours, Mooc, réseaux sociaux, etc) Modules de formation d'une heure environ sur chaque thème. Présentation relativement interactive (possibilité de poser des questions pendant l'intervention) |
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | (présentiel, en ligne, vidéo, etc) Présentiel avec des décryptages pratiques et des quiz |

| | □ Éléments quantitatifs : |
|---|---|
| | Liements quantitatis. |
| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | Appréciation qualitative : Résultats de notre enquête Crédoc (novembre 2011) sur la culture financière des Français qui démontre de sérieuses lacunes dans les connaissances sur les produits financiers et la gestion du budget |
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME | Observations: Cadres et bénévoles des associations de consommateurs, en partenariat avec AMF dans un cadre régional (dans les succursales BDF). Gratuit. Déjeuner |
| EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | offert. Ouvert à toutes les associations. Plus de 20 rencontres sur 3 ans - Plus de 800 participants au total (40 par session en moyenne) |
| Μέτμορες ετ ομτικ ο σονισιρέστο | Observations: |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | Clés USB avec l'ensemble des contenus de la journée Dépliants d'information distribués sur place et pouvant être commandés gratuitement jusqu'à 50 ex de chaque (Budget, crédit conso, crédit immobilier, Assurance vie, PEA). Frais de transport refacturés au-delà |
| | Décryptages publicités très appréciés |
| | Observations: |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | Contenus très appréciés mais trop denses pour une seule journée Difficulté à rassembler les stagiaires dans un lieu unique au niveau régional (certains avaient plus de 2 heures de transport) Niveau de connaissance des stagiaires assez hétérogène |
| | □ Coût de mise en place : création des modules (temps/homme) |
| Coût du programme | Coût annuel de fonctionnement : frais de transport, d'hébergement, de restauration, d'envoi de dépliants d'information suite à la formation, de fabrication/impression des clés et cahiers offerts |
| | □ Origine du financement : AMF, IEFP et Banque de France (mise à disposition des locaux). |
| AUTRES OBSERVATIONS | Cette formation a également été "commandée" par des associations en direct (Léo Lagrange par ex). Dans ce cas, elle est payante (prix faible) |



Fiche 29: IEFP La Finance pour Tous

| IEFP | Ouvrages pédagogiques | |
|-------------|-----------------------|-------------------------|
| | | 2008 |
| (Organisme) | (Nom du programme) | (Date de mise en place) |

1. PROGRAMME D'ÉDUCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

| SECTEUR CONCERNÉ | ☑ Education budgétaire☑ Education financière☑ Autre (mathématiques financières) | ☑ Banque au quotidien☑ Crédit☑ Épargne☑ Assurance |
|--------------------------|--|--|
| PUBLIC CIBLE | ☑ Tout public ☑ Public spécifique SES et éco-gestion) | (professeurs et élèves Personnes relais |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | ☑ National □ Local (préciser) | □ Européen |
| | | |
| Овјестіғ | (en une phrase) Ces ouvrages pédagogiques ont pour objectif questions en matière de | |
| | | |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | L'IEFP a rédigé et publié de nombreux ouvrage Vos enfants et l'argent Les finances personnelles pour les Nuls (First) Réussir ses projets d'épargne Entrer dans la vie active Bien gérer son argent pour les Nuls (First) Le tour de la Finance en 10 étapes (Dunod) [Décryp Mathématiques et éducation économique et financies collège] | ptage] |
| Approche privilégiée | (ateliers, jeux, cours, Mooc, réseaux sociaux, etc) | |
| Supports éducatifs | (présentiel, en ligne, vidéo, etc) | |

| | □ Éléments quantitatifs : |
|---|---|
| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | □ Appréciation qualitative : |
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME | Observations :[il s'agit du nombre d'exemplaires vendus. Chaque ouvrage peut être lu (ou non) par plusieurs personnes] Réussir ses projets d'épargne : 80 000 |
| EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | Entrer dans la Vie active : 40 000 Editions First (Finance perso et Bien gérer) : 10 000 |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | Observations: |
| | Observations: |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | Pour le livre de mathématiques : difficulté à le faire connaître au niveau national |
| | □ Coût de mise en place |
| Coût du programme | □ Coût annuel de fonctionnement : |
| | □ Origine du financement |
| AUTRES OBSERVATIONS | |



Fiche 30: Institut National de la Consommation (INC)

| INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION (Organisme) | Pédagothèque (Nom du programme) | 1983 (Date de mise en place) |
|--|--|--|
| 1. Programme d'édu | JCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE | |
| | X Education budgétaire X Banqu | ue au quotidien |
| | X Education financière X Crédit | t . |
| Secteur concerné | □ Autre X Éparg | ne |
| | X Assur | ance |
| PUBLIC CIBLE | ☐ Tout public X Publics spé professeurs, animateurs, éc travailleurs sociaux | ecifiques: Personnes relais ducateurs, |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | X National | □ Européen |
| | | |
| Овјестіғ | (en une phrase) Répertorier et évaluer les outils disponi | bles en éducation financière |
| | | |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | Banque de 88 outils pédagogiques sur l'éduca www.conso.net/educ | ation financière, en accès libre sur ation.htm |
| APPROCHE PRIVILÉGIÉE | (ateliers, jeux, cours, Mooc, réseaux sociaux, etc) | |
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | (présentiel, en ligne, vidéo, etc) | |

par moteur spécifique sur conso.net/education.htm

Tous supports répertoriés - Recherche multicritères (type de support, âge ciblé...)

| | □ Éléments quantitatifs : |
|---|---|
| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | |
| L AITEICATION DO TROGRAMME | Appréciation qualitative: l'évaluation des outils laisse apparaître une bonne ou excellente qualité pédagogique, pour une très large majorité d'entre eux, ils sont adaptés aux cibles visées et ne présentent pas de marquage publicitaire pour la quasi-totalité d'entre eux. |
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME | Observations : 64 000 visiteurs uniques par mois en moyenne dont deux-tiers de professeurs |
| EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | de l'enseignement primaire ou secondaire. |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | Observations: Description détaillée des outils pédagogiques (objectifs, cibles, contenus, conditions de diffusion). Evaluation en Comité paritaire réunissant des représentants des associations, des professionnels, de l'INC et de la Dgccrf. Mise à jour annuelle de la banque d'outils (rejetant les outils obsolètes ou dont la diffusion a été arrêtée). Diversité d'origine des outils pédagogiques (publique -à 50% d'entre eux-, privée, associative). |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | Observations: Absence de représentant du Ministère de l'éducation nationale au Comité paritaire d'évaluation des outils pédagogiques. Non référencement dans les ressources pédagogiques du Ministère de l'éducation nationale. Très faible nombre d'outils ciblant le niveau d'enseignement primaire. Pas d'évaluation des outils en classe ou via des panels de professeurs et/ou d'élèves |
| Coût du programme | □ Coût de mise en place : intégré à la maintenance du site conso.net □ Coût annuel de fonctionnement : 1 ETP + frais de réunion du Comité paritaire d'évaluation (6 séances par an) |
| | ☐ Origine du financement : subvention publique (non dédiée) |
| AUTRES OBSERVATIONS | Il serait utile de porter à la connaissance des professeurs l'existence d'une base indépendante d'outils pédagogiques évalués. Cette information pourrait être diffusée via le Ministère de l'éducation nationale. Un prix du meilleur outil pédagogique pourrait être décerné notamment à partir des résultats d'évaluation par le Comité paritaire. |



Fiche 31: Institut National de la Consommation (INC)

| INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION (Organisme) | Catalogue de formations (Nom du programme) | 2002 (Date de mise en place) |
|--|--|--|
|--|--|--|

1. PROGRAMME D'ÉDUCATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

| Secteur concerné | X Education budgétX Education financiX Autre | ère X X | Banque au quotic Crédit Épargne Assurance | dien |
|--------------------------|---|---|---|---|
| PUBLIC CIBLE | □ Tout public | X Publics spécifie des associations de et des centres techn de la consommation | e consommateurs niques régionaux | □ Personnes relais |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | X National | X Local: toutes re | égions | □ Européen |
| Овјестіғ | | | | s questions juridiques ou nque, argent, assurance) |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | régulation bancaire", | à la demande des or ient", "Traitement du 'Le crédit", "Assura | rganisations de cor a surendettement", ance des personnes | "Lois consommation et |
| Approche privilégiée | - Dossiers de spécifique rés | magistrales ou en a formation remis au servé aux association | x participants et i | es, questions/réponses) mis en ligne (sur l'accès |
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | (présentiel, en ligne, vidéo, en Présentiel, vidéo sup dessinés pédagogique | port (sélection de j | | Consomag ou de tutoriels ées |

| | T1/ ('C') |
|---|--|
| | □ Éléments quantitatifs : |
| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | □ Appréciation qualitative : +95% des participants très satisfaits des formations organisées tant sur les interventions des experts que sur la documentation remise |
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | Observations : 200 personnels des associations nationales et structures régionales, formés chaque année |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | Observations: - Présentiel: pour la qualité des échanges, c'est la meilleure approche individualisée des réponses aux questions posées ou cas traités Etude de cas pratiques - Interventions d'experts qualifiés (issus de l'INC ou universitaires ou praticiens) |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | Observations : - Disponibilité insuffisante des personnels des structures à intervenir ou à participer aux formations (moyens humains limités, prise en charge pour les participants limitée à une formation annuelle). |
| | ☐ Coût de mise en place : intégré à l'organisation de l'INC |
| Coût du programme | □ Coût annuel de fonctionnement : 25 000€ par an (frais de déplacements des participants/intervenants inclus) |
| | Origine du financement : subvention publique (non dédiée) et dispositifs de financement de la formation continue des salariés (l'INC est agréé comme organisme de formation pouvant délivrer des stages de formation professionnelle continue) |
| AUTRES OBSERVATIONS | - Un dispositif commun de formation des personnels des organisations consuméristes serait à mettre en place avec des moyens fléchés. |



Fiche 32: Union nationale des associations familiales (UNAF)

| UNAF (ASSOCIÉE À FAMILLES RURALES, CSF, CNAFAL ET | Gérer son budget sans déraper! (Nom du programme) | 2002 (Date de mise en place) |
|---|---|---------------------------------|
| UFCS) | | |
| (Organisme) | | |

1 PROCRAMME D'ÉDUCATION RUDGÉTAIRE ET EINANCIÈRE

| 1. I KOGRAMINIE I | DEDUCATION BUDGETAIRE ET FINANCIERE | | |
|-----------------------------|---|--|--|
| SECTEUR CONCERNÉ | ✓ Education budgétaire ✓ Education financière ✓ Crédit ✓ Autre : gestion téléphone mobile, contrats d'énergie ✓ Assurance | | |
| PUBLIC CIBLE | ☐ Tout public ✓ Public spécifique Les adolescents-jeunes adultes (16-25 ans) Personnes relais | | |
| DIFFUSION DU PROGRAMME | ✓ National □ Local (préciser) □ Européen | | |
| | T | | |
| Овјестіғ | Apprendre à gérer un budget, en s'appuyant sur l'ensemble des postes de consommation, en vue d'une gestion autonome. | | |
| | | | |
| DESCRIPTION DU PROGRAMME | Pour atteindre cet objectif, le programme propose à l'animateur un livret pédagogique, pour préparer au mieux des séances de formation. Pour chaque sous-thème (budget, crédit, moyen de paiement), le livret propose des ressorts pédagogiques pour mettre en place des séances structurées et vivantes. Le programme rassemble également des fiches pratiques (« se loger en fonction de sa situation », « prendre sa santé en main »), destinées autant à l'animateur pour lui servir de support, qu'à la personne formée pour y puiser de manière ludique des informations. Le tout s'accompagne également d'un CD-ROM, rassemblant tout ce matériel. | | |
| APPROCHE PRIVILÉGIÉE | Le livret pédagogique préconise une approche thématique, en consacrant des ateliers à chaque poste de consommation. Sous forme d'atelier, l'animateur peut donc se consacrer sur les points cardinaux et les pièges de chaque poste de dépense. Les éléments de méthode et de contenu ont également été pensés comme base de réflexion, pour permettre à des animateurs de créer leurs propres séances. | | |

| | Le programme rassemble trois outils éducatifs : |
|--------------------|---|
| SUPPORTS ÉDUCATIFS | - Un livret pédagogique, qui propose des ressorts pédagogiques pour faciliter |
| | l'animation des séances |
| | - 12 fiches détaillées, à destination des personnes qui suivent la formation : 4 fiches |
| | généralistes (budget, crédit, moyens de paiement et autonomie financière) et 8 |
| | fiches thématiques (logement, transports, sports) |
| | - Un CD-ROM, qui rassemble ces outils au format numérique |

| ÉTAT DES LIEUX AVANT L'APPLICATION DU PROGRAMME | ✓ Appréciation qualitative : Les associations, par leurs multiples actions de terrains, constataient des lacunes récurrentes dans la constitution d'un budget. L'enjeu était de les outiller pour leur permettre de s'engager davantage sur la question de l'éducation budgétaire. |
|---|---|
| PUBLIC ATTEINT PAR LE PROGRAMME EN NOMBRE DE PERSONNES OU EN % | Observations: L'outil a été diffusé à l'ensemble des fédérations et unions locales des cinq associations ayant coréalisé l'outil. Il a également été diffusé auprès de tous les acteurs qui souhaitaient s'en servir (autres associations, lycées, BTS). Pour les UDAF, 29 ont réalisé des actions d'éducation budgétaire à partir de ce support. |
| MÉTHODES ET OUTILS CONSIDÉRÉS COMME LES PLUS EFFICACES | Observations: Le livret pédagogique semble le support le plus utilisé du programme, dans la mesure où les ressorts d'animation sont toujours d'actualité. Par ailleurs, l'outil est utile pour son approche au-delà des seules dimensions budgétaires. L'objectif est de lier le budget à toutes les problématiques du droit de la consommation: si on prend la fiche thématique consacrée au voyage, au-delà de la nécessité de calculer un budget incluant toutes les dépenses annexes (repas, sorties, souvenirs), la fiche précise le délai de rétractation lors d'un achat sur internet, la conformité des prestations aux engagements contractuels |
| PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'APPLICATION DU PROGRAMME | Observations: Le principal problème à ce jour est l'obsolescence de certains contenus de l'outil: à titre d'exemple, la fiche sur le téléphone portable est désormais dépassée avec tous les développements technologiques (internet mobile) Autre difficulté: l'évaluation des impacts de l'outil n'avait pas été formalisée et uniformisée. Il est donc difficile d'en mesurer l'impact précis. |
| Coût du programme | ✓ Coût de mise en place : 390 000 € ✓ Origine du financement : financement européen à hauteur de 50 %, par la Direction générale de la santé et des consommateurs de l'Union européenne. Ce projet réunissait des associations de consommateurs de 8 pays de l'UE. |
| AUTRES OBSERVATIONS | Une actualisation de l'outil a été envisagée, mais n'a pu être menée à terme, notamment faute de moyens. |



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

ccsfin@banque-france.fr 01 42 92 27 10

BON DE COMMANDE

BANQUE DE FRANCE à l'attention du secrétariat général du CCSF 48-1427 – CCSF 75049 PARIS CEDEX 01

| Titre de la publication | Quantité | Prix unitaire TTC | Prix total TTC |
|-------------------------|----------|-------------------|----------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

| Adresse de facturation | Adresse de livraison, si différente |
|------------------------|-------------------------------------|
| Nom et prénom : | Nom et prénom : |
| Fonction: | Fonction: |
| Service: | Service : |
| ou Raison sociale : | ou Raison sociale : |
| | |
| Voie postale : | Voie postale : |
| Code postal : | Code postal : |
| Ville: | Ville: |
| Téléphone : | Téléphone : |
| Courriel: | Courriel: |

RÈGLEMENT à JOINDRE à votre COMMANDE : par **chèque en euros**, compensable dans une banque française, à l'ordre de « **BANQUE DE FRANCE – SCTF-COM** ».

Une facture acquittée vous sera adressée ultérieurement.

Conditions relatives à la TVA : Résidents français : la facturation sera effectuée « toutes taxes comprises »

Résidents de l'Union européenne :

La facturation sera effectuée « hors taxes »

• Vous n'avez pas d'identifiant TVA, la facturation sera effectuée « toutes taxes comprises » Résidents hors Union européenne : la facturation sera effectuée « hors taxes »

À le

La signature du présent document vaut acceptation des conditions générales de vente stipulées au verso.

La loi 78-17 prévoit un droit d'accès de rectification des renseignements individuels recueillis dans le présent document à usage exclusif de la Banque de France. Pour mettre à jour, effacer ou accéder à vos informations, écrire à l'adresse ci-dessous :

INTERNET: ccsfin@banque-france.fr

Conditions générales de vente de la Banque de France

ARTICLE 1: CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes conclues :

- par courrier auprès de : Banque de France / À l'attention du Chef du secrétariat général du CCSF / 75049 Paris Cedex 01
- au guichet auprès de : Banque de France / Espace Accueil / 9 rue du Colonel Driant / 75001 Paris

ARTICLE 2 : DISPONIBILITÉ DES ARTICLES

Pour réaliser notre vitrine et notre catalogue de vente, nous travaillons avec des bases de données, enrichies d'après les informations communiquées par nos services producteurs. La totalité des articles n'est pas stockée dans nos réserves et notre offre est alors conditionnée à la disponibilité des articles dans notre service de stockage. Les éventuelles ruptures de stocks ne sauraient en conséquence nous être imputées. Chaque client est informé par courrier, téléphone ou sur la facture des produits non disponibles.

Important : les articles non disponibles ne sont supprimés de notre vitrine que si la rupture nous est signalée comme définitive de la part du service producteur; dans les autres cas, l'acheteur pourra repasser commande des articles manquants. Ils seront livrés sous réserve de disponibilité dans le service de stockage.

Des articles à paraître peuvent être proposés sur le site www.banque-france.fr en précommande. Ils sont expédiés dès la date de mise en vente. La Banque de France ne pourra cependant pas être tenue responsable d'un éventuel retard de commercialisation.

ARTICLE 3: PRIX

Les prix indiqués en euros sont réputés nets, y compris les frais de port. Ils sont modifiables à tout moment sans préavis, sachant que les articles seront facturés sur la base en vigueur à l'enregistrement de la commande.

Le prix est payable en totalité et en un seul versement à réception de la facture. Toutes les commandes sont facturées en euros et payables en euros. Pour toute livraison extérieure à la France métropolitaine, les éventuels frais de douanes ou taxes locales restent à la charge du destinataire.

ARTICLE 4: PAIEMENT

Le règlement doit être effectué par chèque en euros, compensable dans une banque française, à l'ordre de "SCTF-COM". Le chèque est à adresser, avec le bon de commande, à l'adresse suivante : Banque de France / 07-1397 SDRP / 75049 Paris Cedex 01

ARTICLE 5: LIVRAISON

Les livraisons sont effectuées à domicile en France ou à l'étranger. Le délai de livraison comprend le temps de préparation du colis auquel s'ajoute le temps d'acheminement. La Banque de France ne pourra pas voir sa responsabilité engagée en cas de retard de livraison ou de rupture de stock.

ARTICLE 6: GARANTIE - RETOURS - REMBOURSEMENTS

Qualité des produits

Les articles fournis par la Banque de France sont neufs et ne présentent pas de défaut. S'il arrivait qu'un article soit défectueux ou non conforme, nous nous engageons à l'échanger ou le rembourser, sous réserve qu'il nous soit retourné dans son emballage d'origine et accompagné de la facture Banque de France correspondante dans les 15 jours suivant la réception du colis à : Banque de France / 07-1397 SDRP / 75049 Paris Cedex 01

Les frais de retour resteront à la charge de l'acheteur et l'échange sera mis en œuvre immédiatement.

Droit de retour

L'acheteur bénéficie d'un droit de retour : quelle qu'en soit la raison, pour retourner un article dans les quinze jours suivant la réception du colis (dans son emballage d'origine impérativement et avec la facture correspondante), en précisant le motif du retour et en indiquant le numéro de facture auquel il se rapporte, à Banque de France / 07-1397 SDRP / 75049 Paris Cedex 01 Les frais d'expédition d'envoi et de retour restent alors à sa charge.

Au terme de ce délai de 15 jours, les produits livrés seront réputés conformes à la commande et acceptés par l'acquéreur.

Modalités de remboursement

Les remboursements sont effectués par chèque ou par virement dans un délai inférieur ou égal à 15 jours ouvrés suivant la date de réception du colis retourné. Aucun envoi en contre-remboursement ne sera accepté, quel qu'en soit le motif.

ARTICLE 7: TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ -TRANSFERT DE RISQUES

Le transfert de propriété des produits au profit de l'acquéreur ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdits produits.

En revanche, le transfert sur l'acquéreur des risques de perte et de détérioration des produits sera réalisé dès que lesdits produits auront quitté les locaux de la Banque de France.

ARTICLE 8: PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations qui sont demandées à l'acquéreur sont nécessaires pour traiter et exécuter les demandes. Elles sont également utiles pour mieux connaître la clientèle et améliorer les services qui peuvent être proposés.

Les fichiers Banque de France et les traitements dont ils font l'objet sont déclarés auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Le traitement des données personnelles se fait dans le respect de la loi relative à l'Informatique, aux fichiers et aux Libertés du 6 janvier 1978.

L'acquéreur dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant. Il suffit de contacter le service suivant : Banque de France / 96-1432 SCTF Clients/ CS 40207 / 77431 Marne la Vallée Cedex 02, et par mail à Sctfclients@banque-france.fr

ARTICLE 9: RESPONSABILITÉ

Les descriptifs des produits présents dans les bases de données Banque de France ont été saisis d'après les informations communiquées par les services producteurs.

Les produits proposés répondent à la législation française en vigueur. La Banque de France décline toute responsabilité si l'article livré ne respecte pas la législation du pays de livraison (censure, interdiction d'un titre ou d'un auteur...).

La Banque de France se dégage de toute responsabilité en cas d'inexécution du contrat due à un cas de force majeure (grève, inondation, incendie...).

ARTICLE 10 : DROIT APPLICABLE

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, seront soumises au droit français, les tribunaux seront ceux du ressort de Paris, tribunaux du siège social de la Banque de France où est formalisé le contrat entre les parties.

ARTICLE 11: ACCEPTATION DE L'ACQUÉREUR

Les présentes conditions générales de vente ainsi que les tarifs sont expressément agréés et acceptés par l'acquéreur, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, l'acte d'achat entraînant acceptation des présentes conditions générales de vente.

Les présentes conditions sont modifiables à tout moment sans préavis par la Banque de France.

Ce rapport a été réalisé

par le Secrétariat général du Comité consultatif du secteur financier (CCSF)

39, rue Croix-des-Petits-Champs – 75049 PARIS Cedex 01

Téléphone : 01 42 92 27 10 - Adel : ccsfin@banque-france.fr

Il peut être obtenu gratuitement, dans la limite des stocks disponibles

(modalités sur le bon de commande en page précédente)

Ce rapport est téléchargeable sur le site Internet du CCSF :

www.banque-france.fr/ccsf/fr/index.htm

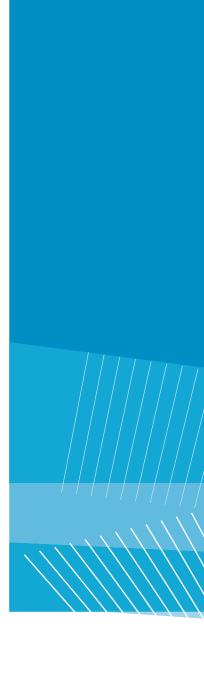
www.ccsfin.fr ou www.ccsfin.net

Directeur de la publication :

Emmanuel CONSTANS

Président du Comité consultatif du secteur financier

Impression BdF Dépôt légal : 1er trimestre 2015



http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/index.htm

Ce rapport a été préparé à la

